



Programme multisectoriel
de sécurité alimentaire et nutritionnelle
visant les populations les plus vulnérables
(PMSAN – 11^{ème} FED)

Appui à la capitalisation des expériences mises en œuvre dans le cadre du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel pour améliorer la Gouvernance de la SAN et l'accès aux services de base

RAPPORT FINAL

William GUSTAVE

« Le présent rapport a été élaboré avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité de son auteur, M. William Gustave, expert du Consortium d'Assistance Technique AGRER ACF AEDES et, ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ».



Mai 2023

■ LISTE DES SIGLES

| | |
|--------|---|
| AAA | <i>Agro Action Allemande</i> |
| AG | <i>Ayiti Gouvènans</i> |
| ACF | <i>Action Contre la Faim</i> |
| AGR | <i>Activités Génératrices des revenus</i> |
| AVEC | <i>Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit</i> |
| ASC | <i>Agents de Santé Communautaire</i> |
| ASCP | <i>Agents de Santé Communautaire Polyvalents</i> |
| AT | <i>Assistant Technique</i> |
| BON | <i>Bureau de l'Ordonnateur national</i> |
| BUAS | <i>Bureau de l'Unité d'Arrondissement sanitaire</i> |
| CDC | <i>Conseil de Développement communautaire</i> |
| CGRD | <i>Comite de Gestion des Risques et Désastres</i> |
| CL | <i>Collectivités Locales</i> |
| CISSAN | <i>Comité Interministériel de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire et de Nutrition</i> |
| CIPPS | <i>Comité Interministériel de Protection et Promotion Sociale</i> |
| CNIGS | <i>Centre National d'Investigation Géo-Spatiale</i> |
| CNSA | <i>Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire</i> |
| CP | <i>Comité de pilotage</i> |
| CPC | <i>Comité de Protection civile</i> |
| CST | <i>Comité de Suivi technique</i> |
| CT | <i>Court terme</i> |
| CTD | <i>Comité Technique Départemental</i> |
| CTN | <i>Comité Technique Nutrition (équivalent de Groupe de travail Nutrition du MSPP)</i> |
| DA | <i>Dépenses accessoires</i> |
| DATLD | <i>Direction d'aménagement du territoire et du développement local</i> |
| DD | <i>Direction Départementale</i> |
| DDA-A | <i>Direction Départementale Agricole de l'Artibonite</i> |

| | |
|-----------|--|
| DDMAST-A | <i>Direction Départementale du Ministère des Affaires Sociales et du Travail de l'Artibonite</i> |
| DDMAST-NO | <i>Direction Départementale du Ministère des Affaires Sociales et du Travail du Nord-Ouest</i> |
| DDA-NO | <i>Direction Départementale Agricole du Nord-Ouest</i> |
| DDNO | <i>Délégation Départementale du Nord-Ouest</i> |
| DDMCE-A | <i>Direction départementale ministère de la Planification et coopération externe Artibonite</i> |
| DDMPCE-NO | <i>Direction Départementale du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe</i> |
| DDPC-NO | <i>Direction Départementale de la Protection Civile Nord-Ouest</i> |
| DP | <i>Devis-programme</i> |
| DPES | <i>Direction de Programmation Economique et Sociale</i> |
| DS | <i>Direction santé</i> |
| DUE | <i>Délégation de l'Union Européenne</i> |
| FAMV | <i>Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire</i> |
| FED | <i>Fonds Européen de Développement</i> |
| FIDA | <i>Fonds International de Développement Agricole</i> |
| GRET | <i>Groupe de Recherches et d'Echanges technologiques</i> |
| GTSAN | <i>Groupe Technique de Sécurité Alimentaire et de Nutrition</i> |
| HAM | <i>Hôpital Alma Mater</i> |
| ID | <i>Initiative Développement</i> |
| LB | <i>Ligne de base</i> |
| LT | <i>Long terme</i> |
| MAM | <i>Malnutrition Aigüe Modérée</i> |
| MARNDR | <i>Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelle et du Développement rural</i> |
| MAST | <i>Ministère des Affaires Sociales et du Travail</i> |
| MCDDF | <i>Ministère de la Condition Féminine et du Droit des Femmes</i> |
| MCI | <i>Ministère du Commerce et de l'Industrie</i> |
| MDM | <i>Médecins du Monde</i> |
| MEF | <i>Ministère de l'Economie et des Finances</i> |
| MICT | <i>Ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales</i> |
| MMST | <i>Mission Multisectorielle de suivi trimestriel</i> |
| MTPTC | <i>Ministère des Travaux Public et des télécommunications</i> |
| MSPP | <i>Ministère de la Sante Public et de la Population</i> |

| | |
|------------|---|
| NO | <i>Nord-Ouest</i> |
| NOHA | <i>Nord-Ouest Haut Artibonite</i> |
| OBSAN | <i>Observatoire de la SAN</i> |
| OCB | <i>Organisation Communautaire de Base</i> |
| ODD | <i>Objectifs de développement durable</i> |
| ONG | <i>Organisation Non Gouvernementale</i> |
| ONI | <i>Office National d'Identification</i> |
| OSE | <i>Observatoire de Suivi et d'évaluation</i> |
| PAM | <i>Programme Alimentaire Mondial</i> |
| PICV | <i>Projet d'Intensification des Cultures Vivrières</i> |
| PF | <i>Point focal</i> |
| PJ | <i>Personne. Jour</i> |
| PMM | <i>Progetto Mondo</i> |
| PMSAN | <i>Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle</i> |
| PNPPS | <i>Politique Nationale de Protection et Promotion Sociales</i> |
| PPS | <i>Points de Prestation de service</i> |
| PPS | <i>Protection et Promotion Sociale</i> |
| PROCSIMAST | <i>Programme de Renforcement Opérationnel du Ciblage et du Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales</i> |
| PTF | <i>Partenaires Techniques Financiers</i> |
| SAN | <i>Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle</i> |
| SCR | <i>Sous-commission de Rédaction</i> |
| SEM | <i>Semestre</i> |
| SIMA | <i>Système d'Information des Marchés Agricoles</i> |
| SIMAST | <i>Système Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail</i> |
| SIMB | <i>Système d'Information des Marchés du Bétail</i> |
| SISNU | <i>Système d'Information Sanitaire Unique</i> |
| TCC | <i>Table de concertation communale</i> |
| TCD | <i>Table de Concertation Départementale</i> |
| TDR | <i>Termes de Référence</i> |
| TMI | <i>Transfert Monétaire Inconditionnel</i> |
| TSPS | <i>Table Sectorielle Protection Sociale</i> |
| TS | <i>Table sectorielle</i> |

| | |
|-------------|---|
| <i>TSA</i> | <i>Table sectorielle agricole</i> |
| <i>TST</i> | <i>Tables sectorielles thématiques</i> |
| <i>UAS</i> | <i>Unité arrondissement sanitaire</i> |
| <i>USAI</i> | <i>Unité de statistiques agricoles et informatiques</i> |
| <i>USN</i> | <i>Unité de Stabilisation Nutritionnelle</i> |
| <i>UEP</i> | <i>Unité d'Etudes et de Programmation</i> |
| <i>WHH</i> | <i>WeltHungerHilfe</i> |



TABLE DES MATIÈRES



| | | |
|-----------|--|-----------|
| ■ | LISTE DES SIGLES | 3 |
| 1. | INTRODUCTION | 23 |
| 2. | MISE EN CONTEXTE DE LA MISSION DE CAPITALISATION | 26 |
| 3. | LES OBJECTIFS, RÉSULTATS ATTENDUS ET MÉTHODOLOGIES DE LA MISSION | 29 |
| | 3.1. Objectif général | 29 |
| | 3.2. Objectif spécifique | 29 |
| | 3.3. Résultats prévus de la capitalisation | 29 |
| | 3.4. Méthodologie | 30 |
| | 3.4.1. Identifier et ou valider les thématiques à capitaliser les plus probantes en lien avec l'approche intersectorielle de la SAN. | 30 |
| | 3.4.2. Collecter les données à travers des entretiens et focus groups avec les bénéficiaires et parties prenantes de la mise en œuvre. | 32 |
| | 3.4.3. Harmoniser les approches de la capitalisation entre les opérateurs | 33 |
| | 3.4.4. Préparer des rapports, fiches de capitalisation, plan de déploiement et de diffusion | 34 |
| | 3.4.5. Les limites de la méthodologie | 34 |
| 4. | LES RÉSULTATS DE LA MISSION DE CAPITALISATION | 37 |
| | 4.1. Le déroulement des focus groupes | 37 |
| | 4.2. Identification et validation des thématiques de capitalisation retenues | 38 |

| | |
|--|-----------|
| 4.2.1. Identification et validation des thématiques au niveau programme | 38 |
| 4.2.2. Identification et validation des thématiques au niveau opérationnel (consortiums) | 39 |
| 5. FICHE 1 : LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION | 43 |
| 5.1. Contexte et justification de la procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition | 43 |
| 5.1.1. Résultats attendus de la procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition. | 44 |
| 5.1.2. Historique sur la procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition | 44 |
| 5.1.3. Résultats obtenus avec la procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition | 45 |
| 5.1.4. Succès et difficultés rencontrés avec la procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition. | 49 |
| 5.1.5. Leçons apprises en matière de préparation et de lancement d'appel à propositions | 51 |
| 5.1.6. Les recommandations en matière de préparation et de lancement d'appel à propositions | 52 |
| 6. FICHE 2 : LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES. | 55 |
| 6.1.1. Contexte et justification de la méthodologie de ciblage des bénéficiaires du PMSAN. | 55 |
| 6.1.2. Résultats attendus du ciblage | 55 |
| 6.1.3. Historique sur la méthodologie de ciblage | 55 |
| 6.1.4. Résultats obtenus avec la méthodologie de ciblage | 60 |
| 6.1.5. Succès et difficultés rencontrés avec la méthodologie de ciblage | 61 |

| | |
|--|-----------|
| 6.1.6. Leçons apprises pour l'amélioration de la méthodologie de ciblage des bénéficiaires du PMSAN | 62 |
| 6.1.7. Recommandations pour l'amélioration de la méthodologie de ciblage des bénéficiaires du PMSAN | 63 |
| 7. FICHE 3 : LA GESTION DU PROGRAMME, SA COORDINATION ET SON SUIVI INTERSECTORIEL | 64 |
| 7.1.1. Contexte et justification | 64 |
| 7.1.2. Résultats attendus de la gestion du programme, sa coordination et son suivi intersectoriel | 66 |
| 7.1.3. . Historique | 67 |
| 7.1.4. Résultats obtenus en matière de gestion du programme, de coordination et de suivi intersectoriel | 68 |
| 7.1.5. Succès et difficultés rencontrés | 69 |
| 7.1.6. Les leçons apprises | 72 |
| 7.1.7. Les recommandations pour l'amélioration de la gestion du programme, sa coordination et son suivi intersectoriel | 73 |
| 8. FICHE 4 : LE FONCTIONNEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCIEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCIEMENT ENTRE LES DIFFÉRENTS VOILETS « SANTÉ/NUTRITION, AGRICULTURE, PROTECTION ET PROMOTION SOCIALE ». | 75 |
| 8.1.1. Contexte et justification | 75 |
| 8.1.2. Résultats attendus de la procédure de référencement et contre référencement | 76 |
| 8.1.3. . Historique sur la procédure de référencement et contre référencement | 76 |
| 8.1.4. Résultats obtenus avec la procédure de référencement et contre référencement | 77 |
| 8.1.5. Succès et Difficultés avec la procédure de référencement et contre référencement | 79 |

| | |
|--|-----------|
| 8.1.6. Leçons apprises avec la procédure de référencement et contre référencement | 81 |
| 8.1.7. Les recommandations sur la procédure de référencement et contre référencement | 81 |
| 9. FICHE 5 : LA MISE EN PRATIQUE DE L'AP- PROCHE INTERSECTORIELLE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET LOCAL. | 83 |
| 9.1.1. Contexte et justification | 83 |
| 9.1.2. Résultats attendus | 84 |
| 9.1.3. Historique | 84 |
| 9.1.4. Résultats obtenus | 85 |
| 9.1.5. Succès et difficultés rencontrés avec l'approche intersectorielle au niveau départemental et local | 87 |
| 9.1.6. Leçons apprises pour l'amélioration de la mise en pratique de l'approche intersectorielle au niveau départemental et local | 88 |
| 9.1.7. Recommandations pour l'amélioration de la mise en pratique de l'approche intersectorielle au niveau départemental et local | 88 |
| 10. FICHE 6 : LA COORDINATION DES INTERVEN- TIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN. | 90 |
| 10.1.1. Contexte et justification de la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 90 |
| 10.1.2. Résultats attendus de la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 92 |
| 10.1.3. Historique de la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 92 |
| 10.1.4. Résultats obtenus de la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 93 |

| | |
|---|------------|
| 10.1.5. Succès et difficultés rencontrés avec la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 93 |
| 10.1.6. Leçons apprises pour l'amélioration de la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 95 |
| 10.1.7. Recommandations pour l'amélioration de la coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain | 95 |
| 11. FICHE 7 : LE RÉSEAU BÉNÉVOLE DES PARENTS LEADERS ET LEUR RELEVANCE DANS LA COMMUNAUTÉ POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET LA SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE | 99 |
| 11.1.1. Contexte et justification du réseau bénévole des parents leaders | 99 |
| 11.1.2. Résultats attendus du réseau bénévole des parents leaders | 101 |
| 11.1.3. Historique | 101 |
| 11.1.4. Résultats obtenus du réseau de bénévoles | 103 |
| 11.1.5. Succès et difficultés rencontrés par le réseau de bénévoles | 105 |
| 11.1.6. Leçons apprises avec le réseau de bénévoles | 108 |
| 11.1.7. Recommandations pour le réseau de bénévoles | 110 |
| 12. FICHE 8. FONCTIONNALITÉ ET IMPACT CONCRETS DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ NUTRITIONNELLE DES ENFANTS MAM DE MOINS DE 5 ANS | 112 |
| 12.1.1. Contexte et justification du renforcement des institutions locales | 112 |
| 12.1.2. Résultats attendus du renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base pour l'amélioration de la SAN | 113 |

| | |
|---|-----|
| 12.1.3. Historique du renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base pour l'amélioration de la SAN | 113 |
| 12.1.4. Les résultats obtenus à la suite des efforts de renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base pour l'amélioration de la SAN | 114 |
| 12.1.5. Succès et difficultés rencontrées dans le renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base pour l'amélioration de la SAN | 118 |
| 12.1.6. Leçons apprises dans le renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base pour l'amélioration de la SAN | 119 |
| 12.1.7. Les recommandations pour les actions de renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base en SAN | 120 |

13. FICHE 9. RENFORCER LES CAPACITÉS D'AGIR DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, NOTAMMENT LES OCB EN LIEN AVEC LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

| | |
|--|-----|
| 13.1.1. Contexte et justification du renforcement des capacités d'acteurs de la société civile en santé | 122 |
| 13.1.2. Résultats attendus du renforcement des capacités d'acteurs de la société civile en santé | 124 |
| 13.1.3. Historique | 124 |
| 13.1.4. Résultats obtenus du renforcement des capacités d'acteurs de la société civile en santé | 128 |
| 13.1.5. Succès et difficultés rencontrées dans le renforcement des capacités d'acteurs de la société civile en santé | 132 |

| | |
|---|------------|
| 13.1.6. Leçons apprises et recommandations dans le renforcement des capacités d'acteurs de la société civile en santé | 134 |
| 14. FICHE 10. COMPAGNONNAGE : UNE APPROCHE INNOVANTE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PRESTATAIRES DE SOINS | 136 |
| 14.1.1. Contexte et justification du compagnonnage | 136 |
| 14.1.2. Historique du compagnonnage | 138 |
| 14.1.3. Résultats attendus du compagnonnage | 139 |
| 14.1.4. Résultats obtenus du compagnonnage | 139 |
| 14.1.5. Succès et difficultés du compagnonnage | 140 |
| 14.1.6. Leçons et recommandations pour la durabilité du compagnonnage | 141 |
| 15. FICHE 11. APPROCHE "GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU" (GIRE) DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES. | 143 |
| 15.1.1. Contexte et justification | 143 |
| 15.1.2. Résultats attendus de la GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques | 144 |
| 15.1.3. Historique de la GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques | 145 |
| 15.1.4. Résultats obtenus de la GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques | 145 |
| 15.1.5. Succès et difficultés rencontrées de la GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques | 149 |
| 15.1.6. Leçons apprises de la GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques | 153 |
| 15.1.7. Recommandations pour la GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques | 155 |

| | |
|--|------------|
| 16. FICHER 12. CAPITALISATION DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ELEVAGE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES | 158 |
| 16.1.1. Contexte et justification du dispositif de Crédit Elevage dans le bassin versant de Trois Rivières | 158 |
| 16.1.2. Résultats attendus du dispositif de Crédit Elevage dans le bassin versant de Trois Rivières | 159 |
| 16.1.3. Historique du dispositif de Crédit Elevage dans le bassin versant de Trois Rivières | 160 |
| 16.1.4. Résultats obtenus du dispositif de Crédit Elevage dans le bassin versant de Trois Rivières | 161 |
| 16.1.5. Succès et difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du dispositif de crédit élevage | 164 |
| 16.1.6. Leçons apprises de la mise en œuvre du dispositif de crédit élevage | 168 |
| 16.1.7. Recommandations pour une stratégie de sortie du dispositif du crédit élevage | 169 |
| 17. FICHE 13. LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS | 172 |
| 17.1.1. Contexte et justification | 172 |
| 17.1.2. Résultats attendus de la promotion des innovations dans les petits périmètres irrigués (PPI). | 173 |
| 17.1.3. Historique de la promotion des innovations dans les petits périmètres irrigués (PPI). | 174 |
| 17.1.4. Résultats obtenus de la promotion des innovations dans les petits périmètres irrigués (PPI).. | 176 |
| 17.1.5. Succès et difficultés rencontrées de la promotion des innovations dans les petits périmètres irrigués (PPI). | 177 |
| 17.1.6. Leçons apprises de la promotion des innovations dans les petits périmètres irrigués (PPI). | 178 |

| | |
|--|------------|
| 17.1.7. Recommandations pour la promotion des innovations dans les PPI | 182 |
| 18. PLAN DE DIFFUSION DES THÉMATIQUES DE LA CAPITALISATION DU PMSAN | 186 |
| 19. PROBLÈMES ET CONTRAINTES RENCONTRÉS LORS DU DÉROULEMENT DE LA MISSION | 189 |
| 20. BIBLIOGRAPHIE | 191 |



Préface

L'exercice de capitalisation mené dans le Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnel (PMSAN) mis en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne (11^e FED) a pour but d'une part, de renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) en Haïti (volet 1) et d'autre part, de valoriser les expériences de terrain

visant l'amélioration de l'accès aux services de base (volet 2).

Cet exercice vise à enrichir les politiques publiques du MARNDR, du MAST et du MSPP en tirant des leçons des expériences menées. Ces politiques sont notamment :

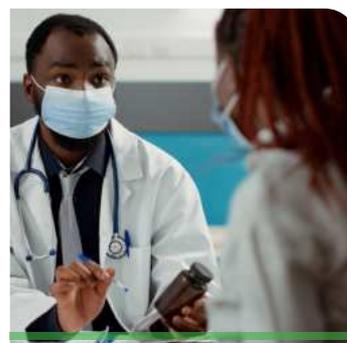
La Politique Nationale de la Souveraineté et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Haïti (PNSSANH) ;



La Politique de protection et de promotion sociale formelle (PNPPS) ;



La Politique de développement agricole développée par le MARNDR pour l'exercice 2010-2025 ;



le Plan Directeur 2012-2022 de Santé élaboré par le MSPP ;

La finalité de cet exercice est d'identifier et de formaliser les expériences et approches significatives initiées et déployées dans le cadre du PMSAN dans sa zone d'intervention à savoir, le Département du Nord-ouest et le haut Artibonite pour favoriser la consolidation et l'enrichissement des actions futures en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

La capitalisation est comprise comme une démarche permettant aux acteurs de remobiliser et de diffuser les savoirs, savoir-faire et savoir-être modélisés pour les actions futures.¹

Les destinataires de cette capitalisation sont les différents secteurs étatiques impliqués dans le PMSAN, les bailleurs de fonds, les acteurs du développement travaillant sur la SAN et les futurs Partenaires techniques et financiers potentiels.

Les thèmes de capitalisation qui ont été traités sont présentés dans 2 volumes distincts ; le premier concerne les aspects liés à la gouvernance mise en œuvre dans le PMSAN et le second, concerne plus les aspects opérationnels liées aux interventions intersectorielles SAN développées dans 4 arrondissements du Nord-Ouest et du Haut Artibonite d'Haïti.

Pour le **volume I**, sont développées les thèmes suivants :

- ▶ La procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition,
- ▶ La méthodologie de ciblage des bénéficiaires,
- ▶ La gestion du programme, sa coordination et son suivi intersectoriel,
- ▶ Le fonctionnement de la procédure de référencement et contre référencement entre les différents volets « santé/nutrition, agriculture, protection et promotion sociale »,
- ▶ La coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain
- ▶ La mise en pratique de l'approche intersectorielle au niveau local.

Pour le **volume II**, sont présentés les sujets qui suivent :

- ▶ Le réseau bénévole des parents leaders et leur relevance dans la communauté pour le changement de comportement et la surveillance nutritionnelle.
- ▶ La promotion de la santé par les OCB

- ▶ Le compagnonnage Institutionnel
- ▶ Le renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour une meilleure protection sociale grâce à l'approche GIRE.
- ▶ Le dispositif de crédit élevage
- ▶ La promotion de l'utilisation des techniques d'efficacité énergétique solaire / de l'énergie verte dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et le changement climatique.

L'étude a examiné plus particulièrement les expériences des secteurs et des opérateurs en matière de gouvernance et consolidé les leçons tirées des opérations de mise en œuvre de l'approche intersectorielle de la SAN dans les zones d'intervention ciblées.

Les résultats sont présentés selon le format de fiches avec les points suivants :

- ▶ Contexte et justification
- ▶ Résultats attendus
- ▶ Historique
- ▶ Résultats obtenus
- ▶ Succès et difficultés rencontrées,
- ▶ Leçons apprises
- ▶ Recommandations

Cette capitalisation est nécessaire pour la phase II du programme qui devrait commencer fin 2023 et qui vise aussi comme la 1^{ère} phase, à renforcer la Politique et Stratégie Nationale de Sécurité alimentaire et nutritionnelle d'Haiti, la PSNSSANH.

La capitalisation est une priorité de l'UE et fait partie des activités prévues dans l'offre du contrat de l'assistance technique fournie par le consortium AGRER ACF AEDES au PMSAN.

Nous formulons le souhait que les leçons ci-après reprises seront exploitées pour l'amélioration de la gouvernance et de la mise en œuvre de la SAN au bénéfice des ménages les plus vulnérables.





Remerciements

Le Consultant exprime sa reconnaissance pour la qualité de la collaboration qu'il a reçue de tous les Ministères et de toutes les personnes impliquées dans le PMSAN durant la réalisation de cette consultation. Il tient à les remercier pour leur précieuse contribution.

Un remerciement spécial au Directeur Général du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE), au Bureau de l'Ordonnateur National (BON), au Coordonnateur de la CNSA, à la Régie et à la Cheffe de Mission de l'Assistance Technique et à tous les hauts cadres du MSPP, du MAST, du MARNDR, du MPCE et du MEF pour leur précieux concours.

Une reconnaissance spéciale aussi à l'endroit des Directeurs départementaux, des Assistants.techniques du PMSAN et de tous.techniques des consortiums impliqués dans l'exécution des projets, pour leur disponibilité, leur patience et leur soutien.

Le consultant souhaite exprimer sa gratitude aux cadres de la DUE pour leur disponibilité lors des entretiens et pour leur soutien dans les démarches de capitalisation. Ce soutien a été précieux et mérite un remerciement particulier.

Nous tenons aussi à remercier le point focal du MPCE, M. Marc Eddy ALLEN qui sans relâche a accompagné le consultant lors de ses travaux sur le terrain dans le Nord-Ouest et l'Artibonite.

Le consultant souhaite souligner l'engagement des acteurs locaux du PMSAN, qui se sont déplacés pour rencontrer le consultant et participer de bonne foi aux groupes de discussion.

Les autorités locales ont montré leur sollicitude pour la sécurité de l'équipe en prenant les mesures nécessaires pour organiser les rencontres en toute sécurité. Le consultant les remercie pour leur diligence.

Nous n'oublions pas aussi l'appui de M. Djiloup FRANCOIS qui nous a été d'une grande aide pour mener à bien les focus groupes avec les différents acteurs.

1.

INTRODUCTION

L'UE a signé avec Haïti une convention pour le lancement du Programme Indicatif National (PIN) pour la période 2014-2020. Ce Programme s'inspire du Plan Stratégique de Développement d'Haïti (PSDH), lequel planifie le développement du pays à l'horizon 2030.

Selon cette convention, quatre (4) secteurs d'intervention sont retenus: (i) l'appui à la réforme de l'Etat, (ii) l'éducation, (iii) le développement urbain et les infrastructures ainsi que (iv) la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).

La SAN a été définie comme secteur prioritaire d'intervention dans le cadre du programme indicatif national du 11e Fonds européen de Développement (FED) qui est l'instrument de coopération de l'Union européenne.

Cette priorisation est corroborée par le constat et les publications de la CNSA (Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire) qui à ce jour évalue à 48%, le pourcentage de la population qui est dans le besoin d'une action urgente pour la période allant de septembre 2022 à février 2023.

Les régions classées selon l'IPC (Integrated Food Security Phase Classification) en phase 4 (Urgence) correspondent aux zones du Grand Sud

affectées par le séisme du 14/08/21, le Haut Plateau et ses prolongements dans le Nord, l'île de la Gonâve, 3 communes de la zone métropolitaine ainsi que, l'Artibonite et le Nord-Ouest où s'exécute le Programme Multisectoriel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnel (PMSAN).

Le Programme Multisectoriel de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN dispose d'une enveloppe de 51.000.000 d'euros à engager en plusieurs étapes pour réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition en Haïti et ce, dans les cinq régions ciblées par l'Action (Nord-Ouest, Artibonite, Centre, Nord Est et la zone péri urbaine de Port au Prince).

En plus de l'appui direct aux populations, le PMSAN contribue à l'adoption d'une approche multisectorielle et intégrée pour le renforcement du rôle de l'État et de ses structures déconcentrées, dans la gouvernance et la coordination des politiques sectorielles en faveur de la SAN.

A ce titre, le PMSAN renforce également la mise en œuvre de la Politique et Stratégies Nationales de Souveraineté et de Sécurité alimentaire et nutritionnelle, la PSNSSANH, publiée au Moniteur le 12 mars 2021.

Le PMSAN s'exécute en :

- ▶ Gestion directe par l'Union européenne en matière de signature de contrats de subventions avec des consortiums d'opérateurs de mise en œuvre (ONG nationales et internationales) et de contrats de services (assistance technique)
- ▶ Gestion indirecte par
 - ▶ L'Ordonnateur national du FED en Haïti au travers d'une Régie mise en place en ses bureaux assurant la maîtrise d'Ouvrage, les secteurs institutionnels MARNDR, MAST, MSPP assurant la maîtrise d'œuvre conjointe selon une approche intersectorielle coordonnée par le MPCE.
 - ▶ Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Un comité de pilotage en charge de superviser et d'approuver l'orientation générale et les lignes d'action du programme, se réunit au moins une fois par an.

Une unité technique de gestion du projet (UTG) est mise en place pour la gestion du programme et est composée de :-

- ▶ un Régisseur,
- ▶ un Comptable,
- ▶ le personnel statutaire du MARNDR, du MSPP et du MAST impliqué dans la mise en œuvre du programme et,
- ▶ le personnel d'assistance technique.

Le PMSAN comprend deux volets avec des résultats distincts.

Le volet 1 porte sur le renforcement de la gouvernance intersectorielle de la SAN au niveau national et départemental et se décline en 3 résultats :

R1.1 Cadre stratégique, programmatique et interinstitutionnel de gouvernance de la SAN renforcé

R1.2. Principaux secteurs liés à la SAN (agriculture, santé, protection sociale) renforcés dans leurs fonctions stratégiques, programmatiques et opérationnelles

R1.3 Informations actualisées et diffusées sur la SAN et les secteurs liés

Le volet 2 concerne le développement des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest et le haut Artibonite. Les résultats attendus de ce volet sont :

R2.2 Volet 2 du Programme SAN mis en œuvre de façon harmonisée

R2.3 Expérience du Programme SAN capitalisée et partagée avec les acteurs de la SAN

R2.4. Filières de production, de transformation et de commercialisation rurales - notamment les filières de produits issus de l'agriculture familiales améliorant la disponibilité locale- renforcées, en assurant l'inclusion des plus pauvres

R2.5. Capacités améliorées de pris en charge des ménages vulnérables par des filets alimentaires bases sur l'offre locale,

R2.6. Accès amélioré des populations vulnérables aux services préventifs et curatifs de nutrition, y compris la prévention de la covid 19

R2.7. Accès amélioré aux infrastructures en eau, assainissement et hygiène dans les régions ciblées.

2.

MISE EN CONTEXTE DE LA MISSION DE CAPITALISATION

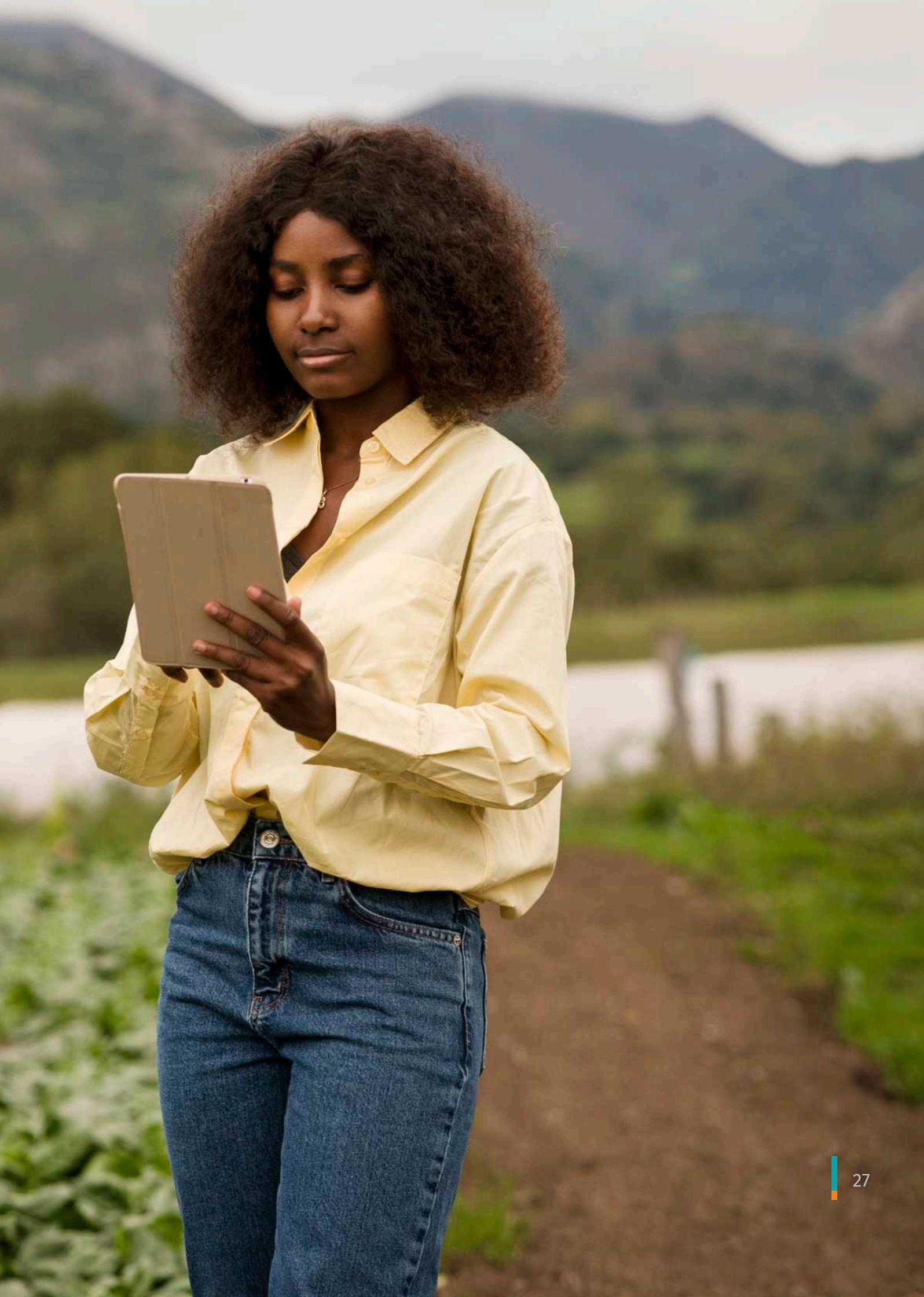
Cette mission de capitalisation s'inscrit dans le cadre du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN), lancé en Haïti en 2018. Le programme a une portée nationale, avec un accent particulier sur le département du Nord-Ouest et les communes de l'arrondissement de Gros-Morne dans le département de l'Artibonite. Le consortium AGRER ACF AEDES agit comme autorité contractante pour la Délégation de l'Union européenne en Haïti.

Le processus de capitalisation, prévu dès la conception du PMSAN et dans l'offre technique d'AGRER, vise à identifier, analyser et expliciter de manière systématique les connaissances acquises au cours du programme. L'objectif est de permettre aux parties prenantes de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) de s'approprier ces connaissances et de les adapter à de nouveaux programmes.

En tirant les leçons du PMSAN, il est possible de réduire les risques de répéter les erreurs à l'avenir. Cet exercice de capitalisation dépasse la simple publication d'un document. En effet, dans la perspective du lancement de la deuxième phase du programme, la mission vise à utiliser les connaissances et le savoir-faire acquis au cours des cinq années de mise en œuvre du PMSAN pour améliorer les pratiques et les stratégies de la SAN en Haïti à travers :

- ▶ La promotion des actions exemplaires ;
- ▶ La conservation du capital mémoire ;
- ▶ La production de références en SAN ;
- ▶ La consolidation de l'approche intersectorielle ;
- ▶ Le plaidoyer en faveur de l'approche intersectorielle de la SAN;
- ▶ L'incitation au changement.

En mettant l'accent sur les aspects positifs ainsi que sur les aspects à améliorer dans les interventions du PMSAN, cet exercice de capitalisation du PMSAN permet de valoriser, de produire de la connaissance et du savoir-faire pour améliorer les pratiques en SAN.





| Category | Series 1 | Series 2 | Series 3 | Series 4 |
|----------|----------|----------|----------|----------|
| 1 | 68 | 55 | 45 | 35 |
| 2 | 55 | 45 | 35 | 25 |
| 3 | 45 | 35 | 25 | 15 |
| 4 | 35 | 25 | 15 | 10 |
| 5 | 25 | 15 | 10 | 5 |
| 6 | 15 | 10 | 5 | 2 |
| 7 | 10 | 5 | 2 | 1 |
| 8 | 5 | 2 | 1 | 0 |

3.

LES OBJECTIFS, RÉSULTATS ATTENDUS ET MÉTHODOLOGIES DE LA MISSION

3.1. OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général de cette mission court terme de capitalisation consiste à enrichir les stratégies promues dans les documents de politiques sectorielles en lien avec la SAN.

3.2. OBJECTIF SPÉCIFIQUE

A travers cette mission court terme de capitalisation, la finalité recherchée par les commanditaires inclut d'identifier et de formaliser les expériences et approches significatives lancées et déployées dans l'aire d'intervention du PMSAN (Département du Nord-Ouest et Arrondissement de Gros Morne).

3.3. RÉSULTATS PRÉVUS DE LA CAPITALISATION

Les résultats à atteindre dans le cadre de cette mission sont :

- ▶ Les thématiques à capitaliser en lien avec l'approche intersectorielle sont identifiées ;
- ▶ Les expériences, leçons apprises, les pratiques de mise en œuvre, et les compétences développées et ou déployées dans le cadre du PMSAN par ses différents acteurs sont documentées ;
- ▶ Des fiches pratiques sont élaborées de manière participative et sont disponibles pour permettre la valorisation des expériences au sein des secteurs ;

- ▶ Un plan de déploiement et de diffusion des fiches issues de l'exercice de capitalisation est élaboré de concert avec l'expert en communication de l'Assistance technique et la Régie du Programme ;
- ▶ Un atelier de restitution est préparé et animé en lien avec les activités de communication et de visibilité du PMSAN.

Un autre produit prévu dans l'avenant au contrat initial de la mission de capitalisation est également attendu par la DUE :

- ▶ L'appui aux consortiums et à leurs prestataires en charge de la capitalisation pour :
- ▶ identifier et ou confirmer les thématiques opérationnelle à analyser et,
- ▶ orienter l'harmonisation des présentations des produits finaux des opérateurs, sur ceux de la mission capitalisation du PMSAN afin de produire une brochure des leçons apprises du PMSAN.

3.4. MÉTHODOLOGIE

La méthode proposée a nécessité la coopération de tous les participants. Pour y parvenir, il était essentiel de susciter leur intérêt et de communiquer activement. Les participants ont été attirés par l'idée que la capitalisation est un processus délibéré de documentation, de reconstitution et d'analyse des actions passées, permettant de créer de nouvelles connaissances explicites.

Diverses approches ont été mises en œuvre pour assurer une participation efficace des acteurs aux niveaux national et local. Cet effort s'est révélé fructueux, car il a permis de consigner les innovations, le savoir-faire et les enseignements tirés dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficience des actions présentes et futures. La phase d'exécution de l'exercice de capitalisation du PMSAN a respecté les étapes décrites ci-dessous.

3.4.1. IDENTIFIER ET OU VALIDER LES THÉMATIQUES À CAPITALISER LES PLUS PROBANTES EN LIEN AVEC L'APPROCHE INTERSECTORIELLE DE LA SAN.

La mission de capitalisation a accompagné les parties prenantes dans le processus d'identification et/ou de validation des thématiques à capitaliser, à l'aide d'outils faisant appel à la participation et à la réflexion des personnes directement impliquées dans la thématique.

Les termes de référence élaborés par l'Assistance Technique et validés par les membres du CST, proposaient 6 thématiques :

- ▶ La procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition,
- ▶ La méthodologie de ciblage des bénéficiaires,

- ▶ La gestion du programme, sa coordination et son suivi intersectoriel,
- ▶ Le fonctionnement de la procédure de référencement et contre référencement entre les différents volets « santé/nutrition, agriculture, protection et promotion sociale »,
- ▶ La mise en pratique de l'approche intersectorielle au niveau local
- ▶ La coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain

Il convenait donc d'analyser la faisabilité de pouvoir mener cet exercice sur ces thèmes proposés.

Pour ce faire, une grille a été élaborée et a permis au consultant de faciliter les échanges entre les différentes personnes présentes.

Cette grille porte sur les points suivants :

- ▶ Pertinence par rapport aux stratégies institutionnelles et aux objectifs spécifiques du programme;
- ▶ Impact prévu: les résultats prévus du processus de systématisation peuvent avoir un impact important sur des pratiques futures ;
- ▶ Les circonstances dans lesquelles se développe le projet sont prises en compte lors de la réalisation des travaux de capitalisation d'expérience
- ▶ Le transfert des connaissances peut se faire de manière réaliste et il y a une évidence de l'utilisation future des produits de capitalisation de cette thématique;
- ▶ Des résultats (positifs ou négatifs !) sont connus et documentés ;
- ▶ Durabilité : l'expérience, le processus, l'outil est, ou pourrait devenir durable (de point de vue financier, politique et social) ;
- ▶ L'expérience est innovante dans la façon dont elle traite des problèmes ;
- ▶ Faisabilité : la mission de capitalisation a accès aux personnes et documents.

Cette grille a été utilisée de manière dynamique pour ne pas entraver les réflexions des personnes présentes. Il s'agissait de mener un brainstorming et encadrer les échanges pour aboutir à valider la faisabilité de l'exercice sur les thèmes retenus.

3.4.2. COLLECTER LES DONNÉES À TRAVERS DES ENTRETIENS ET FOCUS GROUPS AVEC LES BÉNÉFICIAIRES ET PARTIES PRENANTES DE LA MISE EN ŒUVRE.

Un plan de collecte de données pour la zone d'intervention du PMSAN a été conçu lors de la rédaction de la note de cadrage. Ce plan a été affiné lors des réunions consacrées à l'identification et/ou la validation des thèmes de capitalisation. La grille suivante a été utilisée pour conduire les entretiens et focus group en vue de collecter les données pour l'élaboration des fiches de capitalisation :

- ▶ Reconstruction de ce qui s'est réellement passé
 - ▶ Dans l'ordre chronologique, comment se sont déroulées les différentes interventions dans lesquelles vous avez pris part ?
 - ▶ Comment cela a-t-il été fait?
 - ▶ Quelles sont les grandes étapes de ce qui a bien fonctionné
- ▶ Détermination des points d'inflexion
 - ▶ A quels moments avons-nous résolu des difficultés qui jusque-là constituaient des points de blocage ?
 - ▶ Quels événements nous ont semblé constituer des bonds en avant ?
 - ▶ Y a-t-il eu des moments où nous avons particulièrement eu le sentiment de devoir développer de nouvelles compétences ou d'innover ?
 - ▶ Y a-t-il eu des événements ou des choix indispensables sans lesquels nous n'aurions pas pu atteindre les résultats obtenus ensuite ?
- ▶ Extraction des savoir-faire.
 - ▶ Quels sont les gestes qui nous permirent d'améliorer notre activité / obtenir de meilleurs résultats?
 - ▶ Quelles sont les leçons apprises?

Les discussions avec les secteurs et les consortiums ont également porté sur des propositions pour diffuser les résultats de la capitalisation aux niveaux local, départemental et national. Pendant la collecte de données, le responsable de la mission de capitalisation a reçu le soutien de M. Djiloup FRANCOIS pour la réalisation des groupes de discussion et l'aide logistique de l'équipe de l'Assistance Technique pour les déplacements sur le terrain.

Les activités sur le terrain ont eu lieu dans les départements du Nord-Ouest, de l'Artibonite et de la Région Métropolitaine entre le 30 mai et le 8 juillet 2022. Les activités à distance ont continué d'août à octobre 2022, avec la rédaction effectuée à domicile.

Dix communes sur les treize ayant participé aux interventions du PMSAN, ont été touchées par la mission. Il s'agit des communes suivantes par ordre alphabétique: Anse-Rouge, Baie de Henne, Bassin Bleu, Bombardopolis,

Chansolme, Gonaïves, Gros-Morne, Jean-Rabel, Môle Saint Nicolas, Port de Paix, Saint – Louis du Nord, Terre-Neuve. Les 2 communes qui n’ont pas été touchées sont l’île de la Tortue et Anse à Foleur. Au moment de la réalisation des travaux, des tensions au niveau de la sécurité ont amené à faire des compressions sur le temps de travail sur le terrain.

Le choix de la mission de capitalisation pour se concentrer sur 10 communes au lieu de 13 a été fondé sur les éléments suivants : les activités menées par les consortiums Caritas, Gadel et Giradel dans les municipalités de Port-de-Paix et Saint Louis du Nord sont similaires à celles en cours à Anse-à-Foleur. De plus, la situation de sécurité à Saint Louis du Nord s’est détériorée dans la période de terrain de la mission, il était donc nécessaire de limiter les déplacements entre Saint Louis du Nord et Anse à Foleur. À l’île de la Tortue, les activités du consortium ID-MDM Canada concernent principalement le Lot 2 sur la prévention et le traitement de la malnutrition.

La mission de capitalisation a visité les activités de ce consortium dans les communes de Saint Louis du Nord et de l’arrondissement de Môle Saint Nicolas. De ce fait, la mission de capitalisation estime que la couverture des 10 communes est suffisante pour représenter l’ensemble des zones d’intervention du PMSAN.

Dans chaque commune, des réunions ont été organisées avec des représentants des secteurs, des autorités locales, des bénéficiaires du PMSAN et des informateurs clés de la société civile. Au total, 59 groupes de discussion ont été organisés avec les bénéficiaires et les autorités locales, avec une moyenne de 5 hommes et 3 femmes par groupe. Des groupes de discussion spécifiques pour les femmes bénéficiaires du PMSAN ont également été organisés.

Au niveau des secteurs, les invitations ont été lancées par les Directions Départementales du MPCE de l’Artibonite et du Nord-Ouest.

La mobilisation des bénéficiaires du PMSAN a été coordonnée avec les opérateurs, les agents des secteurs et les autorités locales, en fonction des profils des personnes à inviter. Des rencontres en face à face ont été organisées avec le personnel local des consortiums GRET, PROTOS, ID, Caritas Suisse et PMM pendant la même période. Les réunions à distance avec les points focaux des secteurs, la Délégation de l’Union européenne, le Bureau des Nations Unies, la Régie et l’Assistance Technique, ainsi que les consortiums WHH, PROTOS et UNICEF ont été poursuivies en juillet, août et septembre.

3.4.3. HARMONISER LES APPROCHES DE LA CAPITALISATION ENTRE LES OPÉRATEURS

Les opérateurs ont été appuyés de deux manières dans leur exercice de capitalisation.

- ▶ Au cours du mois de juin, des rencontres ont été organisées entre le consultant en capitalisation et le staff concerné par l’exercice de capitalisation dans es bureaux de terrain des consortiums. Ces rencontres ont permis de travailler sur l’identification des thèmes de capitalisation et sur la méthodologie pour conduire l’exercice de capitalisation. Des rencontres à distance one to one ont été poursuivies avec WHH, PPM, GRET, PROTOS par la suite pour affiner des points concernant la méthodologie de capitalisation.

- ▶ Le deuxième type d'appui a été réalisé à distance avec la participation de la DUE en vue d'harmoniser les processus de capitalisation des partenaires. Ces rencontres ont lieu par vidéoconférence les 22 septembre, 4 octobre et 18 octobre 2022. Les difficultés d'accès à l'internet durant la période pour certaines personnes ont été compensées par le partage des enregistrements de ces rencontres.

3.4.4. PRÉPARER DES RAPPORTS, FICHES DE CAPITALISATION, PLAN DE DÉPLOIEMENT ET DE DIFFUSION

La diffusion sera faite après approbation finale du CST du rapport comprenant les produits de capitalisation mais aussi une proposition de plan de déploiement a été élaborée en collaboration avec l'expert court terme de l'assistance technique spécialisé en communication et visibilité. Cette diffusion se fera de manière proactive avec la Régie afin de garantir leur prise en compte lors des prochaines interventions. Les produits de connaissance feront aussi l'objet d'une publication spéciale sous la forme d'une brochure pour laquelle le concours de l'expert en communication sera mobilisé.

3.4.5. LES LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE

La mission de capitalisation a essayé d'avoir une couverture large des thématiques. Toutefois, vu l'ampleur du programme, il n'est pas possible d'être exhaustif. Des choix ont été faits en concertation avec les acteurs de la SAN sur les sites à visiter et les personnes à rencontrer dans le cadre de la capitalisation.

L'approche de la capitalisation a des ressemblances avec une évaluation, mais elle ne peut pas la remplacer. La réalisation d'une évaluation du PMSAN sera complémentaire à l'exercice de capitalisation.





4.

LES RÉSULTATS DE LA MISSION DE CAPITALISATION

4.1. LE DÉROULEMENT DES FOCUS GROUPES

Pour mener à bien cette mission, des visites de terrain ont été effectuées et des rencontres ont eu lieu avec les acteurs de la SAN. Les rencontres face à face ont été combinées avec des rencontres en ligne. Le tableau ci-dessous présente les communes visitées avec le nombre de personnes rencontrées réparties selon le sexe.

Tableau 1. Nombre de focus group organisés.

| COMMUNE | NOMBRE DE FOCUS GROUP | NOMBRE DE PARTICIPANTS | HOMME | FEMME |
|-----------------------|-----------------------|------------------------|-------|-------|
| Saint – Louis du Nord | 4 | 22 | 14 | 8 |
| Bassin Bleu | 8 | 70 | 43 | 27 |
| Chansolme | 7 | 65 | 39 | 26 |
| Terre-Neuve | 3 | 25 | 12 | 13 |
| Gros-Morne | 7 | 54 | 26 | 28 |
| Anse-Rouge | 2 | 20 | 13 | 7 |
| Bombardopolis | 3 | 26 | 16 | 10 |
| Baie de Henne | 2 | 20 | 17 | 3 |
| Jean-Rabel | 5 | 42 | 9 | 33 |
| Mole Saint Nicolas | 4 | 28 | 23 | 5 |
| Port de Paix | 9 | 59 | 38 | 21 |
| Total | 54 | 431 | 250 | 181 |
| Ratio homme / femme | | | 58% | 42% |

Au moment de la planification des focus groups, il était prévu de faire jusqu'à 6 focus groups dans les communes ayant un nombre plus important d'interventions et au minimum 2 focus groups dans les communes ayant un nombre moindre d'interventions.

Des ajustements ont été faits pour augmenter le nombre de focus groups en accord avec les autorités locales pour les communes de Bassin-Bleu, Chansolme, Gros-Morne et Port de Paix.

Les déplacements des bénéficiaires sont difficiles dans ces communes et la mission avait les moyens de se déplacer sur les différents sites d'intervention. C'est pourquoi il a été décidé de faire plus de 6 rencontres dans ces communes pour toucher les représentants des bénéficiaires dans différents sites. Il faut également souligner que l'engagement des autorités locales dans la mobilisation des bénéficiaires dans ces communes était fort, et qu'ils ont créé les conditions nécessaires pour réaliser les rencontres après avoir fait de nouveaux arrangements pour les lieux de rencontres.

4.2. IDENTIFICATION ET VALIDATION DES THÉMATIQUES DE CAPITALISATION RETENUES

4.2.1. IDENTIFICATION ET VALIDATION DES THÉMATIQUES AU NIVEAU PROGRAMME

Trois ateliers participatifs ont été organisés avec les secteurs à l'étape de l'identification et/ou validation des thématiques.

Le premier atelier a été organisé le 6 mai 2022 à l'hôtel Le Montcel avec les points focaux des secteurs, les cadres impliqués dans les travaux de la SAN au sein de chaque secteur, le BON, la Régie et l'Assistance Technique.

Le deuxième atelier s'est tenu avec les directeurs départementaux du Nord-Ouest. La programmation a été faite de manière à avoir un atelier en face à face, à cause de la conjoncture sécuritaire, elle a dû se faire de manière hybride. Les cadres des directions départementales du MAST, MPCE, MCDF, MARNDR participants se sont réunis à l'hôtel Rendez-Vous à Port de Paix, le consultant et un cadre de l'assistance

technique ont animé la séance à distance.

Le troisième atelier pour le Haut Artibonite, a pu se réaliser entièrement en salle à l'hôtel Village des Dattes à Gonaïves. Une rencontre préparatoire a été tenue par le consultant avec le directeur départemental du MPCE du HA et celui-ci a pris en charge la mobilisation des cadres des directions départementales pour leur participation à la rencontre.

Les activités d'élaboration et d'approbation locale des termes des références ont permis de franchir une première étape dans le processus d'identification et/ou de validation des thématiques au niveau programme.

La mission de capitalisation a organisé des rencontres avec les

parties prenantes institutionnelles du PMSAN. À l'issue de ces rencontres, les thématiques contenues dans les termes de référence élaborés par l'Assistance

Technique et validées par les membres du Comité de Suivi Technique (CST) ont été confirmées.

4.2.2. IDENTIFICATION ET VALIDATION DES THÉMATIQUES AU NIVEAU OPÉRATIONNEL (CONSORTIUMS)

Des rencontres en face à face et à distance ont été organisées avec les consortiums GRET, PROTOS, ID, Caritas Suisse et PMM, concernant la capitalisation des thèmes opérationnels. Des échanges ont eu lieu pour identifier ou valider leurs thèmes de capitalisation, lors de réunions séparées avec chaque consortium. Par la suite, trois ateliers à distance ont réuni les correspondants en capitalisation de chaque consortium pour discuter de l'harmonisation de leurs thématiques.

À la suite des divers échanges avec les opérateurs de terrain, la liste des thèmes de capitalisation suivante a été retenue. Pour la plupart, l'exercice de capitalisation au moment de la rédaction de ce document sont encore en cours. Nous ne reprenons que les fiches pour lesquelles l'exercice a été clôturé. Celles-ci sont marquées en gras.

Tableau 2. Les thématiques en cours de capitalisation par les consortiums

| CONSORTIUM | THÈMES |
|-----------------------------------|--|
| AVSI | <i>Le réseau bénévole des parents leaders et leur relevance dans la communauté pour le changement de comportement et la surveillance nutritionnelle.</i> |
| Caritas, GADEL, GIRADEL | <i>Fonctionnalité et impact concrets du renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance des services de base pour la promotion de la sécurité alimentaire et l'amélioration de l'état de santé nutritionnelle des enfants MAM de moins de 5 ans</i> |
| FORSNUT (ID et MdM-C) | <i>Promotion de la santé par les OCB</i> |
| FORSNUT (ID et MdM-C) | <i>Compagnonnage Institutionnel</i> |
| GIRESECAM (PROTOS) | <i>Approche GIRE dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques</i> |
| GIRESECAM (PROTOS) | <i>L'identification et l'accompagnement des associations communautaires d'épargne et de crédit (TIPA)</i> |
| Pasan-Apros (GRET ACF) | <i>Capitalisation du dispositif de Crédit Elevage</i> |
| Pasan-Apros (GRET ACF) | <i>Le dispositif de crédit semences</i> |
| Pasan-Apros (GRET ACF) | <i>Le processus de graduation des ménages du filet de protection sociale.</i> |
| Tèt ansanm pou grangou kaba (PMM) | <i>La promotion de l'utilisation des techniques d'efficacité énergétique solaire / de l'énergie verte dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et le changement climatique</i> |

| CONSORTIUM | THÈMES |
|-------------------------------------|--|
| WHH, Fonkoze, Ayiti Gouvenans | <i>Méthode de production et de stockage de semences locales</i> |
| WHH, Fonkoze, Ayiti Gouvenans | <i>Le système POG dans le renforcement de l'élevage caprin (remboursement de progénitures pour être remis à d'autres bénéficiaires).</i> |
| WHH, Fonkoze, Ayiti Gouvenans | <i>Groupe d'intérêt: une approche collective pour la gestion des bassins-versants à l'échelle locale</i> |
| WHH, Fonkoze, Ayiti Gouvenans | <i>La graduation des ménages en Haïti: une opportunité grâce à l'approche CLM dans le cadre du PMSAN pour sortir de l'ultra-pauvreté</i> |

PRODUITS DE L'EXERCICE DE CAPITALISATION NIVEAU PROGRAMME

Le fruit des exercices de capitalisation est présenté ci-après sous la forme de fiches reprenant notamment, le contexte et la justification, les résultats attendus, l'historique de la mise en œuvre, les résultats obtenus, les succès et difficultés rencontrées, les leçons apprises et les recommandations

Cette présentation est faite en 2 volumes :

- ▶ VOLUME I : LECONS TIRÉES DU VOLET I DU PMSAN GOUVERNANCE
- ▶ VOLUME II : LECONS TIRÉES DU VOLET II DU PMSAN ACCES AUX SERVICES DE BASE



A.

**LEÇONS TIRÉES DU VOLET I
DU PMSAN GOUVERNANCE**



5.

FICHE 1 : LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION

5.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION

Le Programme Indicatif National (PIN) pour Haïti du 11^{ème} FED n° FED/2016/39-097 a identifié la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) comme l'un de ses quatre secteurs de concentration.

Le « Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ciblant les populations les plus vulnérables » (Programme SAN 11^{ème} FED 2017-2022) en est le fruit.

Ce programme fait partie du cadre stratégique général de l'UE, qui définit les interventions liées à la SAN.

Ce cadre est constitué de l'approche de réduction de la pauvreté qui se décline, pour la SAN, dans les Communications sur la sécurité alimentaire (2010), la nutrition (2013), la résilience (2012) et la protection sociale (2012).

Par ailleurs, le PMSAN s'inscrit également dans le cadre d'actions de l'UE en Haïti pour l'intégration de la résilience, plus spécifiquement dans le plan d'action LRRD (Linking Relief, Rehabilitation and Development), élaboré conjointement en 2015 avec ECHO (European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations) et les Etats membres.

La politique de l'Union Européenne en Haïti vise à encourager la résolution de la crise alimentaire et nutritionnelle en passant des contrats directs avec des ONG internationales qui agissent souvent en tant que chefs de file avec d'autres acteurs locaux et internationaux.

Pour sélectionner ces ONG, un appel à propositions est généralement organisé.

5.1.1. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION.

Lors de la préparation de l'appel à propositions, on s'attendait à obtenir les résultats suivants :

- ▶ La participation efficace et active des secteurs tant au niveau central qu'au niveau départemental dans la conception de l'appel à propositions. Ainsi, le choix des zones et des stratégies d'intervention devait tenir compte des résultats de l'étude PDSAN NO HA en 2017.
- ▶ La prise en compte des politiques sectorielles dans la mise en œuvre du programme, en notamment les incluant dans les annexes du document de l'appel à propositions.
- ▶ La coordination du processus tout au long de la durée, garantie par le MPCE en étroite collaboration avec la Régie et le BON.

5.1.2. HISTORIQUE SUR LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION

En novembre 2016, la firme NIRAS, recrutée par la DUE, a démarré les activités d'élaboration du PDSAN-NO (et HA). Ce document se voulait un document d'orientation stratégique pour les interventions qui devaient se réaliser pour le secteur SAN dans la zone ciblée pour la période 2017-2022.

Le pilotage du PDSAN-NOHA a été assuré par les membres du Groupe Technique de Travail (GTT)², mis en place pour renforcer l'approche intersectorielle dans le secteur de la SAN.

Ce processus a été lancé en attendant l'entrée en vigueur de la PSNSSANH.

Les secteurs qui ont contribué aux travaux du GTT sont le MARNDR, le MSPP et le MAST ainsi que la Coordination

Nationale pour la Sécurité Alimentaire (CNSA) – au niveau national et départemental³.

La 1ère phase des travaux du PDSAN-NO-HA a permis d'élaborer le Plan Départemental SAN et son Plan d'Action sur une durée de 5 ans.

L'enveloppe budgétaire initiale pour la mise en œuvre de la phase 1 et 2 était de 100 millions d'euros, mais seulement 32,351,371 euros ont été consacrés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) dans les régions du Nord-Ouest et du Haut Artibonite jusqu'en 2020. Toutefois, en 2021, le budget a augmenté à 46,980,617 euros sans qu'un appel à propositions ne soit lancé ; en effet, des contrats directs ont été signés entre la DUE et le consortium WHH - qui était

2 Les points focaux du MAST, MARNDR/CNSA, MSPP, BON

3 Plan Départemental de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle du Nord- Ouest (et de l'Arrondissement de Gros-Morne – Haut Artibonite), 2017

un candidat non retenu lors du premier appel – et, l'UNICEF

Le plan d'action du PDSAN NOHA, a été structuré autour d'interventions combinant développement rural, filets de protection sociale, santé et nutrition.

Lors de son élaboration, le PDSAN NOHA comportait la séquence chronologique des activités à mettre en œuvre, les aspects organisationnels liés au pilotage et au suivi du programme ainsi que les ressources nécessaires.

Suite à l'élaboration du PDSAN NOHA et de son plan d'actions, le Devis Programme et les termes de référence pour des services d'assistance technique ainsi que les lignes directrices pour l'appel à propositions ont été rédigés.

Le processus d'élaboration des lignes directrices de l'appel à propositions (AAP) s'est fait de manière participative en intégrant la consultation des acteurs clés (institutions partenaires, autorités locales, société civile...).

5.1.3. RÉSULTATS OBTENUS AVEC LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION

Le 11^e FED a mobilisé plus de 50,7 millions d'euros pour le PMSAN. Les bénéficiaires de ce programme sont les groupes les plus vulnérables parmi les populations des deux départements cibles, en particulier les femmes et les jeunes. Selon les données du dernier recensement effectué par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique en 2015, la population totale des 13 communes ciblées par le projet s'élève à 959 146 habitants.

Tenant compte de la croissance démographique depuis 2015, le nombre d'habitants de la zone du projet pourrait être supérieur à un million⁴. Le tableau ci-dessous présente la liste des projets mis en œuvre par consortium avec leur budget et leur durée.

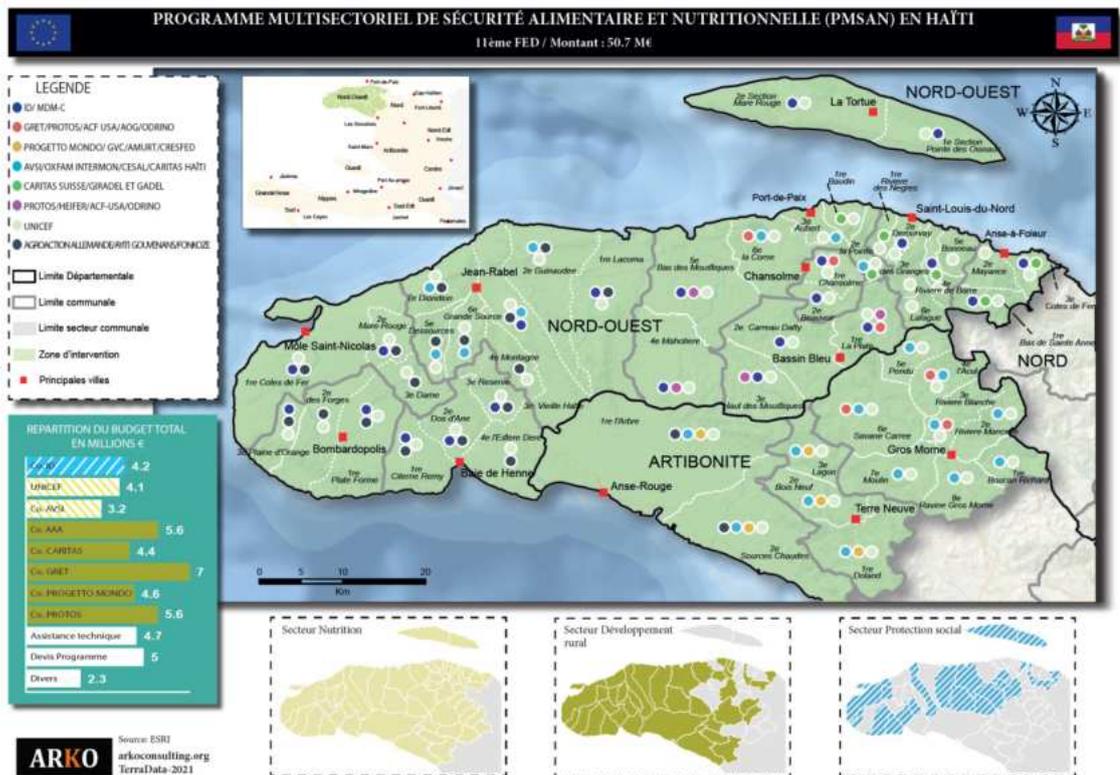
⁴ ROM Report. Project reference C-402484. Delegation in charge Haiti. Report date 27/01/2021

Tableau 3. Liste des projets du PMSAN par consortium avec le montant et la durée initiale

| TITRE DU PROJET | OPÉRATEURS | BUDGET | DURÉE EN MOIS |
|---|--|-----------------------|----------------------|
| <i>Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord</i> | <i>Caritas Suisse (Chef de file) ; GIRADEL et GADEL</i> | <i>4.977.633,30 €</i> | <i>42</i> |
| <i>Tèt Ansanm pou Grangou Kaba : Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables de Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite)</i> | <i>Progettomondo (Chef de file) : WW-GVC, AMURT, CRESFED</i> | <i>5.128.540,97 €</i> | <i>47</i> |
| <i>Approche Intégrée à la Sécurité Nutritionnelle</i> | <i>AVSI (Chef de file) CESAL CARITAS HAITI</i> | <i>3.525.747,40 €</i> | <i>40</i> |
| <i>Renforcement du système de santé et des acteurs du Nord-Ouest face à la malnutrition</i> | <i>Initiative Développement (ID) (Chef de file) ; Médecin du Monde Canada</i> | <i>4.627.675,00 €</i> | <i>48</i> |
| <i>Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'accès à la protection sociale dans le bassin versant de Trois Rivières (Pasan-Apros)</i> | <i>GRET (Chef de file) ; PROTOS, ACF USA, AOG, ODRINO</i> | <i>7.851.283,36 €</i> | <i>48</i> |
| <i>Titre du projet</i> | <i>Opérateurs</i> | <i>Budget</i> | <i>Durée en mois</i> |
| <i>GIRE-SECALM – Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la Protection Sociale dans trois bassins versants de la zone hydrographique de Môle St Nicolas/Moustiques.</i> | <i>PROTOS (Chef de file) ; HEIFER et ACF USA, ODRINO</i> | <i>6.244.492,36 €</i> | <i>42</i> |
| <i>Amélioration de la résilience économique et environnementale des ménages vulnérables dans le cadre du PMSAN</i> | <i>Welthungerhilfe (WHH) (Chef de file) Fondation Fonkoze Ayiti Gouvenans (AG)</i> | <i>5.555.556,00 €</i> | <i>32</i> |
| <i>Renforcement des Capacités de Réponse Nutritionnelle en Haïti dans le cadre du PMSAN</i> | <i>UNICEF</i> | <i>4.124.084,48 €</i> | <i>36</i> |

La carte ci-dessous montre les zones de mise en œuvre des projets du PMSAN dans les départements du Nord-Ouest et de l'Artibonite par opérateurs.

Figure 1. Carte de répartition des opérateurs du PMSAN dans la zone d'intervention NOHA.



Source : ESRI, Arkoconsulting, TerraData, 2021.

Cet appel à propositions a permis de mobiliser un grand nombre d'acteurs pour s'attaquer à la problématique de la SAN en Haïti d'une manière innovante en mettant en œuvre l'approche intersectorielle prônée dans la Politique et Stratégies Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti (PSNSSANH) et stratégie d'intervention choisie pour le PMSAN.

En dehors de cette approche intersectorielle, l'appel à propositions a aussi mis en avant d'autres approches en exemples l'approche intégrée « bassins versants », puis la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE).

L'appel à proposition prévoyait des interventions du lot 1 dans les 5 bassins-versants de la zone d'intervention couverte par le PMSAN.

Le tableau ci-dessous présente les noms des bassins-versants avec les projets du lot 1 en exécution et les consortiums en charges de la mise en œuvre de ces projets

Tableau 4. Répartition des projets du lot 1 selon les bassins-versants cités dans l'appel à proposition

| BASSINS-VERSANTS CIBLÉS PAR L'APPEL À PROPOSITIONS POUR LE LOT 1 | PROJET CONÇU POUR CES BASSINS-VERSANTS | CONSORTIUM D'ONG |
|--|--|---|
| Vallée des Trois Rivières (898 km ²) dans la zone constituée des communes suivantes : Port de Paix, Chansolme, Bassin Bleu et Gros Morne, Terre Neuve | Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'accès à la protection sociale dans le bassin versant de Trois Rivières (Pasan-Apros) | GRET (Chef de file) ; PROTOS, ACF USA, AOG, ODRINO |
| Bassin Versant Port-de-Paix/Port-Margot (547 km ²) dans la zone constituée des communes suivantes : Port de Paix, Anse à Foleur, St-Louis du Nord. | Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord | Caritas Suisse (Chef de file) ; GIRADEL et GADEL |
| Bassin Versant Bombardopolis/Gonaïves (1130 km ²) dans lequel la zone constituée des communes suivantes : Bombardopolis, Baie de Henne, Anse Rouge, Terre Neuve. | Tèt Ansanm pou Grangou Kaba : Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés et des populations vulnérables de Anse Rouge et Terre Neuve (Haut Artibonite) | Progettomondo (Chef de file) : WW-GVC, AMURT, CRESFED |
| | Amélioration de la résilience économique et environnementale des ménages vulnérables dans le cadre du PMSAN | Welthungerhilfe (WHH) (Chef de file) Fondation Fonkoze Ayiti Gouvenans (AG) |
| Bassin versant Môle St Nicolas/Moustiques (795 km ²) couvrant une partie des communes suivantes : Bombardopolis, Mole St Nicolas, une partie de Jean Rabel. | GIRE-SECALM – Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la Protection Sociale dans trois bassins versants de la zone hydrographique de Môle St Nicolas/Moustiques. | PROTOS (Chef de file) ; HEIFER et ACF USA, O-DRINO |

| BASSINS-VERSANTS CIBLÉS PAR L'APPEL À PROPOSITIONS POUR LE LOT 1 | PROJET CONÇU POUR CES BASSINS-VERSANTS | CONSORTIUM D'ONG |
|--|--|------------------|
| Bassin versant Ile de la Tortue (179 km2) | <i>Pas de projet du lot 1, seulement des projets du lot 2. Des négociations avec ID ont permis de mettre en place des interventions limitées du lot 1.</i> | |

L'appel à proposition a permis de mobiliser dans un premier temps 6 consortiums auxquels viennent s'ajouter par la suite le consortium de WHH et l'UNICEF.

Au total ce sont 22 opérateurs qui participent à la mise en œuvre des projets.

Cela représente un défi important où plusieurs acteurs doivent s'harmoniser.

L'appel à propositions pour la subvention de projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) a permis de subventionner six projets fin 2018. Les projets se trouvent dans toutes les communes où le programme SAN a été développé, soit 10 dans le Nord-Ouest et 3 dans l'Artibonite.

Les projets ont été formulés en deux lots, lot 1 centré sur l'agriculture et la protection sociale et lot 2 centré sur la santé et la nutrition, mais sans concertation préalable.

En 2021 seulement, WHH et UNICEF ont été contractualisés pour compléter la couverture santé nutrition, agriculture, PPS des zones d'intervention déficiente.

5.1.4. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS RENCONTRÉS AVEC LA PROCÉDURE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT DE L'APPEL À PROPOSITION.

Les secteurs ont été impliqués dans la préparation de l'appel à propositions et le processus a abouti au financement d'interventions en lien avec le PDSAN NO HA. Malgré cela, il est indéniable que certaines difficultés ont surgi. En particulier, le statut d'observateur imposé par les règlements de l'Union européenne aux parties prenantes de la gestion indirecte a limité la participation des secteurs dans l'analyse des dossiers.

Cette faible implication des points focaux à ce stade est malheureuse car, c'est une occasion manquée d'avoir le point de vue des secteurs dans la sélection des dossiers des opérateurs.

Malheureusement, l'assistance technique et la régie n'ont pas pu participer à la préparation de l'appel à propositions, en raison d'un décalage entre son lancement et la contractualisation de l'assistance technique et la mise en place de la régie.

La disponibilité des cadres est essentielle pour ce genre de programme, mais ces cadres étaient soumis à d'autres activités pour leur institution.

Il importe aussi de souligner que certaines des exigences contenues dans l'appel à propositions ont représenté des défis pour les opérateurs :

- ▶ le cumul envisagé d'approches à mettre en œuvre (approche intersectorielle, approche GIRE, Bassins Versants et ce, sur 5 bassins-versants ayant un réseau de transports déficients) ;
- ▶ une Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti (PSNSSANH) prônant l'approche intersectorielle non encore validée ;
- ▶ Une couverture géographique trop ambitieuse ;
- ▶ le rapprochement d'intervenants au sein d'un même consortium ayant des compétences différentes sur une même thématique intersectorielle.

En couplant une vision d'approche bassin-versant (ou plutôt sous bassin versant pour réduire les zones de travail, option choisie par les opérateurs), avec une approche intersectorielle SAN, l'appel à propositions a laissé la voie libre à l'adoption de multiples approches méthodologiques dans les projets rendant difficile l'harmonisation.

De ce fait, les besoins de coordination se sont avérés beaucoup plus importants que prévu et on a affaibli l'approche multisectorielle de la SAN au niveau local.

Sans occulter le fait que le contexte national de l'époque n'était pas favorable aux échanges fluides entre les institutions en raison des troubles en cours. Le PDSAN NO HA avait bien délimité les zones d'intervention.

L'appel à proposition n'a pas été assez précis dans son ciblage géographique.

Cela a obligé par exemple, le consortium GRET à analyser de manière approfondie toute la zone des trois rivières pour identifier quel était les sous-bassins versants finalement à retenir compte tenu de leurs moyens financiers (Photo 5).

Lors de l'appel à propositions, l'objectif était de couvrir l'ensemble des communes avec des projets des deux lots. Toutefois, après la sélection des dossiers, certaines zones ont été couvertes par un seul lot, ce qui ne correspondait pas au plan initial.

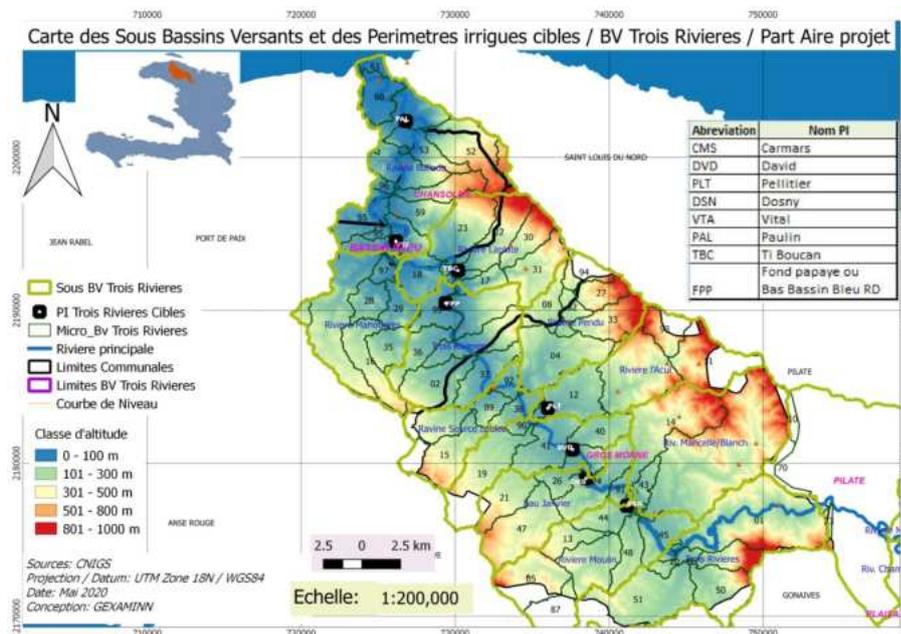
Cela s'est surtout démontré dans les communes de l'arrondissement du Môle Saint Nicolas où, il n'y avait que des projets du lot 1 centrés sur la santé / nutrition. Dans ces conditions, difficile de mettre en œuvre une approche intersectorielle de la SAN.

Cela a eu pour conséquences d'affaiblir considérablement la stratégie du programme. Cette situation a aussi obligé à plus d'efforts de coordination de l'assistance technique, ainsi que des opérateurs et de la Régie, qui a finalement affecté la coordination du Volet 1 du PMSAN. Lors de l'appel à propositions, il avait été demandé que les consortiums disposent de spécialistes pour chaque thème. Toutefois, les consortiums sélectionnés n'ont pas suffisamment tenu compte de l'importance de la spécialisation dans la composition de leurs membres ou opérateurs pour la mise en œuvre du programme. Les membres ou opérateurs étaient plutôt des généralistes, ce qui a conduit à

une composition finale qui ressemblait davantage à des conglomerats d'acteurs sans réelle coordination. Étant donné le nombre limité d'opérateurs dans le domaine de la protection sociale, il s'est

avéré qu'un opérateur tel que ACF s'est retrouvé associé à deux consortiums différents, à savoir PASAN APROS et GIRESECAM, dans des territoires assez disparates.

Figure 2. Les sous bassins versants du bassin versant des Trois Rivières, zone d'intervention du consortium PASAN APROS, chef de file GRET. Tiré d'une étude commanditée par le GRET.



5.1.5. LEÇONS APPRIS EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT D'APPEL À PROPOSITIONS

Conformément aux procédures de l'Union européenne, les parties prenantes de la gestion indirecte ont un statut d'observateur. Il aurait été préférable de permettre une participation plus active des parties prenantes dans l'analyse des dossiers afin de mieux refléter les besoins et les préoccupations des différents secteurs impliqués.

La présence de l'assistance technique et de la régie et la disponibilité des cadres secteurs sont nécessaires pour la préparation de l'appel à propositions.

Le couplage de la vision d'approche bassin-versant avec une approche intersectorielle a rendu difficile l'harmonisation entre les différents projets conduits par les consortiums,

ce qui a nécessité une coordination stratégique et une harmonisation des approches plus importante que prévu.

Le contexte national n'était pas favorable aux échanges fluides entre les institutions en raison des troubles en cours.

La Politique et Stratégie Nationales de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition en Haïti n'était pas encore adoptée au moment de l'élaboration du PDSAN-NO/HA et le concept d'intersectorialité inclus dans la PSNSSANH n'était pas encore défini.

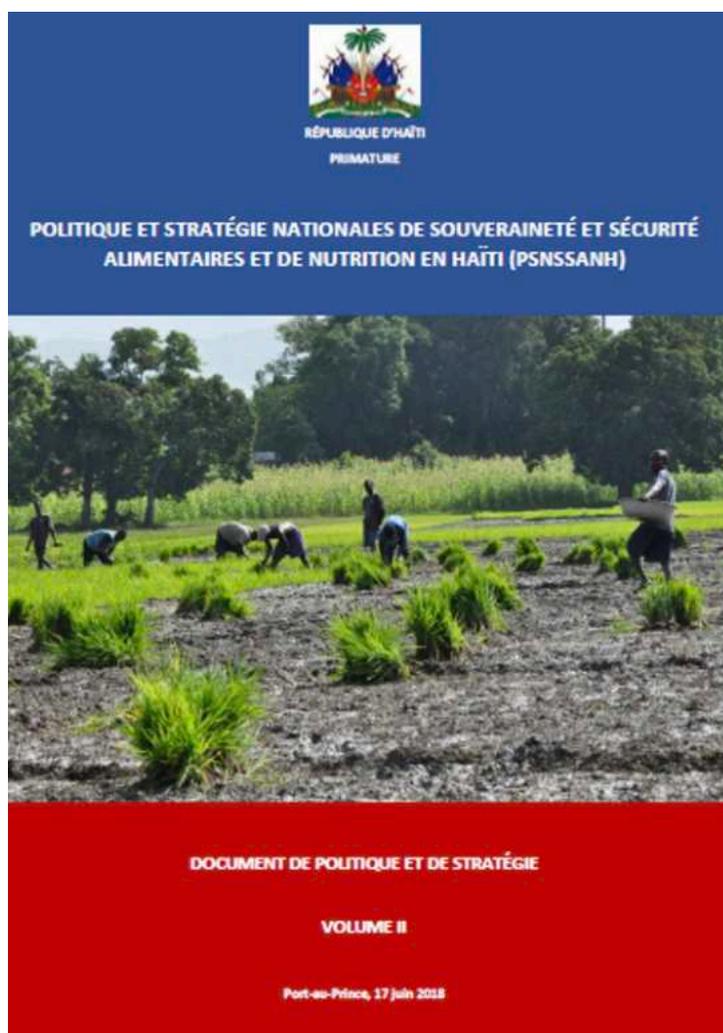
Les secteurs n'étaient pas préparés à travailler ensemble pour aborder la problématique de la SAN en raison de

l'habitude de travailler séparément et d'un manque de système d'information solide.

L'appel à proposition s'est plus focalisé sur les activités à mettre en place et n'était pas assez limitatif sur des zones géographiques.

Certaines communes ou sections de communes ont été couvertes seulement par le lot en santé et nutrition, ce qui a affaibli considérablement la stratégie intersectorielle du programme et a nécessité des efforts importants de coordination de la part de l'assistance technique, des opérateurs et de la Régie.

Photo 1. Publication de la PSNSSANH.



5.1.6. LES RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE PRÉPARATION ET DE LANCEMENT D'APPEL À PROPOSITIONS

AMPLEUR DE LA PARTICIPATION

Il serait souhaitable d'entreprendre des actions de plaidoyer auprès de l'Union européenne afin que les commentaires des points focaux des différents secteurs soient pris en compte et

puissent influencer le choix final des dossiers, même dans le cadre de la gestion indirecte. En effet, ces parties prenantes sont souvent bien informées et possèdent une expertise précieuse

dans leurs domaines respectifs. Leur participation active pourrait donc permettre de mieux évaluer les propositions des opérateurs et d'assurer une sélection plus juste et équilibrée des projets. Il est donc essentiel de valoriser leur point de vue et de veiller

à ce qu'il soit intégré dans le processus de décision de manière appropriée.

De même, il est important de garantir la contractualisation avec l'assistance technique et la mise en place de la régie avant même le lancement de l'appel à propositions.

HARMONISATION

Il est crucial de synchroniser les actions entre les différents acteurs pour éviter des discordances dans les projets.

Si nous considérons que la SAN est aussi un enjeu de gouvernance, l'approche bassin-versant devient moins prioritaire.

Deux approches différentes ont été utilisées pour aborder la SAN, ce qui a

causé des problèmes pratiques sur le terrain. La mise en place d'une approche du bassin-versant n'a pas facilité la logique d'intervention intersectorielle qui suit le découpage administratif du territoire ; exemple, si le bassin-versant englobe des communes distinctes ou même deux départements (Bassin-Versant des Trois Rivières).

COUVERTURE COMPLÈTE

Pour une application efficace de l'approche intersectorielle, il est primordial de cibler avec précision les zones géographiques concernées. Il est donc essentiel de s'assurer que toutes les communes ou sections de communes soient couvertes par des projets des deux lots. Cette approche permettrait d'assurer une meilleure coordination entre les différents secteurs impliqués

dans la mise en œuvre des projets et de garantir une couverture plus complète et équilibrée des zones concernées. En conséquence, il est recommandé de procéder à une évaluation plus rigoureuse des propositions et de veiller à ce que les projets sélectionnés correspondent bien aux objectifs initiaux.

SYSTÈME D'INFORMATION

Il est important de disposer d'un système d'information solide pour renseigner la SAN et faciliter la concertation entre les différents acteurs.

A ce titre, les indicateurs de suivi d'impact, d'effets, de résultats et même d'activités devraient déjà pouvoir être fixés dans le document d'appel à

propositions et être liés aux indicateurs renseignés dans le SISAN.

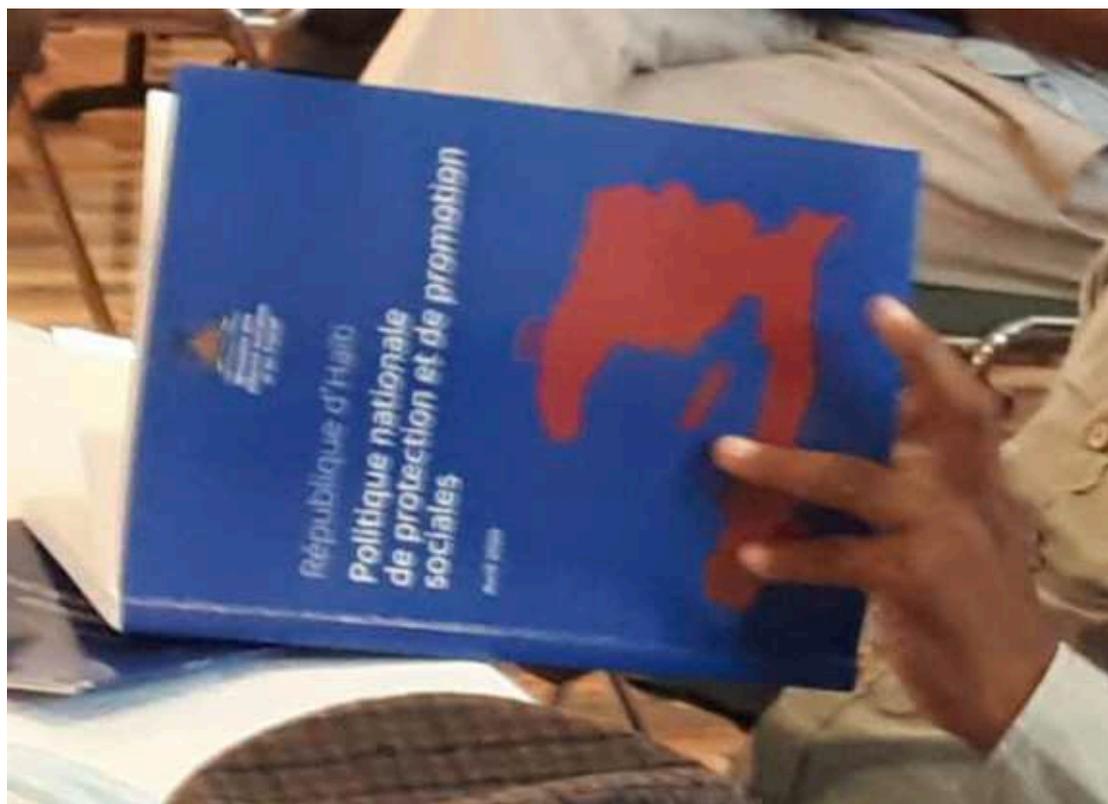
Les parties prenantes doivent suffisamment exploiter l'information disponible (réserve documentaire type bibliothèque virtuelle SAN) pour mieux orienter leurs réponses à l'appel à propositions.

APPROCHE INTERSECTORIELLE

Pour mettre en place un programme SAN efficace, il est essentiel que les politiques sectorielles soient déjà adaptées à la SAN, en particulier si un volet gouvernance y est intégré. Si une condition similaire devait se présenter à l'avenir, il serait important de mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement haïtien pour accélérer

l'adoption de politiques sectorielles adaptées à la situation. De cette manière, il serait possible de garantir une meilleure cohérence entre les différents programmes et politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que de renforcer les synergies entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets SAN.

Photo 2, Le document de la PNPPS



COMPOSITION DES CONSORTIUMS

Il convient de privilégier les consortiums unicéphale ou avec une coordination efficace aux compétences multidisciplinaire avérées, afin de faciliter le dialogue avec les institutions et les bénéficiaires.

La participation d'un nombre plus important d'opérateurs qualifiés dans le domaine de la protection et la promotion sociale doit être encouragé et recherché.

6.

FICHE 2 : LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES.

6.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES DU PMSAN.

Nous avons d'une part, les consortiums qui interviennent dans le domaine PPS, Santé nutrition, agriculture et qui se doivent de respecter les chiffres de bénéficiaires ciblés dans le document de l'Action, y compris la proportion Homme/femme et d'autre part, le système d'information du MAST (SIMAST), du MSPP (SISNU), les registres

du MARNDR dont les listes de personnes, reposent sur des enquêtes pas toujours très récentes.

Il était donc important de voir dans quelle mesure concilier la demande des opérateurs et l'offre fournie par les systèmes d'information.

6.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DU CIBLAGE

Les résultats attendus sont :

- ▶ Atteindre les ménages les plus vulnérables touchés par la MAM, en respectant les consignes de genre en matière de parité hommes-femmes ;
- ▶ Tenir compte des systèmes d'information existants afin de renforcer la gouvernance des secteurs sur cette thématique de ciblage.

6.1.3. HISTORIQUE SUR LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE

Au moment de démarrer les interventions sur le terrain, la méthodologie du ciblage était axée sur l'utilisation du SIMAST (Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail).

Ce système est un outil de gestion de données et s'insère dans le cadre de la PNPPS qui vise à doter le pays d'un registre social. Il a comme objectifs de permettre à l'État de:

- ▶ Collecter et analyser les informations sur les ménages vulnérables à partir de l'indice national de privation et de vulnérabilité (INPV);
- ▶ Faciliter la création d'un registre unique des bénéficiaires et centraliser la gestion des données;
- ▶ Améliorer la couverture sociale ;
- ▶ Renforcer les mécanismes de coordination⁵

En 2022, le SIMAST couvre 77 communes réparties sur les 10 départements et contient les données de 557,838 ménages. Ces données portent sur plusieurs caractéristiques des ménages (logement, consommation, éducation, accès à l'eau, à la santé, etc.).

Dans le cadre du PMSAN, l'UE en concertation avec les secteurs, ont ajouté 5 indicateurs liés à la SAN pour constituer un module SAN au SIMAST, le PROCSIMAST.

La liste de ces 5 indicateurs complémentaires est les suivants :

- ▶ Score de consommation alimentaire,
- ▶ Score de diversité alimentaire,
- ▶ Stratégies de survie,
- ▶ Household Economic Approach / Approche Économique des Ménages,
- ▶ MUAC (pour renforcer les aspects de malnutrition) ou périmètre brachiale.

L'harmonisation de l'approche du ciblage s'est révélée plus complexe que cela n'y paraissait et, cela a été l'une des questions les plus cruciales pour le démarrage du PMSAN.

Le processus décisionnel en matière de ciblage a pris plus de 6 mois...

Il faut noter que la base de données SIMAST n'est mise à jour qu'une fois

tous les trois ans. Au démarrage du PMSAN, seulement une petite partie des communes avait été inventoriée ; en 2018, le SIMAST ne couvrait que 20% de l'ensemble des communes (et 10% de la population de chacune de ces communes).

Lors du démarrage du (PMSAN), le Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST) était à ses débuts, tandis que le Système

d'Information de la Nutrition (SISNU) était déjà opérationnel à l'échelle nationale. Toutefois, il était difficile d'inclure les familles vulnérables ayant un enfant souffrant de Malnutrition Aiguë Modérée (MAM) dans les programmes de ciblage. Pour remédier à cette situation, il était primordial d'avoir les enfants MAM à la porte d'entrée du mécanisme de ciblage.

Malgré cela, les opérateurs du programme restaient réticents à utiliser le SIMAST, préférant se conformer strictement aux termes de leur contrat. Bien que des progrès aient été accomplis au cours des cinq dernières années, il reste à améliorer la communication entre les différentes bases de données pour assurer une prise en charge plus efficace des familles vulnérables et des enfants atteints de MAM.

Il fallait donc trouver une modalité pour s'assurer que les familles vulnérables ayant un enfant MAM soient incluses dans le ciblage.

Etant donné que certains ménages réellement vulnérables ne se retrouvaient pas forcément dans le système d'information du MAST, la première étape de la méthodologie de ciblage a consisté en une consultation menée par l'Assistance Technique avec les consortiums pour discuter de la méthodologie à utiliser en vue de permettre le démarrage des interventions de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).

En janvier 2019, une deuxième étape est franchie par la réalisation de l'atelier de 3 jours sur les méthodes d'intervention avec une approche consensuelle du ciblage.

Ces méthodes devaient garantir l'intersectorialité et la multi-dimensionnalité de la SAN, dans les interventions liées à l'agriculture et le développement rural, la protection et la promotion sociale, la santé et la nutrition. Les actions des lots 1 et 2 du programme devraient pouvoir se synchroniser.

A l'époque, l'utilisation du SISNU comme seconde base de choix pour les bénéficiaires était déjà envisagée et même, la question de mise en relation des systèmes d'information les uns avec les autres étaient déjà à l'ordre du jour.

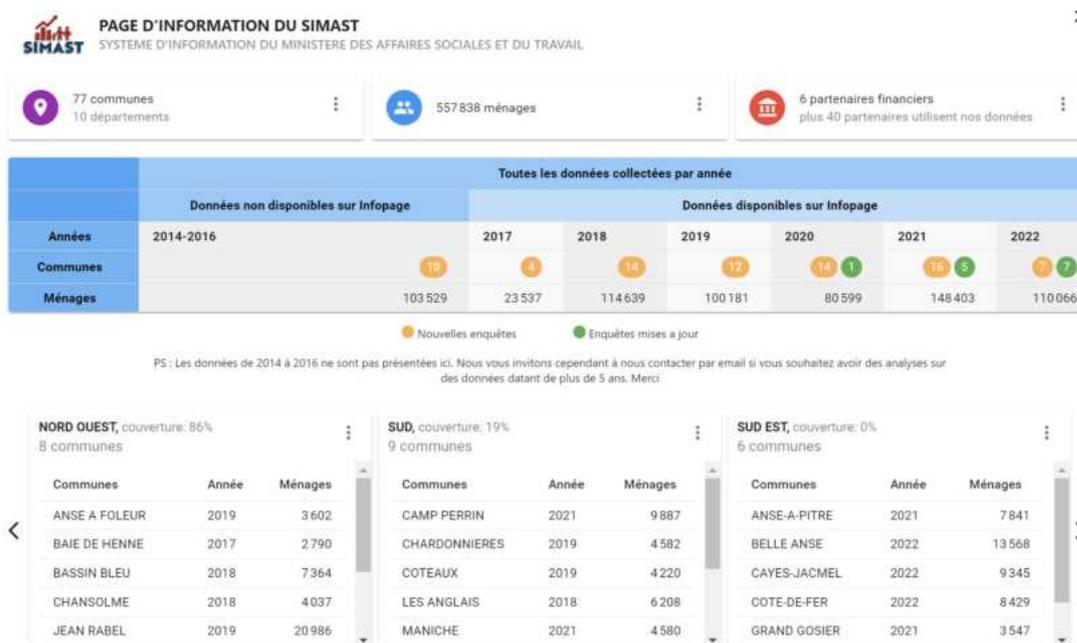
D'ailleurs, ces réflexions ont conduit à la sollicitation d'une mission court terme sur ce sujet.

Cette mission portée par le MPCE, a remis un rapport permettant de penser que la mise en place d'un SISAN où les données sectorielles SAN peuvent y être articulées est possible pour peu, qu'un réel engagement de l'Etat et de ses cadres soit pris.

Fort de cette situation, un consensus a finalement été trouvé.

Le ciblage est basé sur 2 entrées : la vulnérabilité informée par le SIMAST, couplée à la malnutrition renseignée par le MSPP au travers de ses structures sanitaires.

Figure 3. Page d'information du SIMAST



Source : <http://infopage.simast.info/>

Un mécanisme dit de « Portes d'Entrées » ou « ciblage maillage » a été défini et celui-ci s'aligne avec l'esprit intersectoriel de la SAN.

Il s'inscrit dans la logique de donner aux opérateurs du PMSAN des orientations stratégiques claires pour pouvoir sélectionner les ménages vulnérables, susceptibles de bénéficier des actions en récupération nutritionnelle, de développement rural et de protection et promotion sociales qui doivent être autant que possible se combiner.

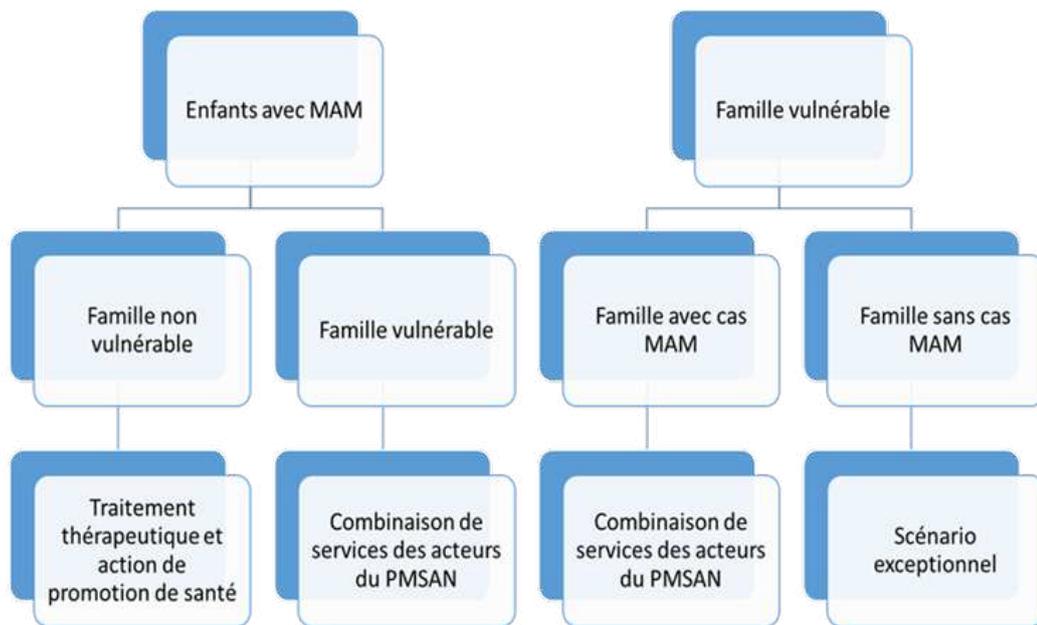
PORTE D'ENTRÉE 1 : CAS D'ENFANTS MAM ASSOCIÉS À DES MÉNAGES VULNÉRABLES

PORTE D'ENTRÉE 2 : MÉNAGES VULNÉRABLES ASSOCIÉS À DES CAS DE MAM

PORTE D'ENTRÉE 3 : SCÉNARIO EXCEPTIONNEL

Le schéma ci-après présente le fonctionnement du mécanisme de « portes d'entrée » dans le cadre du ciblage des ménages vulnérables du PMSAN tel qu'il est utilisé par les parties prenantes.

Figure 4. Fonctionnement du mécanisme de « portes d'entrée » dans le cadre du ciblage des ménages vulnérables du PMSAN.



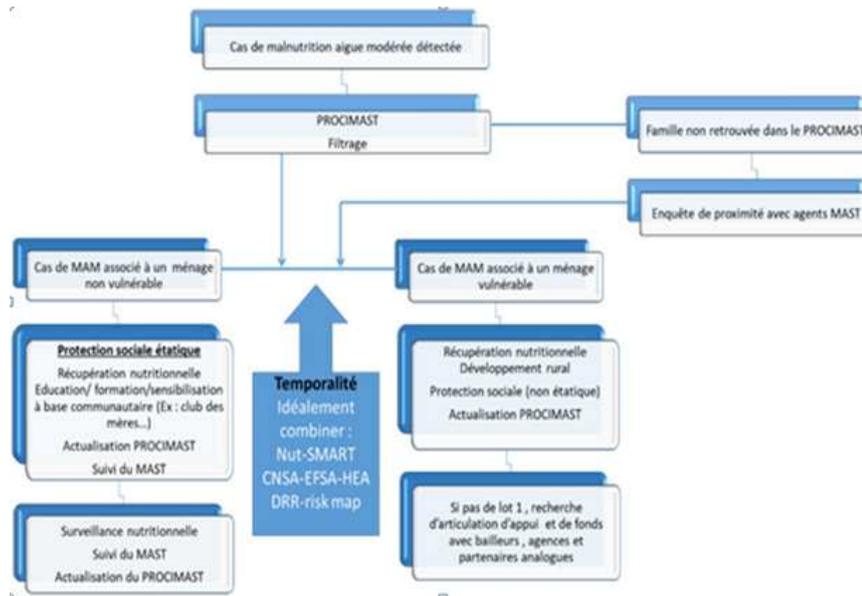
Source : Rapport semestriel 9 de l'Assistance Technique au PMSAN, aout 2022

De ce schéma découlent les considérations suivantes :

- ▶ Le scénario exceptionnel désigne la situation où, des familles vulnérables n'ont pas d'enfants atteints de malnutrition aiguë modérée (MAM). Les consortiums du PMSAN cherchent à éviter cette situation autant que possible.
- ▶ Dans le cas où certains des bénéficiaires des interventions du PMSAN se trouveraient dans le scénario exceptionnel, les opérateurs peuvent adopter une approche différente de l'assistantat pour aider les ménages vulnérables, en s'efforçant de les graduer.
- ▶ Cette approche s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique de protection et de promotion sociale qui vise à briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté en combinant des activités génératrices de revenus, une inclusion financière et protection sociale. En matière d'intégration des ménages vulnérables aux activités agricoles, là encore la base du SIMAST a été utilisée.

La procédure schématisée ci-après détaille le processus de ciblage des bénéficiaires. Il fait le consensus entre les parties prenantes en tant que modalités de ciblage intersectoriel des ménages vulnérables du PMSAN.

Figure 5. Modalités de ciblage intersectoriel des ménages vulnérables du PMSAN



Source : Rapport semestriel #9 de l'Assistance Technique au PMSAN, aout 2022.

Les parents des enfants en situation MAM bénéficieront des actions combinées en récupération nutritionnelle (lot 2), développement rural (lot 1) et protection sociale (lot 1).

Dans le cas où les parents ne seraient pas recensés dans le SIMAST, des enquêtes de proximité sont menées par le MAST et le/les opérateurs pour jauger leur niveau de vulnérabilité et selon le cas, il est envisagé leurs inscriptions dans le système du MAST.

Le processus de suivi du parcours des bénéficiaires dans le cadre du PMSAN est

basé sur un système de « référencement et de contre référencement » qui permet de suivre leur parcours de manière intersectorielle.

Ce mécanisme a été conçu pour permettre une coordination entre les différents secteurs et a été élaboré par l'assistance technique, après avoir été soumis à l'avis des différentes parties prenantes.

Pour sa mise en œuvre, il est crucial de garantir une coordination efficace entre les différentes mesures de soutien en place

6.1.4. RÉSULTATS OBTENUS AVEC LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE

La méthode de ciblage a permis de repérer les besoins immédiats liés à la présence d'enfants souffrant de malnutrition aiguë modérée (MAM) au sein des familles.

Cette méthode de ciblage a permis d'opérationnaliser de manière consensuelle l'approche intersectorielle prônée par le PMSAN.

Cette méthode, bien qu'idéale, n'a pas permis de cibler la totalité des ménages visés dans les documents de projet des opérateurs. En effet, le SIMAST n'était pas encore fonctionnel dans toutes les communes du PMSAN et d'autre part, les structures décentralisées du MAST et du MSPP n'avaient pas de cadre de collaboration pour faciliter cette opération conjointe. Donc, les opérateurs n'ont pas trouvé la quantité

de bénéficiaires ciblés dans le SIMAST et qui présentaient aussi des cas de malnutrition.

Exemple : ID qui est l'un des opérateurs impliqués dans le renforcement des structures de santé pour l'identification et le traitement des cas de malnutrition, a pu repérer 1238 ménages seulement qui inscrits de manière concomitante dans le SIMAST. Or, ID a appuyé le MSPPP dans le traitement de 5574 enfants MAM et MAS (chiffre 2021) et de 31409 femmes enceintes et allaitantes...

Une situation similaire a été rencontrée pour les opérateurs travaillant dans le secteur PPS et agriculture durable. En effet, PMM qui visait 1818 ménages

dans son document de référence, n'a finalement identifié que 191 ménages inscrits dans le SIMAST qui présentaient dans les communes d'Anse Rouge, Terre Neuve et Gros Morne des enfants en situation de malnutrition. Ce qui fait environ 11%, soit assez loin des objectifs fixés.

Par contre, CARITAS qui visait 1250 ménages avec enfants MAM dans les communes d'Anse à Foleur et Saint Louis du Nord, en a concrètement touché 1200.

Fort de cette situation la majorité des opérateurs ont du recourir à la méthode de ciblage communautaire pour compléter leur liste de bénéficiaire.

Ce processus a suivi les étapes suivantes :

- ▶ Pré identification avec les autorités locales et comités partenaires à la mise en œuvre des interventions et ensuite,
- ▶ Enquête auprès des ménages pré identifiés pour vérifier leur vulnérabilité et l'existence de cas MAM.

6.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS AVEC LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE

Le fait d'envisager le ciblage qui utilise les bases de données des ministères est un grand succès car cela vient renforcer la gouvernance en faveur de la SAN. Cela a permis de sensibiliser les acteurs étatiques de terrain sur la double problématique de vulnérabilité et de malnutrition.

La mise en place du système de ciblage a constitué une étape clé pour réussir à implémenter la SAN intersectorielle sur le terrain. Il était nécessaire de s'assurer que les directions départementales, les cadres de terrain, les autorités locales, disposent d'une compréhension commune de la SAN pour qu'ils puissent collaborer selon les principes du PMSAN.

Au niveau communal et section communale, les agents du MARNDR (BAC), devaient collaborer avec les agents de santé (ASCP), les agents du MAST, les autorités locales pour assurer l'accompagnement des bénéficiaires du PMSAN dans l'esprit de l'intersectorialité de la SAN.

Les CASEC et ASEC se sont bien impliqués dans les différentes interventions. Leur proximité avec les bénéficiaires leur a donné un rôle de relais auprès des cadres des secteurs et des opérateurs et de fait assuraient la coordination des interventions intersectorielles auprès des bénéficiaires du PMSAN.

Cette manière conjointe de cibler les bénéficiaires – Etat et opérateurs – est un progrès très important par rapport aux pratiques antérieures où, les opérateurs se souciaient peu de l'avis des institutions locales dans le choix des bénéficiaires.

Cela a aussi permis au niveau central de faire réfléchir sur des alternatives en matière d'identification de bénéficiaires vulnérables à partir du SIMAST. En effet, le SIMAST a ses limites du fait que jusqu'à date, son alimentation reste liée à des enquêtes ponctuelles et onéreuses. L'utilisation de l'approche communautaire pour le ciblage pourrait permettre d'aller beaucoup plus vite dans le repérage des plus pauvres et donc, dans leur prise en charge.

Un autre succès est d'avoir stimulé le lancement d'une mission court terme en charge d'étudier la faisabilité d'interopérialiser les différents systèmes d'information des ministères. Cette mission jette les premières bases du futur système d'information de la SAN. Ce système devrait à l'avenir permettre d'identifier mais aussi de suivre les ménages vulnérables et leur progrès.

Nous avons déjà abordé partiellement les difficultés rencontrées dans le point précédent, néanmoins nous nous devons d'insister sur la réticence des institutions à échanger les informations sensibles. En effet, communiquer la situation d'un ménage ayant un enfant malnutri peut être considéré comme confidentiel.

Le processus d'anonymisation est différent d'un ministère à l'autre, ce qui limite la traçabilité des ménages et leur suivi. L'absence d'un identifiant unique rend difficile aussi cette traçabilité. Dans le cadre de la mission court terme liée à l'analyse des systèmes d'informations sectoriels, un algorithme a été proposé qui n'a malheureusement pas pu être testé compte tenu du contexte.

Puisque les enfants MAM sont repérés au fur et à mesure des opérations de dépistage du MSPP, il est difficile pour les opérateurs PPS, de faire des prévisions budgétaires et de ciblage en termes d'objectifs. Tout au plus, peut on faire des estimations des cas de MAM en fonction des pronostics de la CNSA au travers de l'IPC.

6.1.6. LEÇONS APPRISSES POUR L'AMÉLIORATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES DU PMSAN

L'interopérialité des bases de données est cruciale pour obtenir un ciblage correct des bénéficiaires les plus vulnérables. En d'autres termes, pour créer une liste fiable de ménages éligibles pour les actions du programme, il est nécessaire que les bases de données des différentes institutions impliquées soient capables de communiquer et de partager des informations de manière efficace.

les secteurs de la SAN adoptent la procédure de ciblage développée dans le cadre du PMSAN.

Cette approche intersectorielle de ciblage qui vise à la fois les ménages vulnérables identifiés dans le SIMAST et les cas de malnutrition, renforce la PSNSSANH pour aborder d'une manière globale la problématique de la SAN.

La mise en œuvre du PMSAN a permis de vérifier l'intérêt des autorités locales à l'identification des bénéficiaires mais aussi, leur souci de contribuer

à améliorer la situation de leurs concitoyens.

L'Etat s'est impliqué à travers ses cadres départementaux et communaux dans ce processus de ciblage et cela a renforcé la chaîne de partage de l'information.

Ce constat a été plus marqué pour par exemple, le MAST et le MSPP plutôt

que pour le MARNDR. Ce constat a été confirmé dans les études court terme de l'assistance technique, étude ligne de base de gouvernance du PMSAN (Dumazert, 2020) ainsi que dans les conclusions de celle relative au diagnostic fonctionnel du cadre de suivi de la performance récemment achevée (Luc SAINT VIL, 2022).

6.1.7. RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES DU PMSAN

Avant même que les opérations de terrain commencent, il faut définitivement que les ménages soient identifiés. Ce qui implique que les chiffres avancés dans les documents de projet des opérateurs doivent correspondre aux estimations des institutions. Il est crucial d'établir une ligne de base pour la gouvernance et les services dès le début du programme, indépendamment de la présence des opérateurs. Cette ligne de base doit être élaborée en utilisant les indicateurs pertinents des ministères concernés. Il est recommandé de solliciter le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) pour encadrer la sélection des indicateurs, afin d'assurer une représentativité adéquate de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN).

La consolidation des résultats des enquêtes étatiques devraient faire en sorte d'aboutir à ce que chaque haïtien et haïtienne ait son numéro d'immatriculation. Cela permettrait de faciliter les opérations de ciblage dans les différentes bases de données institutionnelles et leur suivi. Le système de codification de l'IHSI devrait pouvoir être adopté par toutes les parties prenantes en charge de mener des enquêtes auprès des ménages

Un travail d'harmonisation des codes employés par l'IHSI, l'ONI et la DGI, devrait être une priorité pour rendre effective le système d'information de la SAN.

L'accélération de la mise en place du CISSAN en tant que levier opérationnel en matière d'orientation pour le ciblage, devrait mener à un meilleur contrôle sur la rentabilité des fonds investis en faveur de l'évolution de la situation des ménages les plus vulnérables.

L'organisation d'un atelier de travail pour améliorer le protocole d'actualisation du SIMAST qui tient compte globalement des indicateurs PROCSIMAST utilisés dans le cadre du PMSAN serait opportune. Cela permettrait d'accélérer la réflexion sur les moyens et méthodes à utiliser pour intégrer notamment l'approche communautaire dans les enquêtes SIMAST.

Il est important que le MAST ses travaux poursuive dans un « esprit SAN » et continue de prendre en compte les indicateurs développés dans le PROCSIMAST pour le PMSAN et ce, quel que soit le bailleur de fonds.

Photo 3. Réunion du Comité de Pilotage en avril 2022.



La maîtrise d'ouvrage du PMSAN en gestion indirecte avec la DUE, est faite par l'Ordonnateur national du FED en Haïti via une Régie mise en place au sein de ses bureaux. Celle-ci appuie plus particulièrement via un devis programme, le financement du renforcement de la gouvernance de la SAN (volet 1). La Régie

comprend un régisseur un régisseur adjoint, un comptable. Elle aurait dû aussi comprendre un chargé de suivi évaluation et un service de secrétariat. Les secteurs institutionnels MARNDR, MAST, MSPP assurant la maîtrise d'œuvre conjointe selon une approche intersectorielle coordonnée par le MPCE.

Une unité technique de gestion du projet (UTG) est mise en place pour la gestion du programme et est composée de :

- ▶ un Régisseur,
- ▶ un Comptable,
- ▶ le personnel statutaire du MARNDR, du MSPP et du MAST impliqué dans la mise en œuvre du programme et,
- ▶ le personnel d'assistance technique.

Un Comité de Suivi Technique (CST) du programme a été créée pour suivre globalement le programme.

fournie par le consortium AGRER ACF AEDES.

Le CST est composé du Régisseur, du BON, de la DUE, des points focaux issus du personnel statutaire des ministères impliqués (MARNDR, MSPP, MAST) et, est appuyé par une assistance technique

Ce Comité de suivi technique (CST) est chargé de superviser les activités réalisées dans les 2 volets et, veiller à leur bonne exécution.

L'assistance technique dans le PMSAN est fournie par le consortium AGRER ACF AEDES. Elle a le mandat suivant :

- ▶ Accompagner les institutions sectorielles dans le département du NO-Haut Artibonite dans l'exécution des tâches de planification, la budgétisation, la mise en œuvre, le suivi des actions pertinentes pour la SAN tout en aidant à former / entraîner les capacités institutionnelles.
- ▶ Accompagner la consolidation de la gouvernance intersectorielle de la SAN au niveau national et départemental avec toutes les parties prenantes et garantir particulièrement, la coordination intersectorielle des trois ministères au niveau central et départemental / local.
- ▶ Veiller au développement des services de base à destination des populations concernées par le Programme en fournissant un encadrement rapproché à la gestion des appels à proposition de projets. Elle a aussi à s'assurer que les interventions menées par les consortiums sont en synergie et complémentaires.
- ▶ Garantir d'une part, une implication forte des Autorités Locales et des Services déconcentrés de l'Etat dans la réflexion sur les choix des stratégies pour la mise en œuvre des interventions des consortiums et d'autre part, donner à ces derniers un droit de parole dans les espaces d'échanges institutionnels.
- ▶ Mettre en place et faire fonctionner avec les partenaires du Comité de pilotage le dispositif d'analyse (harmonisation des systèmes d'informations), de suivi des indicateurs de mesures et de performance du secteur de la SAN
- ▶ Faciliter les relations nécessaires à la complémentarité avec les actions des autres intervenants / bailleurs de fonds dans la zone.

7.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA GESTION DU PROGRAMME, SA COORDINATION ET SON SUIVI INTERSECTORIEL

Quatre résultats du programme renforcent sa gestion, sa coordination et son suivi intersectoriel.

Pour le volet 1 nous avons 3 résultats :

- ▶ R.1.1. cadre stratégique programmatique et interinstitutionnel de gouvernance de la SAN renforcé
- ▶ R.1.2. Les principaux secteurs liés à la SAN (MARNDR, MSPP, MAST) sont renforcés dans leurs fonctions stratégiques, programmatiques et opérationnelles.
- ▶ R.1.3. Les informations sont actualisées et diffusées sur la SAN et les secteurs liés

Pour le volet 2, 2 résultats :

- ▶ R.2.1. Le Programme SAN est mis en œuvre en concertation avec les acteurs de la SAN
- ▶ R.2.2. Le Volet 2 du programme mise en œuvre de façon harmonisée.

7.1.3. . HISTORIQUE

Au tout début du programme, les secteurs (MSPP, MARNDR, MAST) se sont tournés vers le MPCE pour avoir son leadership dans la conduite de l'intersectorialité du Programme. Les secteurs ont appuyé l'installation de l'AT en allant sur le terrain pour présenter l'AT auprès des Directions Départementales. Les sessions ont été organisées par les Directions Départementales du MPCE de l'Artibonite et du Nord-Ouest.

Les mécanismes de suivi intersectoriel mises en place comprennent :

- ▶ chaque premier jeudi du mois, une réunion d'échange avec l'ensemble des opérateurs du volet 2,
- ▶ chaque dernier mardi du mois, des réunions du CST,
- ▶ des missions multisectorielles de suivi trimestriel, les MMST.

Les secteurs ont opté dès le départ pour la dynamisation des structures existantes. Les Tables Sectorielles et de Concertation ont été dynamisées pour prendre en compte l'intersectorialité. De même, ce sont les personnels des secteurs qui réalisent les services.

En parallèle, la DUE a progressivement diminué son engagement dans le suivi du projet tout en continuant de gérer les aspects contractuels liés aux finances et aux décisions d'avenants.

La 1ère Mission Multisectorielle de suivi trimestriel (MMST) du PMSAN a eu lieu du 3 au 7 août 2020. Cette période correspond aussi à la période d'assouplissement des mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 en Haïti.

Cette mission et celles qui ont suivi, avait pour but d'analyser l'état d'avancement des projets mis en

œuvre par les opérateurs, de relever les contraintes/difficultés auxquelles ils étaient confrontés mais aussi, de formuler des recommandations et des pistes de solutions de concert avec les cadres départementaux.

Lors de ces MMST, l'assistance technique apporte son concours dans la préparation des termes de référence et dans l'animation des débats au côté de la Régie et du BON. Elle était aussi en charge pour la Régie, du rapportage des missions.

De juillet à octobre 2020, et de manière concomitante à l'assouplissement des mesures restrictives face à la pandémie de COVID-19, la DUE a commandité une mission ROM (Resulted Oriented Monitoring) ayant pour objectif d'évaluer la mise en œuvre du programme et de proposer les mesures de redressement.

7.1.4. RÉSULTATS OBTENUS EN MATIÈRE DE GESTION DU PROGRAMME, DE COORDINATION ET DE SUIVI INTERSECTORIEL

Les secteurs se sont mis ensemble pour faire de l'intersectorialité une réalité sur le terrain. Les mécanismes de coordination et de suivi ont été expérimentés avec succès.

Au démarrage du programme, un diagnostic des Directions Départementales a été réalisé dans l'objectif d'identifier les faiblesses en matière de gestion, de coordination et de suivi intersectoriel.

Ce diagnostic a permis à la Régie et à l'assistance technique de comprendre leurs besoins spécifiques.

La Régie a pu partiellement mettre en œuvre les actions de renforcement identifiées.

De son côté, l'assistance technique a aussi initié avec le budget mis à sa disposition des actions de formations notamment : en matière de genre⁶, de protection et promotion sociale, de gestion d'intrants médicaux pour la prise en charge de la malnutrition, d'analyse des chaînes de valeur, de leadership, d'approche intersectorielle ainsi que sur le contenu des politiques publiques comme la PNPPS. Ces formations ont été destinées aux services déconcentrés de l'État (MAST, MSPP, MARNDR, MPCE).

Pour certaines de ces formations, des manuels de formation ont été élaborés⁷.

Les cadres de l'AT ont accompagné les Directions Départementales dans l'élaboration de leur budget annuel. De même, certains BAC ont été accompagnés pour la maîtrise des outils de suivi.

Les réunions ont permis de régler des différends entre les consortiums et les acteurs de terrain (services déconcentrés, mairies) où il y aait des incompréhensions. Ces espaces ont été l'occasion pour faire circuler l'information au niveau du programme et pour permettre de comprendre et d'harmoniser toute une série de chose.

Malgré l'identification de faiblesses identifiées dans le domaine du suivi, de l'évaluation de projets, de la gestion axée sur les résultats, les formations n'ont pu être réalisées.

En matière de suivi, on observe que les indicateurs sectoriels ont été peu valorisés dans les cadres logiques remis par les opérateurs à la suite du lancement de l'appel à proposition. Les exigences du programme en termes de suivi sur le terrain étaient supérieures aux moyens mis à disposition pour le réaliser.

En matière d'évaluation, les secteurs n'ont pas souhaité s'y impliquer considérant que ce processus était selon eux, plus du ressort de la DUE qui au travers de missions ROM ou autres

6 La référence à la violence basée sur le genre a été réalisée dans le cadre de la mission de renforcement en matière de genre organisée par l'AT.

7 Devenir un bon Leader et un bon superviseur D'enquêtes, manuel de formation, Jean-Euler AUGUSTE, 2022. Analyse et renforcement des chaînes de valeur pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti (SAN), manuel de formation, Abnel DESAMOURS, 2022. Renforcement des capacités autour de la systématisation du genre au sein du PMSAN, manuel de formation, Sandra JEAN GILLES & Eunide LOUIS, 2020.

missions externes pouvait l'organiser tout comme à la fin 2020.

Cette mission ROM avait d'ailleurs formulé diverses recommandations pertinentes en matière de coordination et de suivi.

Pour le suivi, il avait été préconisé notamment, d'harmoniser la structure des cadres logiques, Régie, assistance technique et opérateurs.

En matière de coordination, les recommandations portaient entre autres sur la nécessité d'une meilleure collaboration entre Régie et AT.

L'harmonisation des cadres logiques a été mise en œuvre par la cheffe de l'AT et des efforts d'articulation avec les indicateurs sectoriels ont été consentis mais sans remporter beaucoup de succès auprès du CST.

Une mission court terme a établi la ligne de base du volet 1 « gouvernance » et du volet 2 « accès aux services de base » néanmoins, on a observé une faible appropriation des résultats de ces missions et une faible exploitation ce qu'à fortement regretté le MPCE ainsi que l'UEP du MARNDR.

Des analyses SWOT des cadres de suivi des performances des UEP des secteurs qui en principe, selon le PDSAN NOHA, auraient dû jouer un rôle majeur dans le suivi du PMSAN, ont été faites par une mission court terme de l'AT. Les résultats de ces analyses et de la réflexion faite

sur l'établissement du cahier des charges de l'approche intersectorielle de la SAN, vont permettre d'orienter le renforcement des institutions en matière de suivi de la SAN. Ils vont aussi aider à la création du système d'information SAN (SISAN) dont les 1ères bases ont été jetées dans la récente étude sur les bases de données institutionnelles réalisé par M. BAH.

Pour faciliter la collaboration Régie-AT, la cheffe de mission de l'AT a été positionnée au niveau du BON ce qui a été bénéfique aux échanges de points de vue divers.

Les experts du ROM avaient recommandé une meilleure intégration du Genre dans les diverses activités entreprises et formulé à l'encontre des consortiums des améliorations opérationnelles plus en accord avec les politiques publiques.

Ces recommandations ont été suivies en grande partie ; la Régie a veillé à intégrer le MCFDF dans les MMST, l'assistance technique a développé une formation Genre sensible à la SAN et les opérateurs ont pour la plupart, fait des efforts considérables pour harmoniser leurs approches avec celles prônées par les secteurs.

La facilitation des échanges de documents comme les rapports des opérateurs et de l'assistance technique faisait aussi partie du paquet des recommandations et a été partiellement améliorée.

7.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS

La Régie a intensifié ses efforts pour inciter les parties prenantes à organiser des réunions mensuelles du Comité de Suivi Technique (CST) et les Missions

Multisectorielles de suivi trimestriel (MMST), malgré la situation instable.

La collaboration entre l'assistance technique, la Régie et les secteurs a

été améliorée. Par exemple, en ce qui concerne le lancement et le suivi de la mise en œuvre des missions court terme

celle-ci s'est fait avec la collaboration de plus en plus étroite du BON et des secteurs.

Photo 4. Rencontre de terrain du CST dans les locaux du MAST à Gonaïves.



La Régie appuyée par l'assistance technique a facilité la coordination des interventions des consortiums via des réunions mensuelles de suivi chaque premier jeudi du mois. Ces réunions ont permis d'avoir un regard plus actuel de la mise en œuvre et des difficultés auxquelles les opérateurs étaient confrontés (taux de change, insécurité, incompréhension avec les Directions Départementales, non-respect des politiques publiques, avenant, etc.)

Les Directions Départementales ont désormais grâce aux supports de l'AT,

des plans d'action annuel qui leur permettent d'orienter l'Etat sur leurs besoins pour les quelques années qui viennent. Ces besoins sont partiellement comblés grâce aux budgets dédiés au renforcement des opérateurs, de la Régie et de l'assistance technique.

En dehors des missions multisectorielles de suivi trimestriel, le suivi du programme s'est également fait au travers des tables sectorielles organisées au niveau départemental et national.

Photo 5. Table sectorielle du MAST au niveau national sur la PNPPS et son plan d'action.



Le leadership des secteurs a grâce à cela été revalorisé et la coordination s'en est aussi trouvée améliorée.

Des rencontres bilatérales appuyées par la Régie et l'AT entre les directions départementales et les opérateurs ont aussi contribué à améliorer le dialogue et à faciliter l'implémentation des mécanismes d'appui à l'intersectorialité (exemple, le mécanisme de référencement et de contre référencement).

Le MPCE a vu son rôle de « levier » technique et administratif des actions de l'Etat renforcé durant la mise en œuvre du PMSAN.

Le niveau central du MPCE a fortement impliqué ses Directions Départementales (DD) dans le processus de suivi et contribué à la relance des Tables de Concertation Départementale dont la tenue s'est établie sur une base semestrielle. Ces dernières n'ont malheureusement pas eu tout le soutien des Délégations Départementales.

Au niveau communal les autorités locales ont été intégrées dans le dialogue SAN via les Tables de Concertation Communale (TCC) qui ont été réactivées avec le support des consortiums et du MPCE. Elles ont constitué un espace d'échanges d'informations sur les opérations en cours et ont permis de diffuser le concept de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN).

En novembre 2019, le PMSAN comptait déjà un an et demi depuis son lancement et plusieurs difficultés l'empêchaient de rester dans le calendrier prévu.

Au niveau opérationnel, il y avait au niveau de la Régie des retards dans les achats de matériels, la réhabilitation des bâtiments. Au niveau des opérateurs, il y a eu aussi, des difficultés à respecter

le rythme normal de réalisation des activités.

Ces retards étaient pour la plupart et essentiellement dus au contexte défavorable à la mise en œuvre. Il y avait une surestimation des capacités de passation de marché à Port-au-Prince et en provinces. Pour les marchés de construction par exemple, même quand des firmes ont manifesté leur intérêt, elles n'ont pas présenté de dossier à cause des critères demandés.

Il est important de souligner que la DUE a quelques peu simplifiés par la suite ses procédures compte tenu du contexte.

Des protocoles d'accord entre les opérateurs et les secteurs et les autorités locales avaient été conclus mais n'ont pu être mis en œuvre que très tardivement.

Au niveau du personnel clef, durant les deux premières années, il y a eu des rotations au niveau des communes, départements, des points focaux, de la Délégation de l'UE, de l'assistance technique, ce qui, a ralenti les prises de décision sur certains aspects de gestion, de coordination et de suivi.

Le manque de disponibilité du personnel institutionnel impliqué dans le PMSAN a aussi été un facteur important dans les retards enregistrés au niveau des prises de décisions. En principe, tout cela aurait dû être beaucoup plus fluide.

Le fait que les interventions sur le terrain soient en contrat direct avec l'UE a retardé l'implication effective des secteurs dans le suivi de la mise en œuvre.

Etant donné que les opérateurs sont redevables au niveau contractuel à la DUE, les rapports n'ont pas été forcément toujours correctement acheminés aux

secteurs tant au niveau central que départemental.

Cela a entraîné des répercussions dommageables sur leurs relations de travail.

La régie supposée assurer la coordination du programme n'a été que partiellement impliquée dans la prise de

décision relative à la signature ou non d'avenants aux contrats de subvention des opérateurs.

D'une manière globale on observe que les échanges d'information entre acteurs niveau central et départemental ont malgré les efforts, été insuffisants tant sur les aspects administratifs que technique.

A titre d'exemples des constats ci-dessus :

- ▶ Au niveau des secteurs, les points focaux n'ont pas été impliqués dans la coordination du programme. Un coordonnateur-adjoint à la Régie en la personne du directeur départemental du MPCE de l'Artibonite a été désigné sans que celui-ci finalement ne puisse participer aux réunions mensuelles du CST. Le régisseur n'a donc pas reçu tout l'appui nécessaire que nécessitaient sa fonction et ses multiples responsabilités qu'il assume sans services de secrétariat ni de suivi évaluation...
- ▶ jusqu'en avril 2020, les DD du MAST du NO et du HA, n'avaient pas de représentants dans les communes ; le suivi des opérations de PPS n'a donc été que très lacunaire durant toute cette phase pourtant de démarrage des opérations. Ce n'est que très tard que ces cadres ont finalement été mis en fonction. A ce jour, les contrats de ces cadres communaux se terminent au 31 janvier 2023 sans qu'aucun engagement du niveau central n'ait été pris de manière formelle pour leur intégration.
- ▶ Bles résultats des études des missions court termes lancées dans le cadre du PMSAN notamment, celles liées à l'établissement des lignes de base des volets 1 et 2 et aux diagnostics fonctionnels du cadre de suivi de la performance, n'ont jusqu'à présent fait l'objet d'aucune exploitation sectorielle ou intersectorielle tant au niveau central que départemental. Pourtant des outils cartographiques important pour le suivi pouvaient de manière significative faciliter l'intégration des UEP, du CNIGS et de la CNSA dans le cadre de suivi du PMSAN.

7.1.6. LES LEÇONS APPRISES

La coordination intersectorielle est essentielle pour le succès du programme. C'est une bonne pratique d'organiser régulièrement, malgré les situations instables, les réunions mensuelles du Comité de Suivi Technique et les Missions Multisectorielles de suivi trimestriel ;

annuels pour orienter l'Etat sur leurs besoins pour les années à venir.

Les Tables Sectorielles et les Tables de Concertation Départementale et Communale sont des espaces importants pour faciliter la coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le programme.

Les délais entre le diagnostic et la mise en œuvre des mesures de renforcement doit être le plus court possible afin d'obtenir un gain d'efficacité pour le programme.

Les rotations des cadres étatiques à leur poste et leur agenda chargé, créent un véritable problème pour assurer une continuité dans la gestion, la coordination et le suivi des actions tant au niveau central que départemental.

Les UEP, le CNIGS et la CNSA disposent de compétences suffisantes pour appuyer correctement la SAN dans ses aspects cartographiques et de suivi évaluation encore faut-il trouver des pistes d'incitations réalistes dans le contexte que l'on connaît.

Le suivi de la mise en œuvre du programme sans indicateurs reconnus par les UEP n'a pas permis de mesurer l'évolution effective des actions. Le suivi s'est focalisé sur les activités plutôt que sur le niveau d'atteinte des résultats du programme. En ce sens, l'implication des UEP et leur orientation ont fait défaut.

Les outils cartographiques sont importants pour faciliter l'intégration des différentes structures de suivi et de performance dans le cadre de suivi du programme.

Il est essentiel de simplifier les procédures pour permettre une mise en œuvre plus fluide et de surmonter les difficultés du contexte défavorable à la mise en œuvre du programme.

7.1.7. LES RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA GESTION DU PROGRAMME, SA COORDINATION ET SON SUIVI INTERSECTORIEL

L'Etat devrait de manière systématique actualiser ses diagnostics et prendre les mesures qui s'imposent pour que les cadres départementaux puissent aborder les problèmes SAN dans de bonnes conditions.

A ce titre, les résultats de l'étude relative à l'établissement du cahier des charges pour une mise en œuvre optimale de l'approche intersectorielle de la SAN, devront être approfondis idéalement par le CISSAN encore à mettre en place.

Au niveau des conventions signées avec les Bailleurs, l'Etat devrait pouvoir assurer le maintien en poste de ses cadres essentiels et aussi, désigner des cadres qui seront effectivement

disponibles pour la mise en œuvre et le suivi.

Que dans ce soit dans un cadre d'urgence et de développement, l'outil cartographique est essentiel pour améliorer la coordination et le suivi de la situation de l'évolution de la SAN. Des équipements sont maintenant disponibles sur le marché pour avoir une image actualisée de la situation. Par exemple, l'utilisation de drone à haute résolution dans la mission ligne de base accès aux services de base, a montré que très rapidement on peut avoir une idée qualitative et quantitative des surfaces à risques, des surfaces de production, des problèmes phytosanitaires qui affectent la disponibilité alimentaire.

Photo 6. Image prise d'un drone a Haute précision. Cote Artibonite.



Cet outil permettrait de disposer de données fiables rapidement sur les zones les plus vulnérables, sur les moyens existants et faciliterait les estimations de production et de rendement.

Des réunions devraient être organisées avec les UEP pour valoriser ces études « lignes de base ». Celles-ci devraient pouvoir aider à l'avenir le CISSAN à faire le suivi de la SAN tant au point de vue de la gouvernance que de l'accès aux services. L'exploitation de ces documents sera aussi utile à la construction du SISAN.

Il serait nécessaire de réactiver, d'impliquer de manière prépondérante les UEP dans les questions SAN.

L'assistance technique estime qu'il revient aux cadres institutionnels de faire l'évaluation des actions mises en œuvre avec es outils du type de ceux utilisés par les missions ROM et déjà expérimenté au niveau du MARNDR dans le cadre du PASAH, programme de SAN antérieur au PMSAN. Le prochain programme devra prendre en compte le défi administratif que représentent la gestion et le suivi de plusieurs consortiums dispersés sur deux départements. Il serait en effet préférable de conduire des actions sur des zones géographiques plus ciblées du point de vue de leur potentialité et de leur vulnérabilité, avec des ONG aux compétences multi dimensionnelles en lien avec la SAN (santé, nutrition, PPS, agriculture). Cela permettrait d'augmenter l'impact auprès des bénéficiaires directs.

8.

FICHE 4 : LE FONCTIONNEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCIEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCIEMENT ENTRE LES DIFFÉRENTS VOILETS « SANTÉ/NUTRITION, AGRICULTURE, PROTECTION ET PROMOTION SOCIALE ».



8.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Politique Nationale de Souveraineté et Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Haïti (PNSSANH) apporte une solution multisectorielle pour aborder les défis de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN) dans le pays.

Cette approche novatrice s'appuie sur la constatation que l'approche sectorielle

de la lutte contre la malnutrition aiguë modérée (MAM) n'a pas donné les résultats escomptés, car elle ne prend pas en compte les besoins des parents.

L'intégration du volet agriculture a pour objectif d'augmenter la disponibilité alimentaire, mais cela ne résout pas tout le problème. Il est également nécessaire

de garantir l'accès à une alimentation saine pour tous les citoyens, ainsi qu'un équilibre nutritionnel pour une bonne santé et des conditions d'existence durablement améliorées.

Le Ministère des Affaires Sociales et du Travail s'emploie à intégrer des éléments sensibles à la SAN dans sa politique, notamment par l'ajout d'indicateurs proxy dans ses enquêtes.

Afin de soutenir l'articulation entre les différentes mesures de soutien pour traiter durablement la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le système de référencement et de contre-référencement a été mis en

place par l'assistance technique en collaboration avec les secteurs et les opérateurs.

Ce mécanisme permet de suivre de manière intersectorielle le cheminement des bénéficiaires dans le cadre du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN).

Le système de référencement et de contre-référencement est un outil clé qui si il est appliqué avec un esprit de collaboration, de coordination et de discipline, permettra nous pouvons l'espérer d'assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes les citoyennes et citoyens d'Haïti.

8.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCEMENT

Les résultats attendus en lien avec le fonctionnement de la procédure de référencement et contre-référencement sont les suivants :

Permettre de matérialiser l'approche intersectorielle pour la prise en charge de la MAM au niveau du terrain, et ce en lien avec la politique nationale de promotion sociale et de son plan d'action en cours d'élaboration.

8.1.3. HISTORIQUE SUR LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCEMENT

En janvier 2020, à la suite des travaux de l'assistance technique avec les parties prenantes à Port-de-Paix, le cheminement du ménage couvert par le PMSAN a été clarifié.

Ce schéma décrit au point suivant montre le cheminement de la prise en charge de l'enfant malnutri et de sa famille au travers des services offerts par le MAST, le MSPP et le MARNDR.

La méthode de référencement et de contre référencement est cohérente avec les réflexions faites dans le cadre la PNPPS qui a été publié en juin 2020 et dont le plan d'action est en cours de finalisation. Il convient de souligner que la Politique Nationale de Nutrition de 2001 et de 2013 préconisait déjà l'intersectorialité comme une approche clé pour améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire dans le pays.

8.1.4. RÉSULTATS OBTENUS AVEC LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCIEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCIEMENT

Le mécanisme présenté à la figure 6, se résume de la manière suivante :

Les enfants MAM sont pris en charge par l'unité de soins de santé la plus proche de la famille.

L'agent de santé accompagne la mère et l'enfant durant la période de prise en charge. Des visites domiciliaires sont faites par les agents communaux du MSPP, du MAST, et du MARNDR pour vérifier si le ménage est déjà repris dans le SIMAST et si son statut de vulnérabilité est cohérent avec ce qui y est inscrit.

Les causes de la vulnérabilité sont identifiées afin de définir le paquet minimum à octroyer afin conduire le ménage à la résilience rapide et à la graduation.

Le paquet minimum de services sociaux de base incluant filets sociaux de sécurité et d'autres services (santé, éducation, activités génératrices des

revenus, création d'emploi etc.) a l'avantage d'accélérer l'autonomisation économique et la résilience du ménage.

Au regard de différentes catégories identifiées selon les critères d'Indice National de Privation et de Vulnérabilité (INPV), le paquet minimum de services sociaux de base proposé se résume comme indiqué dans le tableau ci-après.

Cette proposition du paquet en rapport avec la catégorisation des ménages a permis d'orienter les interventions des opérateurs du lot 1 du programme, spécifiquement dans le choix des filets et services sociaux de base à octroyer aux ménages vulnérables selon leurs catégories.

Des discussions tenues au cours d'ateliers de travail avec les cadres du MAST, ont débouché sur la nécessité de combiner les transferts monétaires aux appuis à la productivité des ménages en vue d'accélérer la résilience du ménage bénéficiaires du PMSAN.

Dans la perspective d'harmonisation des interventions entre les opérateurs, un accord a été trouvé sur les points suivant :

- ▶ Une analyse des conditions d'existence du ménage bénéficiaire est nécessaire au départ pour déterminer les besoins réels et le paquet minimum requis à octroyer au ménage.
- ▶ Les opérateurs se sont accordés sur la diversification de la composition du kit de produits frais et secs combinés avec des activités génératrices de revenus, des services sociaux de base (santé, éducation...) et/ou des travaux du genre HIMO en vue d'accélérer la « graduation » des ménages ciblés.
- ▶ Les opérateurs du lot 1 et 2 ont du voir ensemble comment harmoniser :
 - ▶ la composition du paquet en termes des besoins calorifiques et suivant les standards internationaux,
 - ▶ la présentation du coupon et dans la mesure du possible, harmoniser la valeur monétaire du coupon.

Pour dissocier le programme de toute logique d'assistantat permanent, il a été convenu de :

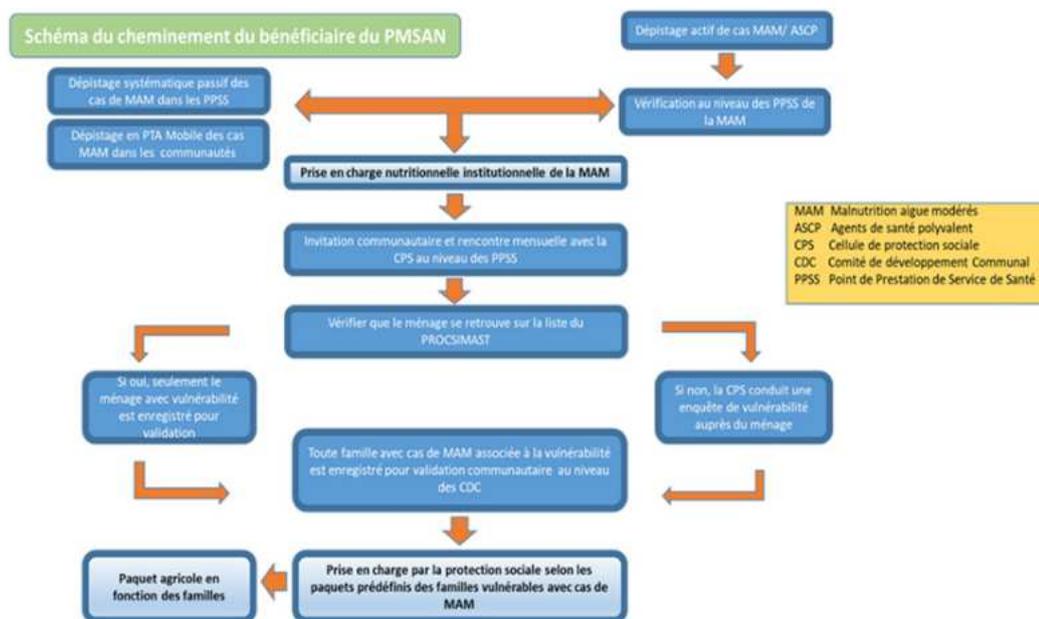
- ▶ Déterminer la durée de l'appui (maximum 12 mois),
- ▶ Accompagner le ménage tout au long de cette période,
- ▶ Faire une évaluation du pas franchi par celui-ci après cette période, et faire sortir progressivement les ménages plus ou moins résilients des filets sociaux.
- ▶ Sensibiliser le bénéficiaire sur certaines activités pouvant accélérer sa graduation rapide dont la sensibilisation à l'épargne volontaire (intégration aux AVEC ou autres structures).

Ce paquet minimum outil du mécanisme de référence et contre référence, est cohérent avec la PNPPS et a inspiré son plan d'action et le groupe de travail, consacré à la mise en œuvre des transferts monétaires dans le cadre de l'axe stratégique 1 de la PNPPS.

Tableau 4. Paquet minimum selon le niveau de vulnérabilité renseigné par le SIMAST.

| Catégorie : Très /plus vulnérable | Catégorie : Mi/Moyennement vulnérable | Catégorie : Peu/moins vulnérable | Catégorie : Pas/non vulnérable |
|---|--|---|--------------------------------|
| Transferts monétaires inconditionnels | Transferts monétaires conditionnels | Eligibilité prioritaire aux travaux d'intérêt général (HIMO) | Facilité à l'accès aux crédits |
| Coupons alimentaires | Coupons alimentaires | Regroupement coopérative | Regroupement au sein des AVEC |
| Transferts d'espèces | Eligibilité prioritaire aux programmes de travaux d'intérêt publics (HIMO) | Facilité d'accès aux crédits financiers avec garantie auprès des institutions de microfinance | |
| Subventions alimentaires, | Transferts d'espèces sous conditions | Accompagnement dans les activités génératrices des revenus | |
| Alimentation scolaire/ou complémentaire, | activités génératrices des revenus | Regroupement au sein des AVEC. | |
| Travaux d'intérêt général du genre HIMO[1] (si l'un des membres du ménage est capable de travailler). | Regroupement au sein des AVEC. | | |

Figure 6. Stratégie pour le référencement contre référencement des bénéficiaires PMSAN



Source : Assistance technique PMSAN, Powerpoint Formation sur la matérialisation de l'approche intersectorielle et multisectorielle pour aborder la problématique de la SAN.

Pour vulgariser ce mécanisme de référencement et contre référencement, l'Assistance technique a développé un module de formation à l'intention des cadres départementaux et communaux des 4 arrondissements du PMSAN mais aussi, pour les opérateurs du programme. Cette formation animée par les 3 experts thématiques de l'Assistance technique s'est déroulée entre janvier et avril 2022.

8.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS AVEC LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCIEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCIEMENT

La mise en place d'un mécanisme opérationnel de référencement et de contre référencement des bénéficiaires entre les structures et mesures d'appui du MAST, du MARNDR et du MSPP, a eu des effets tangibles sur l'appropriation de l'esprit SAN.

Ce mécanisme a permis de développer une synergie entre les institutions pour traiter une famille vulnérable dans la globalité de ses problèmes. (Malnutrition, Alimentation, Formation, Education Financière, Travail, intrants agricoles).

Grâce au mécanisme de référencement et de contre référencement mis en œuvre dans le cadre du PMSAN avec l'appui de l'assistance technique, les cadres de terrain se partagent des données sectorielles au bénéfice des ménages les plus vulnérables.

De manière plus large, cette stratégie opérationnelle donne des pistes intéressantes à la PSNSSANH, pour rechercher une plus grande complémentarité entre des projets/programmes sectoriels existant sur le terrain en vue de les aligner sur l'approche intersectorielle de la SAN.

Ce mécanisme de référencement et de contre référencement, ouvre aussi des perspectives intéressantes de réflexions pour rendre possible l'actualisation continue du SIMAST et détecter à partir des données collectées par le SIMAST, les ménages les plus susceptibles d'être confrontés au problème de la malnutrition infantile

On voit donc qu'il est possible de créer l'inter sectorialité même en aval, quand elle n'a pas été prévue ou pensée en amont.

Cependant, parvenir à un consensus a nécessité du temps et a entraîné des retards préjudiciables pour une mise en œuvre rapide de l'approche intersectorielle.

La crise COVID-19 a fortement perturbé les travaux sur la protection sociale notamment les distributions des coupons et le bon déroulement du processus de référencement et contre référencement.

Ajoutons à cela, l'insécurité persistante dans certaines zones du PMSAN et aussi les difficultés de communication (internet et Phoneéphone) liées à des défaillances techniques des sociétés de communication.

Un autre frein dans la vulgarisation de ce mécanisme est la faible mobilisation de fonds au travers du devis programme pour la production d'outils de communication de masse (maillots, casquettes, affiches, etc.). Mis à part les capsules vidéo développées sur cette approche par l'assistance technique et différentes publications sur les réseaux sociaux, rien n'a été fait jusqu'en ce début 2023 pour assurer la visibilité.

L'absence du volet protection sociale et agriculture durable dans le Bas Nord-Ouest avant 2021 est une cause probable de la rechute des enfants MAM après la prise en charge dans les centres de santé.

L'autre défi est de maîtriser l'aspect « politique » de la mise en œuvre ; il est arrivé en effet, que lors de certaines visites domiciliaires des CASECS essaient d'imposer leur point de vue aux cadres communaux pour classer un ménage dans une catégorie vulnérable qui ne se justifiaient pas forcément.

Le fait que le SIMAST supposé renseigner la vulnérabilité des ménages ne soit irrégulièrement actualisé et non décentralisé, rend la mise en œuvre du mécanisme de référencement et de contre référencement un peu « lourd » du point de vue administratif.

Le découpage administratif représente aussi une entrave ; un enfant soigné dans un dispensaire du Haut Artibonite ne peut en effet pas avoir accès à des appuis dans le Nord-Ouest. Aussi, les délimitations administratives officielles d'une section communale peuvent parfois être différentes de celles qui sont communément admises par la communauté. Il s'ensuit par exemple, que les noms des personnes éligibles à un service apparaissent dans une liste que le CASEC ne reconnaît pas dans sa communauté. Là encore, il faut remonter vers la base de données pour apporter les corrections nécessaires ce qui n'est pas très aisé et rapide.

L'absence d'interopérabilité des bases de données sectorielle limite la traçabilité des enfants et de leurs parents qui cheminent entre les services de PPS, de santé/nutrition et agricoles.

8.1.6. LEÇONS APPRISSES AVEC LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCIEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCIEMENT

Le mécanisme de référencement et de contre référencement a été testé et cela montre que c'est possible.

La mise en place de ce mécanisme permet de faire atterrir l'approche intersectorielle de la SAN et facilitent les échanges entre les professionnels sur le terrain.

La mise en œuvre de ce mécanisme a encouragé le MAST à réfléchir sur la possibilité d'accélérer l'intégration des parents des enfants MAM de manière progressive au fur et à mesure des dépistages réalisés dans les centres de santé.

Les Directions Départementales ont apprécié ce mécanisme de référencement

et de contre référencement et l'ont accompagné.

Cependant, les moyens pour rendre ce mécanisme pleinement opérationnel n'ont pas été suffisants et ce qui a été mis à disposition est arrivé trop tard (moto, matériels de communication, ordinateurs, formation, etc.).

La vulgarisation grand public faite sur ce mécanisme n'a pas été suffisante et n'a pas suffisamment accompagnée par le niveau central.

L'impact de l'insécurité et d'une crise sanitaire du type Covid-19 freinent la mise en œuvre de mécanisme de ce type.

8.1.7. LES RECOMMANDATIONS SUR LA PROCÉDURE DE RÉFÉRENCIEMENT ET CONTRE RÉFÉRENCIEMENT

Les échanges intersectoriels entre cadres de l'Etat devraient être à l'avenir renforcés au travers des Tables de Concertation Communales, mais aussi à travers la mise en place d'une plateforme donnant accès aux informations SAN (SISAN) facilitant la traçabilité et le suivi des ménages. L'association d'outils cartographique du type SIG maîtrisé par le CNIGS devrait pouvoir faciliter le repérage aussi des ménages sur les territoires administratifs et orienter les appuis disponibles.

La promotion du système de référencement et contre référencement auprès de la population doit être poursuivie et des moyens dégagés (expertise et ressources financières).

Il sera important de développer des mesures de mitigation pour limiter les impacts négatifs des crises liées aux contextes politiques, sociales, économiques (mécanisme de surveillance et d'alerte précoce, programmes de transferts monétaires, programmes de nutrition spécifiques pour les enfants et les femmes enceintes ou allaitantes).

Pour pallier toutes réticences dans le partage d'informations sectorielles concernant les ménages, il devra se mettre en place au niveau central, un niveau de leadership suffisant et au niveau local (section), une instance de « régulation » de la mise en œuvre du mécanisme de référencement et de contre référencement.

La prise en compte des recommandations formulées dans les études de l'assistance technique en matière d'indicateurs de gouvernance, d'estimation des ressources à mobiliser, de consolidation de données SAN (SISAN), devra être faite à travers la réflexion sur l'élaboration du plan d'action de la politique PNSSANH.



9.

FICHE 5 : LA MISE EN PRATIQUE DE L'APPROCHE INTERSECTORIELLE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET LOCAL.



9.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La logique d'intervention du PMSAN est basée sur l'approche intersectorielle.

Cela implique que le MAST, le MSPP, le MARNDR ainsi que le MPCE, travaillent ensemble pour aborder la problématique de la SAN.

C'est une logique d'interventions innovante.

En effet, dans les programmes précédents du type Programme d'Amélioration de la Sécurité alimentaire en Haïti (PASA), la gestion de la SAN est toujours restée sectorielle; le MARNDR gérant l'aspect disponibilité,

éventuellement l'accessibilité et le MSPP, gérant l'utilisation à travers les aspects nutritionnels. Depuis le PASAH, l'importance de la nutrition dans le cadre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) a été renforcée, notamment grâce au Programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP). Les partenaires institutionnels impliqués dans ce programme étaient le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) y compris le CNSA, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), ainsi que le Bureau de l'Ordonnateur National du FED.

Le pilier stabilité lié à la gouvernance n'avait jusqu'avant le PMSAN pas été pris en compte.

Cette convention a abouti au lancement du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et nutritionnelle.

Or, l'aspect gouvernance s'est avéré être fondamental pour contribuer à résoudre l'insécurité alimentaire mais aussi nutritionnelle.

La conception du PMSAN a été développée dans le but de contribuer au développement des processus inter et intra-institutionnels de gouvernance de la SAN, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une réponse multisectorielle concrète et pratique sur le terrain en faveur des populations les plus vulnérables.

Fort de ce constat, l'UE et l'Etat haïtien ont signé une Convention de financement le 20/11/2017, cela fait 5 ans, privilégiant une approche intersectorielle de la SAN.

9.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS

Les déterminants de la SAN sont multiformes.

Ils exigent une approche intersectorielle.

Cela demande que les cadres départementaux et centraux s'impliquent dans la gestion, la coordination et le suivi de la SAN et contribuent ainsi à la mise en œuvre de la PSNSSANH.

Cette approche est le moteur du programme qui devrait permettre à terme d'atteindre les résultats suivants :

- ▶ Gouvernance intersectorielle de la SAN renforcée aux niveaux national et départemental (volet 1)
- ▶ Cadre stratégique, programmatique et interinstitutionnel de gouvernance de la SAN renforcé (volet 2)

9.1.3. HISTORIQUE

Avant que le PMSAN ne démarre, une tentative avait été lancée par les Observatoires Départementaux de la SAN, (ODSAN) dans le cadre du PASAH, pour créer un espace de dialogue autour de la SAN. A cette époque participaient à cet espace principalement le MARNDR, le MSPP, le MDE, le MPCE. Avec la fin du PASAH, les espaces de discussions ont perdu de leur dynamisme.

Il fallait avec le PMSAN et de façon prioritaire, appuyer la relance des échanges.

L'idée a été initialement de créer une cellule SAN (en 2020) au niveau communal, regroupant les 3 ministères clés, plus le CDC.

Cette idée portée par l'assistance technique n'a pas remporté beaucoup de succès auprès des institutions qui

ont trouvé plus utiles de revaloriser les espaces existants, notamment les Tables sectorielles (TS), les Tables de concertation communales (TCC) et départementales (TCD).

Se basant sur les Termes de référence élaborés par le MPCE, les Tables de Concertation et les Tables Sectorielles ont redémarré au niveau départemental.

Dès mai 2019, l'organisation des Tables Sectorielles a été systématisée. Les préoccupations intersectorielles de la SAN y ont été mises à l'ordre du jour.

La Régie et l'Assistance technique, ont encouragé l'implication effective du MPCE en tant que ministère chargé de la coordination pour mobiliser les autres secteurs ; des sessions de travail avec les Directeurs du MPCE dans le Nord-Ouest et l'Artibonite ont été organisées pour solliciter cette implication au niveau départemental et ceci a constitué un tournant décisif. Les visites qu'ils ont initiées au niveau départemental, en collaboration avec d'autres ministères ont été réalisées avec un certain succès.

Photo 7. Table de concertation communale à Anse à Fleur.



9.1.4. RÉSULTATS OBTENUS

Le diagnostic réalisé par l'assistance technique en 2018 avait montré que le concept de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, n'était pas maîtrisé par les Directions Départementales. La première démarche menée par l'assistance technique a consisté à renforcer les connaissances des différentes instances concernées par la SAN au niveau départemental,

communal et des sections communales. Un module adapté à chacune des cibles visées a été développé et utilisé.

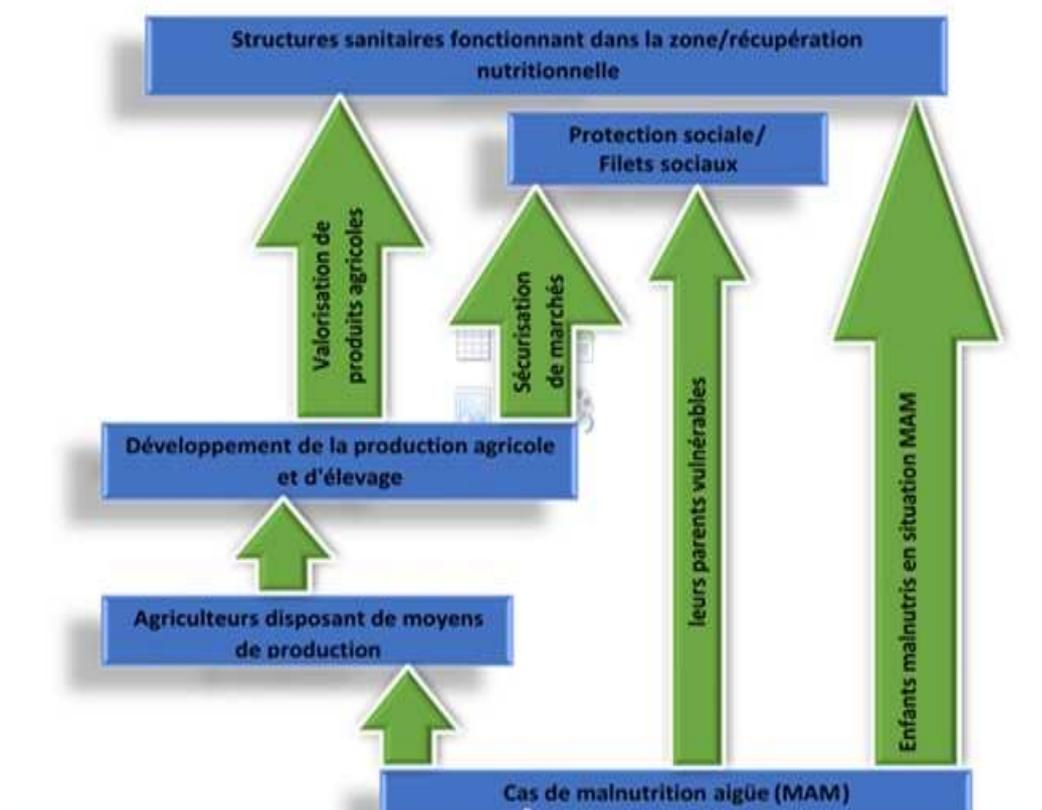
Dans cette formation il était question d'expliquer aussi en quoi consistait cette approche intersectorielle et comment on pouvait concrètement essayer de la mettre en œuvre de manière conjointe, MSP, MARNDP et MAST.

La figure ci-dessus détaille cette approche tant au niveau central qu'au niveau départemental, communal.

Un participant à l'un des focus groupes témoigne :

« Dans les ménages vulnérables, lorsqu'un cas de malnutrition aiguë chez un enfant est détecté, le PMSAN permet d'adopter les trois mesures suivantes. Tout d'abord, l'enfant MAM est conduit par ses parents à une structure de santé proche pour une récupération nutritionnelle. Ensuite, les parents vulnérables ont droit à un paquet de filets sociaux comprenant un panier alimentaire de produits locaux, ainsi qu'un accompagnement pour des activités génératrices de revenu, d'épargne et de crédit solidaire. Enfin, si le ménage possède des moyens de production agricole, il reçoit un soutien pour valoriser ses produits agricoles et accéder aux marchés. »

Figure 7 La logique d'intervention du PMSAN



C'est pour la première fois que les Directions Départementales s'assoient aussi longtemps ensemble pour discuter de la SAN de manière intersectorielle.

un système d'information qui pourrait permettre de connaître la situation d'un individu et de suivre les interventions en sa faveur.

intéressées à la SAN, par l'intégration des ménages les plus vulnérables et la création d'activités génératrices de revenus (AGR). Cet instrument SAN communautaire peut conduire les ménages les plus pauvres vers un démarrage d'inclusion financière.

Pour renforcer l'intersectorialité de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, les termes de référence des Tables Sectorielles ont été révisés en y incluant cette thématique.

Les Directions Départementales du MPCE ont été utilisées avec succès comme levier technique et les Délégations départementales de manière plus mitigée, comme levier administratif pour assurer la bonne tenue des Tables de Concertation Départementale (TCD), régulièrement organisées, 2 fois par an.

Les DD du HA et du NO, ont aussi amélioré acquis leurs compétences pour élaborer leur plan annuel de travail ; 3 plans ont été élaborés 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022.

9.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS AVEC L'APPROCHE INTERSECTORIELLE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET LOCAL

Beaucoup de succès ont été enregistrés dans le cadre de cette première phase du programme en matière de mise en pratique d'une approche intersectorielle de la SAN, au niveau départemental et local.

D'abord, le rôle du MPCE comme institution mobilisatrice des secteurs tant au niveau national qu'au niveau local et son rôle dans le suivi du programme.

On peut dire que les DD du MPCE ont été le « levier technique » et les Délégations départementales le « levier administratif » pour la bonne tenue des TCD deux fois par an).

Les TCC se sont montrées être des espaces de coordination et d'échanges SAN exploitables et pour certaines d'entre elles, des liens avec les Plans de développement communaux ont été développés.

Une vision globale d'un programme ici le PMSAN, a été dégagée en lien avec des politiques, la PNPP et la PSNSSANH.

Cependant, plusieurs difficultés sont aussi apparues lors de la mise en œuvre de cette approche intersectorielle et sur lesquelles, il faudra se pencher avec attention.

Les opérateurs du PMSAN étaient des « conglomérats » d'organisations spécialisées en PPS, agriculture, santé nutrition, sans qu'une vision et une coordination SAN ne se dégage au niveau opérationnel. Le fait d'avoir deux lots (santé nutrition, agriculture) aussi, n'a pas beaucoup aidé.

Le manque d'espace fonctionnel pour les discussions a exigé une dynamisation des structures des Tables de Concertation Départementales, les Tables sectorielles, et les Tables communales qui en principe n'auraient jamais dû s'arrêter mais, les ressources limitées des structures locales impliquent une hiérarchisation des priorités.

Les coûts de mise en place des Tables ne sont pas prévus dans le budget de l'État, et leur fonctionnement dépend directement des financements de la Régie et des opérateurs de terrain. Cela soulève des préoccupations quant à leur durabilité.

La limitation des moyens tant en matériel qu'en ressources humaines a été épinglée par l'étude conduite par l'assistance technique du PMSAN.

La CNSA qui devait être la chef de file de la SAN dans ce programme aux cotes des UEP pour le suivi, se retrouve limitée dans son champ d'action du fait de sa tutelle au MARNDR.

Les UEP ne se sont guère impliquées dans le suivi des résultats de cette approche alors que cela faisait partie des recommandations du PDSAN NOHA. L'effort d'harmonisation des indicateurs des cadres logiques par l'assistance

technique est resté un « exercice pieux » mais sans aboutissement institutionnel.

Outils développés par l'assistance technique pour le suivi opérationnel de cette approche n'ont aussi été que peu utilisés lors des MMST.

Beaucoup d'efforts restent à faire pour intégrer la SAN dans toutes ses dimensions. C'est une conclusion commune à toutes les études réalisées. Sans une réelle mobilisation de l'Etat pour restructurer ses institutions en faveur de la SAN, les succès enregistrés resteront limités au PMSAN.

9.1.6. LEÇONS APPRISSES POUR L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN PRATIQUE DE L'APPROCHE INTERSECTORIELLE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET LOCAL

Il s'avère essentiel de travailler avec des opérateurs multidimensionnels pour gérer efficacement la SAN.

Il faut ensuite acquérir une compréhension approfondie de l'approche intersectorielle pour faire face aux défis posés par la SAN. C'est crucial pour les acteurs clés aux niveaux départemental et local.

La garantie d'avoir des espaces de consultation et de suivi des prises de décisions est essentielle pour une inclusion large à la SAN.

Le système actuel de financement des tables sectorielles et des tables de concertation communale est trop dépendant du programme. Cela soulève des questions sur la durabilité de ces espaces de concertation.

Les autorités des sections communales jouent un rôle clé dans l'intersectorialité au niveau local. Ils participent activement aux comités de suivi des interventions du programme.

La motivation des cadres des secteurs est un facteur important pour le fonctionnement des mécanismes institutionnels mis en place pour la SAN.

9.1.7. RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA MISE EN PRATIQUE DE L'APPROCHE INTERSECTORIELLE AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL ET LOCAL

Il est actuellement indiscutable que la problématique de la SAN ne peut être abordée efficacement qu'à travers une approche intersectorielle et multi dimensionnelle.

D'où, la nécessité de mettre en place des mécanismes solides au niveau central, départemental et local pouvant permettre d'asseoir efficacement cette approche.

Il est donc recommandé de :

- ▶ former les secteurs au niveau départemental et local dès le début du programme sur l'approche intersectorielle de la SAN.
- ▶ développer des mécanismes spécifiques pour la coordination intersectorielle ainsi que des outils de suivi, au niveau de la section communale. Pour ce faire, l'accès à l'information doit être décentralisé.
- ▶ donner plus de ressources (moyens de déplacement, de communication notamment) aux agents des secteurs, pour faciliter et valoriser sur les réseaux sociaux, les concertations avec les autorités locales qui permettront une meilleure planification des interventions SAN.
- ▶ Simplifier la procédure d'actualisation/réalisation des PDC imposée par le MPCE ; actuellement cette actualisation se fait selon un protocole jugé trop lourd et trop coûteux pour les faibles moyens des collectivités territoriales. La rationalisation et l'exploitation des enquêtes faites par les différentes institutions et le retour d'informations collectées au niveau des associations agricoles, d'épargne et de crédit, de groupe sante-nutrition, devraient permettre de rationaliser le coût et le temps.
- ▶ Il est crucial de mettre en place des mécanismes de motivation pour les cadres institutionnels, qui pourraient être liés aux indicateurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).
- ▶ rationaliser les dépenses liées à la tenue des tables. A ce titre, un document de recommandations a été établi par l'assistance technique. Ainsi, en dehors d'un montant automatiquement alloué par l'Etat avec ou non une contribution des bailleurs, on peut envisager des mesures comme, la réduction du nombre de personnes participantes dument mandatées, le paiement d'une cotisation annuelle, utilisation du sponsoring du secteur privé pour les frais liés à la restauration, etc.).
- ▶ Plaider en faveur de la prise en compte de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) de manière intersectorielle dans le budget national.
- ▶ faciliter l'intégration du MCI et du MCFDF dans les réflexions SAN car, la création d'emplois équitable pour les femmes est aussi une manière de lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Une étude court terme actuellement déployée devrait pouvoir apporter des éléments d'orientation au MAST pour créer sur les chaînes de valeur agricole des emplois durables pour les femmes et les jeunes vulnérables.
- ▶ Faire appel aux groupes d'épargne et de crédit dument enregistrés pour faciliter l'ancrage communautaire de la SAN. Ces structures sociales sont stables, comme l'a démontré l'étude conduite par l'assistance technique, et facilitent l'inclusion financière des plus vulnérables au travers la création d'AGR diverses susceptible d'appuyer la SAN au niveau local.

10. FICHE 6 : LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN.



10.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

En Haïti, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est un enjeu crucial pour lequel de nombreux acteurs internationaux ont décidé de fournir leur aide financière.

Selon les nouvelles estimations du Coordonation Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), environ 5 ménages sur 10 sont actuellement en insécurité alimentaire et ont besoin d'une assistance alimentaire urgente en Haïti, soit environ 4,7 millions de personnes⁸.

L'Union Européenne, en tant que bailleur de longue date en Haïti, utilise différents instruments financiers tels que le Programme thématique de sécurité alimentaire (FSTP) et le 11^{ème}

FED pour contribuer à améliorer la situation en Haïti.

Le PMSAN mis en œuvre dans le cadre du FED, est financé à hauteur de 50,7 millions d'euros.

D'autres partenaires techniques et financiers (PTF) tels que, Coopération technique belge, Eglise Vaudoise, AFD, UNICEF apportent également des cofinancements à travers leurs partenaires membres des consortiums (GRET, PMM, etc.) qui mettent en œuvre le PMSAN.

L'Union Européenne collabore avec de nombreux PTF présents en Haïti tels que l'ACDI, AECID, AFD, Allemagne-Haïti, Belgique-Haïti, BID, BM, CDB, USAID, GIZ, ainsi que des agences des Nations Unies, notamment la FAO, le PAM, l'UNICEF, l'OMS, pour améliorer la sécurité alimentaire en Haïti.

Tous ces PTF et leurs partenaires se retrouvent au sein du Groupe Technique sur la SAN (GTSAN), animé par la CNSA qui y présente le fruit de ses analyses.

De nombreuses ONG et associations sont engagées sur le terrain aux côtés (de manière directe ou indirect) des secteurs MARNDR, MAST, MSPP, pour la mise en œuvre des projets SAN. La figure 9 présente un exemple des interventions se mettant en œuvre dans le pays.

Le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) a pour mission de concevoir, piloter, animer la planification (le processus de planification) du développement et coordonner l'apport externe en support à l'effort national de développement.⁹

La coordination multi-bailleurs sur le terrain qui nous intéresse ici, a vu les efforts du PMSAN se concentrer sur le renforcement des espaces de concertation entre tous les acteurs au niveau départemental et local. L'objectif principal de cette approche est de placer les secteurs concernés au cœur de la coordination, afin de favoriser une meilleure collaboration entre les différents acteurs et de maximiser l'impact des interventions en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En outre, la coordination multi-bailleurs permet de garantir une utilisation optimale des ressources disponibles, ainsi qu'une harmonisation des stratégies et des actions menées par les différents partenaires impliqués dans le domaine.

Cette approche est en adéquation avec les objectifs généraux de la PSNSSANH. Plus particulièrement celui en lien avec le renforcement des institutions et de leurs capacités nationales afin qu'elles soient en mesure, de financer, de coordonner et de gérer la mise en œuvre déconcentrée et décentralisée des politiques, des programmes nationaux prioritaires liés à la Souveraineté et de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SSAN). Ainsi, la collaboration avec le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE) porte sur les différents aspects d'intégration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les politiques et programmes nationaux. Cela comprend notamment le renforcement des capacités institutionnelles pour la coordination, la gestion et le financement des interventions en matière de SSAN.

En apprenant des efforts du PMSAN dans la coordination de la SAN au niveau national, départemental et

⁹ <https://ayiti.digital/information/36?sigle=MPCE>

local, la documentation des leçons à travers cette fiche pourra inspirer les parties prenantes quant aux mesures à prendre pour limiter autant que possible sur le terrain, les duplications

et potentiellement les contradictions des investissements SAN, grâce à des mécanismes de coordination efficiente et durable entre toutes les parties prenantes de la SAN.

10.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

Les résultats attendus de la coordination des interventions multi-bailleurs sur le terrain sont :

- ▶ Une gouvernance intersectorielle de la SAN renforcée aux niveaux national et départemental (volet 1).
- ▶ le Programme SAN mis en œuvre en concertation avec les acteurs de la SAN.

10.1.3. HISTORIQUE DE LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

Au démarrage, des présentations du PMSAN ont été faites auprès des acteurs de la zone d'intervention, ainsi qu'au niveau national plus particulièrement auprès des membres du GTSAN et de la Table Sectorielle Nationale multi acteurs (Banque mondiale, Ambassade de Suisse, etc.) de la Protection et Promotion Sociales du MAST.

A partir du mois de mai 2019, les présentations du PMSAN se sont déroulées dans les Tables Sectorielles Départementales redynamisées avec l'appui de l'assistance technique.

Elles ont permis de faire connaître le contenu du programme auprès des autorités locales et des opérateurs présents dans la zone d'intervention travaillant en dehors du PMSAN.

L'élaboration de l'outil cartographique à travers une mission à court terme du PMSAN a permis de dresser une cartographie des zones d'intervention des opérateurs du PMSAN mais pas de ceux malheureusement œuvrant en dehors du programme.

En effet, depuis le démarrage du PMSAN, plusieurs bailleurs de fonds ont financé des interventions SAN dans les zones d'intervention couverte par le PMSAN.

Ce sont pour la plupart des actions d'urgence basée de manière systématique sur le niveau d'alerte de l'IPC de la CNSA ou des interventions complémentaires pour renforcer la résilience des ménages vulnérables.

Ainsi, afin de supporter les ménages en difficulté dans la commune de Jean Rabel, Action Contre la Faim implémente à partir de 2021 un projet de sécurité alimentaire financé par la Swedish International Development Agency (SIDA).

Ce projet répond d'une part aux besoins urgents en lien avec la situation d'insécurité alimentaire, et d'autre part au renforcement des capacités des acteurs locaux dans une logique de développement.

Des rencontres à l'initiative de l'assistance technique ont été faites avec ces deux opérateurs afin de donner de l'appui-conseil pour le ciblage

des bénéficiaires (valorisation du PROSIMAST) et dégager des synergies avec d'autres intervenants notamment, ID en matière de santé et nutrition.

10.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DE LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

Les opérateurs aussi bien que les secteurs rapportent des appréciations positives des échanges d'informations et du partage d'expérience entre les projets/programme.

Des exemples incluent : le partage des planifications de la distribution des paquets de protection sociale, listes de ménages avec enfants MAM, informations sur les aliments disponibles pour donner suite à une demande, expériences sur l'activité agricole sensible à la nutrition, méthodologie de mise en œuvre d'activités et constitution de comités de suivi bénéficiaires.

Il y a une réelle coordination avec les intervenants dans les tables sectorielles et avec les bailleurs.

A titre d'exemple, l'assistance Technique a pu obtenir auprès d'ACF l'adaptation de son projet avec le financement de SIDA pour suppléer au manque d'intervenant du lot 1 par le PMSAN.

Les consortiums impliqués dans le PMSAN et UNICEF, ont discuté pour coordonner leurs efforts dans l'aire d'intervention du PMSAN, incluant l'assainissement et la nutrition en se référant aux interventions du filet de protection sociale.

10.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS AVEC LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

Parmi les succès on note les points suivants.

Des ressources conçues pour le PMSAN sont à disposition pour renforcer les décisions liées à la coordination multi-bailleurs au niveau local.

Parmi les documents produits, on peut citer la carte des opérateurs du PMSAN, qui est un des produits de la mission court terme de l'assistance technique, « établissement de la ligne de Base - accès aux services de base » (S. DISTILO, 2020).

Le travail sur l'harmonisation des bases de données des bénéficiaires s'est poursuivi avec les opérateurs afin d'éviter les duplications des aides en faveur des bénéficiaires. Les bases de données des bénéficiaires ont été remises aux points focaux des ministères MARNDR, MSPP, MAST, afin de pouvoir faire le suivi auprès des autres projets/programme œuvrant dans les zones du PMSAN.

Des réunions entre l'assistance technique, les secteurs et les opérateurs ont amélioré la coordination des interventions, incluant l'harmonisation

des approches sur la composition du panier¹⁰ alimentaire¹¹.

Un Guide opérationnel du filet de Protection et de Promotion Sociales a été élaboré permettant ainsi d'harmoniser les interventions des opérateurs en PPS sur le territoire national.

Ce guide précise que le panier alimentaire pour produits secs, qui définit les produits que les coupons peuvent acheter, est principalement composé de produits locaux pour stimuler la diversification nutritionnelle. Les produits comprennent du riz, du maïs, du petit mil, des pois ou des haricots, de la farine, et de l'huile (le seul produit importé autorisé). Le panier pour produits frais, représentant 30% de la valeur totale allouée aux bénéficiaires, comprend des viandes, du poisson, des œufs, des tubercules, des légumes et des fruits pour équilibrer les repas. Les deux paniers ont été approuvés en groupe technique¹². (MAST, Janvier 2020).

Cependant, on a relevé des difficultés ou des problèmes non adressés dans cette coordination multi bailleurs.

L'absence du Comité Interministériel de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition (CISSAN), censé animer les actions, a rendu la mise en pratique de la PSNSSANH difficile pour atteindre l'objectif de zéro faim.

En particulier, dans l'absence d'harmonisation des méthodes de ciblage et du contenu du panier alimentaire.

La faiblesse dans la maîtrise et/ou l'accès aux outils de communication (internet) et le non fonctionnement de la bibliothèque virtuelle SAN mise en place par une assistance technique dédiée, ont rendu difficile le transfert et le retour aussi sur certains documents jugés utiles pour tous tant au niveau central qu'au niveau départemental, communal.

La carte des opérateurs réalisée par le PMSAN n'est pas mise à jour et la liste des bénéficiaires consolidées du PMSAN n'ont pas été transmises au niveau départemental ce qui, dénote d'un manque d'appropriation et d'exploitation des informations disponibles.

La non mise a disposition de ces informations au niveau local, on posé des problèmes concrets. Par exemple, lors de la mise en œuvre du programme d'urgence PAM et ECHO. Deux membres de consortium PMSAN, HEIFER et CESAL, ont signé des contrats d'urgence avec le PAM dans leur même zone d'intervention avec le PMSAN. Des bénéficiaires se sont donc retrouvés en même temps sur la liste d'urgence du PAM et d'ECHO et sur celle du filet de protection sociale du PMSAN.

10 Le panier alimentaire des ménages calculé mensuellement par la CNSA est considéré comme le panier minimum des besoins

11 (AGRER ACF AEDES, 2021)

12 (MAST, Janvier 2020)

10.1.6. LEÇONS APPRISSES POUR L'AMÉLIORATION DE LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

C'est la coordination entre les actions mises en œuvre par des projets financés par les bailleurs et l'action des secteurs, qui peuvent garantir le développement d'initiatives véritablement durable pour l'amélioration des conditions de la SAN.

Plus particulièrement, l'adoption de méthodologies partagées par l'ensemble des opérateurs de la SAN.

La communication entre les acteurs de la SAN est essentielle pour garantir la coordination multi bailleur sur le terrain.

Quand la cohérence géographique et thématique n'est pas assurée entre les interventions et, qu'il n'y a pas d'orientation actualisée par l'Etat faute d'un système d'information ad hoc, cela entraîne des cas de duplication d'appuis. C'est donc contre-productif et encourage le clienPhoneisme toujours très dommageable.

10.1.7. RECOMMANDATIONS POUR L'AMÉLIORATION DE LA COORDINATION DES INTERVENTIONS MULTI BAILLEURS SUR LE TERRAIN

Il importe de rendre fonctionnel au plus vite le Comité Interministériel de Souveraineté et Sécurité Alimentaires et de Nutrition (CISSAN) afin de faciliter la mise en pratique de la politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSNSSANH). Dans ce contexte, l'Union Européenne pourrait jouer un rôle de leader pour la promotion de la nutrition au niveau national. Sa participation active pourrait favoriser la mobilisation d'autres bailleurs et contribuer à une action concertée pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti.

Il faut aussi améliorer la diffusion régulière et directe de la situation SAN auprès des décideurs locaux avec des textes succincts et précis en Créole.

Des réunions régulières à partir d'informations fiables aident à améliorer l'harmonisation des approches et à éviter les frustrations légitimes sur le terrain.

La mise à jour de la carte des opérateurs du PMSAN via la mise en place d'un SIG, devrait être prise en charge par le MPCE avec l'appui du CNIGS. Cet outil est important pour les décideurs à tous les niveaux et aussi, pour les opérateurs afin de savoir qui fait quoi, comment, où et avec quels moyens et avec qui.

La mise à jour régulière de ce SIG permettrait d'orienter les prises de décision.

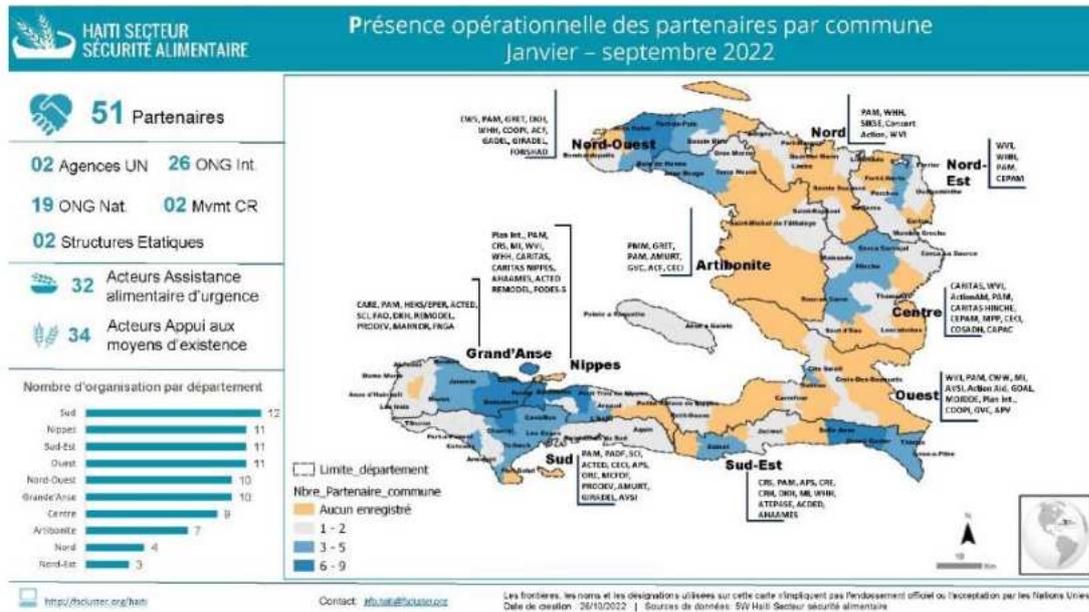
L'IHSI devrait être intégrée dans le système d'information de la SAN pour jouer un rôle plus fort au côté de la CNSA.

Pour garantir l'inter sectorialité de la SAN, il faudra arriver à l'harmonisation et l'inter opérabilité des systèmes d'information MAST, MSPP, MARNDR/USAI/CNSA, en vue d'améliorer la connaissance de la SAN pour des individus et groupe d'individus et, pour renseigner des indicateurs composites adéquat en lien avec les ODD. A ce titre, il

conviendra de s'appuyer sur des méthodologies ayant fait leur preuve dans divers endroits du monde. Un premier travail a été fait en ce sens

par une mission court terme mais devra se poursuivre avec l'ensemble des secteurs dument représentés.

Figure 8. Présence opérationnelle des partenaires par commune janvier – septembre 2022



Source : <https://fscluster.org/haïti>



B. VOLUME II : LEÇONS TIREES
DU VOLET II DU PMSAN
ACCES AUX SERVICES DE
BASE



11.

FICHE 7 : LE RÉSEAU BÉNÉVOLE DES PARENTS LEADERS ET LEUR RELEVANCE DANS LA COMMUNAUTÉ POUR LE CHANGEMENT DE COMPORTEMENT ET LA SURVEILLANCE NUTRITIONNELLE



People for development



11.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU RÉSEAU BÉNÉVOLE DES PARENTS LEADERS

L'enquête nutritionnelle SMART menée par le MSPP a trouvé un taux de malnutrition aiguë globale (MAG) de 6% en Haïti en 2020. Selon les mêmes données, la malnutrition aiguë sévère s'élève à 2,1%, dépassant légèrement le seuil d'urgence de 2% fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tandis que la malnutrition chronique atteint le 22,7%.

La malnutrition aiguë globale, qui comprend les taux de malnutrition aiguë sévère et modérée, est en augmentation dans six départements sur 11 zones enquêtées, dont dans le Nord-Est elle est estimée à 5,4%.

L'Objectif de Développement Durable 2 vise à mettre un terme à la faim et à la malnutrition sous toutes leurs formes d'ici 2030, en faisant en sorte que toutes les personnes - notamment les

enfants et les plus vulnérables - aient accès à une alimentation suffisante en quantité et qualité, et encourageant des pratiques agricoles durables. Pour que cela se produise, il est essentiel de renforcer la coordination de tous les acteurs en les consolidant dans une approche multisectorielle.

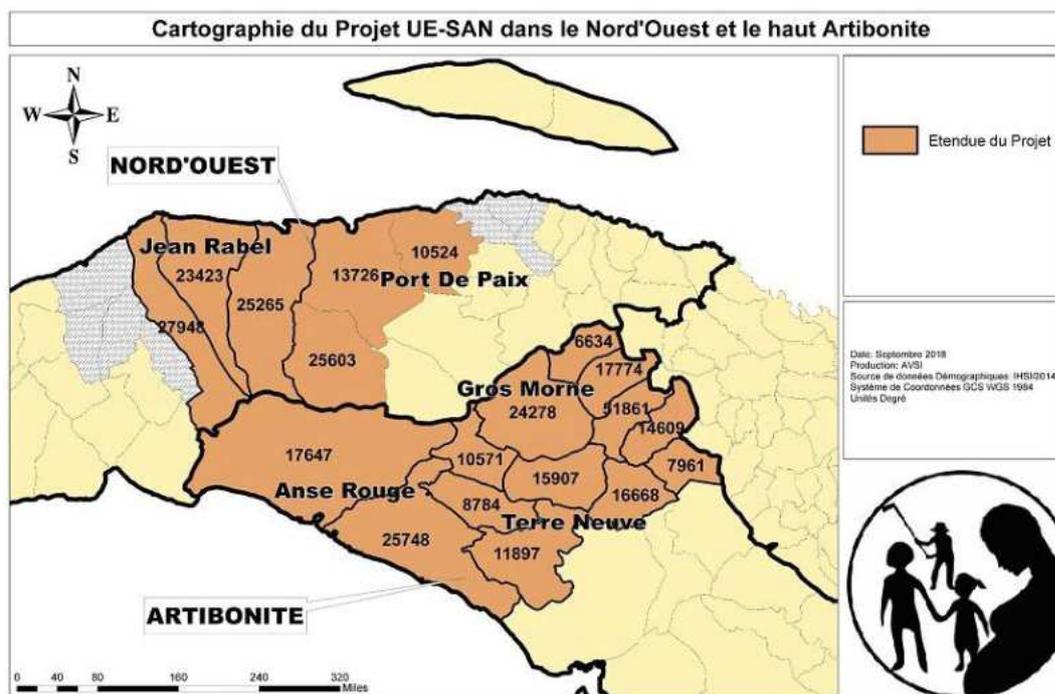
En suivant cette approche, le programme PMSAN, financé par l'Union Européenne, est établi et caractérisé par une série d'interventions dans les domaines de la

protection sociale, de l'agriculture et de la santé.

Dans ce dernier domaine, le projet « Approche Intégrée à la Sécurité Nutritionnelle » - FED/2018/402-494 du consortium AVSI (chef de file) - CARITAS Haïti - CESAL veut agir sur les causes les plus profondes de la malnutrition, liées à la vulnérabilité multiple et complexe et à la méconnaissance de la problématique et de ses façons pour l'adresser et la prévenir.

Les zones d'intervention du consortium sont :

- ▶ pour le Nord-Ouest, les communes Port-de-Paix (sections 2, 3, 6) et Jean Rabel (sections 2, 3, 5, 6 et 7), et
- ▶ pour le Haut Artibonite les communes de Gros Morne (Centre Ville, sections communales 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8), Anse Rouge (sections communales 1 et 2) et Terre Neuve (sections communales 1, 2, 3).



Pour atteindre efficacement l'objectif, l'action dédie la plupart de ses efforts aux activités qui assurent :

- ▶ La prévention de la malnutrition et de ses causes à travers des actions à base communautaire renforçant le système de réaction communautaire,
- ▶ L'amélioration des capacités des familles les plus vulnérables à connaître et répondre ses propres besoins nutritionnels selon les moyens disponibles,

- ▶ L'élargissement multisectoriel du cadre des acteurs impliqués dans la lutte à la faim et à la malnutrition, pour une réponse à plus large base et mieux holistique,
- ▶ La prise en charge et le traitement de la malnutrition aigüe globale.

11.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DU RÉSEAU BÉNÉVOLE DES PARENTS LEADERS



Le projet repose sur deux grands résultats, qui agissent respectivement au niveau institutionnel et communautaire :

- ▶ La prévalence de la malnutrition aigüe globale dans la zone d'intervention se réduit grâce à l'amélioration de l'offre de qualité de service de traitement et prise en charge offerte
- ▶ La prévention de la malnutrition aigüe est améliorée au niveau communautaire grâce au changement de comportement des membres de la communauté ciblée.

Dans ce contexte communautaire, le projet met en place la participation des «parents leaders» pour détecter les cas de malnutrition, améliorer la prévention chez les enfants et les femmes enceintes et allaitantes, et promouvoir un changement de comportement. Les parents leaders jouent un rôle clé en sensibilisant leur communauté, en effectuant des

dépistages et en influençant les normes sociales. Les groupes de parents leaders sont formés de manière participative et comprennent des hommes et des femmes. Leur inclusion vise à promouvoir la co-responsabilisation et l'équilibre alimentaire au sein des ménages. Ils bénéficient de formations et de supervisions régulières avec les agents de santé communautaire.

11.1.3. HISTORIQUE

Le processus de mise en place des groupes de soins appelés Adultes Leaders (rebaptisés par la suite Parents Leaders à la demande du MSPP) a été possible grâce à l'organisation de rencontres avec les communautés sur lesquelles le projet intervient. Le but

premier était d'identifier les personnes qui assumeraient le rôle.

Une fois les volontaires identifiés pour ce poste, la communauté, à travers un processus participatif, a pu choisir ses représentants parmi ceux jugés

les plus autoritaires (les "leaders") et qui peuvent influencer l'adoption de nouvelles pratiques bonne pour la communauté.

Dans les communes ou sections communales où, au contraire, des groupements des AL/PL étaient ou avaient déjà été constitués par des projets antérieurs, ceux-ci ont été redynamisés afin de servir les objectifs du programme PMSAN.

Par exemple, la commune de Port-de-Paix a mis en place un total de 10 groupements de PL sur les trois sections communales ; sur certaines sections de la commune de Gros Morne, on a pu compter sur la présence de groupes préexistants de mères ; dans la commune de Jean Rabel, avant même le déroulement de l'activité, Caritas a pu obtenir par d'autres ONG du PMSAN (ID et ACF), des informations sur des groupes de « manman lidè » qu'ils ont mis en place au cours de leurs projets. Après avoir présenté la philosophie du projet, plus de 60% d'entre eux se sont rendus disponibles pour poursuivre leur activité dans le projet du consortium.

Dans le Haut Artibonite, concernant le groupe des PL géré par AVSI (3, 4, 8, Centre-Ville inclus), il s'agit également dans ce cas d'acteurs volontaires et bénévoles organisés en groupes d'une moyenne de 12 pour chaque section communale. Ces personnes avaient auparavant été impliquées dans un autre projet ECHO et puis formées par le staff du projet sur la nutrition, la prévention, les causes et les signes de malnutrition, l'hygiène pour être redynamisés sur le programme PMSAN. Grâce à ce cycle de formation, ils sont en mesure de partager dans les familles de la zone leurs connaissances sur la promotion du changement de comportement à travers l'éducation nutritionnelle et sanitaire.

L'objectif pour les cinq sections municipales de Gros Morne gérées par CESAL (1, 2, 5, 6, 7, Centre-Ville inclus) était d'atteindre un maximum de 75-90 PL. Cependant, l'identification des PL a été réalisée en regroupant les participants des localités voisines dans des ateliers communautaires composés de groupes de 15, dont chacun a été sélectionné par les autres comme PL de leur quartier. Cette situation a conduit à un total de près de 360 PL pour les 5 sections communales. Cependant, pour des raisons financières et par la suite pour maintenir leur motivation, le nombre a subi une diminution. Malgré cela, les résultats obtenus par le projet n'ont pas été négativement impactés.



Dans le Nord-Ouest, dans la commune de Port de Paix, les agents de terrain ont rencontré la communauté pour présenter le projet et la dynamique des PL. Plusieurs personnes se sont portées volontaires pour occuper le poste et les autres ont voté pour elles afin d'assurer la transparence et d'établir indirectement un mécanisme de prise de responsabilité / leadership. L'équipe a posé des questions sur l'existence d'autres groupes mais la zone était déserte. Malheureusement, tout au long du projet, il y a eu des cas d'abandon (un groupe entier a désisté) et l'équipe

a dû reformer un autre groupe dans une autre section. Finalement, les groupes sont repartis ainsi : 3 dans la 2e, 4 dans la 3e et 3 dans la 6e section pour un total

de 120 PL (58 F et 62 G). A Jean Rabel aussi, il y a eu des cas d'abandon et des groupes se sont avérés dysfonctionnels.



11.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DU RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Les principaux résultats obtenus par le réseau de bénévoles sont les suivants :

- ▶ Les données collectées par les PL sont enregistrées dans une base de données pour suivre l'avancement du travail des AL.
- ▶ Lors des formations trimestrielles, les résultats du travail de chaque PL sont présentés pour augmenter la motivation du groupe.
- ▶ Des réunions mensuelles sont organisées pour discuter des résultats, des difficultés rencontrées et proposer des solutions d'amélioration.
- ▶ Les PL utilisent des supports visuels pédagogiques pour promouvoir la santé au niveau familial, même pour les familles peu ou pas alphabétisées.



**Bonjan fason pou bay yon tibebe manje
depi l fèk fèt jouk li rive 24 mwa**

- ▶ Les méthodes participatives de Communication pour le Changement de Comportement (CCC) se sont révélées plus efficaces que les cours formels.
- ▶ En moyenne, plus de 600 ménages sont visités chaque mois par les AL, avec environ 500 adultes formés.

- ▶ Des rencontres de quartier sont organisées pour échanger sur des problèmes communs et trouver des solutions ensemble.
- ▶ Les AL mènent des activités de dépistage dans les familles visitées et contactent l'ASC locale pour les cas suspects de malnutrition.
- ▶ Plus de personnes sont formées sur les thématiques de nutrition, d'hygiène et d'ANJE grâce aux duplications en cascade.



- ▶ Amélioration de la connaissance de la communauté sur la prévention, le diagnostic, les causes et les conséquences de la malnutrition aiguë globale (MAG).
- ▶ Dépistage massif des cas de MAG dans des zones non couvertes par les ASCP.
- ▶ Les PL parviennent à influencer et conseiller leurs voisins vers un changement de comportement.
- ▶ Une augmentation du taux de fréquentation des structures sanitaires.
- ▶ Les PL ont mis en pratique les connaissances acquises sur la reconnaissance des signes de malnutrition chez les enfants.

in Paran lidé a: _____ Non ACP ki responsab la: _____

| ENFOMASYON/KAY | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | Tot |
|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|-----|
| Kantite kay Paran lidé a vizite nan mwa a | | | | | | | | | | | | | | |
| Fòmasyon ak anibilizasyon | Prezans Gason Adilt responsab pou kay la nan fòmasyon Adilt lide a pou mwa a | G | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | |
| | Prezans Fanm adilt responsab pou kay la nan fòmasyon Adilt lide a pou mwa a | F | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | ○ | |
| Enfòmasyon Jeneral | Kantite TI FI ki pako gen 5 lane ki nan kay la pandan wap fe leson an | | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | |
| | Kantite TI Gason ki pako gen 5 lane nan kay la pandan wap fe leson an | | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | |
| | Kantite fanm ki gen yon timoun ki pako gen 6 mwa, ki bay timoun lan tete selman | | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | |
| | Kantite fanm ansent ki genyen nan kay la. | | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | ○○ | |

Tableau 5. Nombre de AL formés comme formateurs de pairs et adultes formés en cascades par les AL

| ZONE | NOMBRE DE AL FORMÉS COMME FORMATEURS DE PAIRES | NOMBRE D'ADULTES FORMÉS EN CASCADES PAR LES AL |
|------------------|--|--|
| Anse rouge | 191 | 1682 |
| Gros Morne AVSI | 663 | 3399 |
| Gros Morne CESAL | 80 | 820 |
| Jean Rabel | 76 | 445 |
| Port de Paix | 143 | 978 |
| Terre Neuve | 44 | 531 |
| TOTAL | 1197 | 7855 |

Tableau 6. suivi des indicateurs, des attentes, de l'atteinte et du pourcentage de réalisation.

| INDICATEUR | ATTENDUS | ATTEINTE | % RÉALISATION |
|--|----------|----------|---------------|
| # AL formés comme formateurs de paires | 240 | 1197 | + 200% |
| # Adultes formés à cascade par les AL | 2400 | 7855 | + 305% |

11.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉS PAR LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLE

Une sélection des succès de l'implication des adultes leaders dans les activités communautaires est présentée ci-dessous :

- ▶ Les adultes leaders (AL) ont été reconnus comme des personnes influentes au sein de leurs communautés, ce qui a facilité la mobilisation et l'implication des communautés dans les activités du projet.
- ▶ Les AL ont été formés pour prendre en charge les activités des cliniques mobiles et surveiller les cas de malnutrition dans leur zone.
- ▶ Les formations en cascade ont touché la plupart des communautés ciblées, permettant une meilleure compréhension et mise en pratique des nouvelles habitudes alimentaires et de l'éducation sanitaire et nutritionnelle.
- ▶ Les AL ont réussi à franchir les barrières culturelles et spécificités des communautés, devenant les yeux, les oreilles et la voix de l'équipe du projet. Ils ont pu comprendre les besoins réels et les difficultés des bénéficiaires et se sont exprimés dans la même langue, renforçant ainsi la sensibilisation de la communauté.
- ▶ Les activités de démonstration des recettes équilibrées réalisées avec les AL ont contribué à redynamiser les groupes démotivés.

- ▶ Le réseau des AL a été reconnu comme une ressource alternative d'aide pour la communauté au-delà du projet lui-même.
- ▶ Les familles ont témoigné du soutien reçu des AL dans l'adoption des bonnes pratiques et ont bénéficié de leur accompagnement.
- ▶ Les AL ont facilité le travail des agents de santé communautaire (ASCP/ASC) en les accompagnant sur le terrain, en particulier dans les zones les plus éloignées où les ASCP/ASC ne pouvaient pas atteindre.

Ces réussites démontrent l'impact positif des adultes leaders sur les communautés et l'efficacité de leur travail dans la sensibilisation et la promotion du changement de comportement.

Une sélection des difficultés et contraintes de l'implication des adultes leaders dans les activités communautaires est présentée ci-dessous

- ▶ La démotivation des groupes d'adultes leaders (AL) en raison du manque de compréhension de leur rôle en tant qu'intervention volontaire bénéficiant à la communauté, sans salaire ni récompenses prévues.
- ▶ L'ennui résultant de la répétition des mêmes activités pour les AL, ce qui les amène parfois à quitter leur travail sans prévenir.
- ▶ Des réunions fréquentes ont été nécessaires pour réintégrer activement les AL dans le groupe ou recruter de nouveaux participants plus engagés afin de remédier au manque de motivation et de couvrir tous les ménages ciblés.
- ▶ Les contraintes budgétaires ont entraîné une redéfinition du nombre total d'AL par commune, ce qui a eu des répercussions négatives sur la capacité à atteindre tous les ménages de manière adéquate.
- ▶ Une non-acceptation et une mauvaise réception des AL par les ménages visités à domicile, parfois en raison de malentendus quant au but de l'activité.
- ▶ Le manque de visibilité de l'ONG responsable lors des visites à domicile des AL, ce qui a eu un impact négatif.
- ▶ Le niveau d'alphabétisation ou d'analphabétisme de certains membres du groupe des PL doit être pris en compte dans la méthodologie et la mise en place du travail, afin de s'assurer que les activités sont bien comprises.

Les avantages de l'implication des adultes leaders dans les activités communautaires, notamment leur influence au sein de la communauté, leur capacité à atteindre les bénéficiaires dans des zones difficiles d'accès, et le soutien qu'ils fournissent aux familles pour l'adoption de bonnes pratiques sont supérieurs aux difficultés rencontrées.

Daccéus Eduise, mère de 8 enfants, qui habite à Naroï, une localité de la 5eme section Pendu (Gros Morne), témoigne qu'avant la formation avec les AL et les démonstrations culinaires, elle ne savait pas comment combiner les trois groupes alimentaires. Elle a également passé la plupart de son temps à l'hôpital, car les enfants souffraient de malnutrition ou avaient un faible poids. Référée au CS le plus proche, elle a été prise en charge par une infirmière qui fait des séances pédagogiques avec elle, mais ce sont les visites de l'AL de son quartier qui l'aident à garder son équilibre alors qu'elle a parfois tendance à renoncer aux bonnes pratiques nutritionnelles

Dérilus Chanès, un AL de la localité de Pommier (Gros Morne), témoigne que suites aux différentes séances de formations avec le staff de l'ONG il a reçu une meilleure connaissance sur les notions en nutrition et qu'il se sent prêt et enthousiaste à accompagner les ménages de sa zone. Cette activité renforce sa reconnaissance par les habitants du quartier comme un leader sur lequel la communauté peut compter. Parfois, les familles demandent son aide pour indiquer ce qu'il faut faire lorsque leurs enfants sont tombés malades.

Yolaine, une PL de Bas Banbou (2e section de Port-de-Paix), nous a expliqué qu'auparavant, elle pensait que la malnutrition était un problème lié uniquement aux parasites. Maintenant, grâce aux activités de démonstrations de recettes équilibrées et des formations reçues, elle a finalement compris que souvent une alimentation non équilibrée peut conduire à la malnutrition et qu'avec peu de moyens on peut avoir une alimentation balancée. Les PL comme Yolaine qui ont des enfants sont devenues capables d'évaluer leurs enfants et prendre des décisions rapidement pour le bien des enfants et la famille.

Jasmine, PL de la 7eme section de Jean Rabel, localité Nan Coton, était en visite domiciliaire. Arrivée chez sa voisine Ana, elle trouvait la petite Liline, âgée de 3 ans, malade avec une perte de poids considérable, de la diarrhée et de la fièvre. Le papa de Liline était allé chez un féticheur de la zone, un vieillard de la communauté qui était en train de faire du mal à sa petite fille. Mais rien n'a marché, et malheureusement l'enfant passait de mal en pire. Désespérée, Ana (la maman de Liline) ne savait pas quoi faire pour sa fille. Pendant la VAD, Jasmine lui a donné des conseils sanitaires, elle a dépisté l'enfant et son PB était en rouge, donc elle a appelé l'ASCP de la zone pour voir l'enfant. Avec beaucoup de difficultés, l'ASCP est arrivé à convaincre le père de la petite Liline afin de lui emmener au dispensaire de Diondion. Arrivées au dispensaire, après avoir vu l'enfant et fait le dépistage, l'infirmière a affirmé que l'enfant avait une malnutrition aigüe sévère. Malgré tout ça, le père n'était pas vraiment convaincu, parce que selon lui les sachets de mamba (plumpy nut) et les médicaments essentiels ne peuvent pas vraiment aider son enfant à guérir. Au final, les parents ont accepté de participer à la prise en charge de l'enfant. Au cours du traitement, ils ont reçu la visite de Jasmine et ses agents de santé qui n'ont pas cessé de les encourager à donner

du plumpy nut, les médicaments et les trois types de d'aliments à la petite Liline, les principes d'hygiène à appliquer, et à se souvenir des dates de rendez-vous au dispensaire. Les parents de Liline ont constaté que l'état de santé de l'enfant a commencé à s'améliorer et du coup ils ne négligent plus le traitement. Après les 6 mois de prise en charge, la petite Liline s'est améliorée complètement et sortie guérie du programme. C'est à ce moment-là que les parents ont commencé à :

- ▶ *encourager d'autres voisins à participer dans les dépistages communautaires ;*
- ▶ *motiver les autres parents sur les trois groupes alimentaires afin d'éviter la malnutrition et les bonnes pratiques hygiéniques ;*
- ▶ *sensibiliser sur l'importance des plumpy nut ;*
- ▶ *remercier Jasmine et les ASCP pour leurs conseils et leur support.*

Lors de la visite multisectorielle de suivi trimestriel du PMSAN, une CASEC de la 8e section de Gros Morne (Ravine) a tenu à témoigner son appréciation devant toute la délégation de l'UE.

Dans sa déclaration, elle a exprimé que le projet a été extrêmement important pour l'ensemble de la communauté, car les sessions de sensibilisation et de formation ont soutenu ASEC/ CASEC de la zone en fournissant une

incitation d'action et un nouvel outil de connaissance sur le sujet de la malnutrition, qui était et continue à être un grand danger pour la communauté.

En raison des résultats positifs obtenus par le projet, la CASEC est très encouragée à vouloir poursuivre son travail et espère que des initiatives du même type pourront continuer à apporter un changement tangible dans la communauté.

11.1.6. LEÇONS APPRISES AVEC LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLE

L'un des plus grands succès du projet est certainement d'avoir compris qu'à travers une implication active dans la vie associative, attribuer un rôle à une personne pour la réalisation du bien commun, permet d'avancer bien et vite.

Les groupes des AL étaient en ce sens suffisamment motivés pour participer : cela a démontré que la volonté des individus, alimentés par de bonnes et claires motivations, pourrait entraîner un changement de comportement, malgré le faible niveau académique des participants, les faibles moyens économiques et l'absence d'une récompense.

Toutefois, la gratification des volontaires dans un projet est aussi une source de motivation. D'après le chapitre précédent, il est évident que les personnes qui, dans certaines zones, reçoivent ou sont habituées à recevoir une aide en espèces, ont une meilleure compréhension du volontariat, tandis que dans d'autres, les personnes ne sont pas familiarisées avec le travail bénévole ne l'apprécient pas vraiment.

Dans le cas particulier du projet PMSAN, après environ trois ans au service de la communauté, il devient très difficile de faire accepter à nouveau le concept de « travail bénévole ».

La plus grande difficulté a été rencontrée surtout dans les domaines où d'autres ONG qui pratiquent HIMO sont impliquées, par exemple à travers la distribution de coupons ou d'autres types.

De même, certains groupes de PL attendaient une reconnaissance matérielle pour leur travail malgré le fait que les équipes aient expliqué les différences et les objectifs entre les deux projets.

La situation a été encore aggravée par les vicissitudes économiques, politiques et sociales dans lesquelles le pays s'est trouvé ces dernières années, notamment la dépréciation de la gourde par rapport au dollar et la rareté de carburant causant la cherté de la vie, qui a fait le PL encore plus vulnérables, les conduisant à réclamer avec plus d'insistance une gratification pour les services rendus.

De façon globale, la présence de parents leaders dans les activités communautaires s'est avérée être une très bonne approche, notamment pour atteindre les objectifs du projet.

Grâce à cette approche, la communauté est activement engagée dans le changement de comportement et la surveillance nutritionnelle, devenant à la fois bénéficiaire et sujet actif.

De plus, le réseau bénévole des adultes leaders constitue un groupe très investi et beaucoup plus dynamique que le réseau des ASCP du ministère, qui sont parfois très passifs dans les activités de sensibilisation sur le terrain, moins présent et délocalisé que les communautés, et cela les rend incapables de répondre rapidement aux problèmes des ménages et, par conséquent, souvent moins crédibles et influents aux yeux de la communauté.

La méthode de travail avec les adultes leaders est assez efficace pour atteindre un grand groupe avec un langage familier entre les voisins en tenant compte des mœurs, des coutumes et des habitudes de familles, générant un système de chaîne dans lequel chaque individu est capable d'influencer positivement le comportement des autres.

Cette reconnaissance amène les AL à se sentir acceptés et valorisés au sein de leur propre communauté, ce qui les rend plus confiants et motivés pour poursuivre leur mission : pour certains groupes, ce sentiment a représenté une forme de gratification suffisante.

L'efficacité de ce système s'est également manifestée dans d'autres domaines, au-delà du projet actuel : en raison de leur influence au sein de la communauté, il a été possible d'impliquer ces sujets également dans le cadre d'autres campagnes de sensibilisation, comme celle pour arrêter la pandémie de Covid-19, où leur valeur ajoutée a été fondamentale pour générer l'adoption de comportements de santé plus conscients.

L'implication des AL dans le programme PMSAN a été rendue possible grâce à l'existence, à travers d'autres projets, de formes similaires d'acteurs communautaires (mères Leaders, citoyen communautaire, les autorités etc.) ayant déjà des compétences en surveillance nutritionnelle au niveau communautaire qui a permis un meilleur transfert de connaissances sur les pratiques.

À la lumière des résultats obtenus, le leadership et l'engagement des acteurs communautaires deviennent essentiels dans la prévention et le traitement de la malnutrition dans les communautés.

11.1.7. RECOMMANDATIONS POUR LE RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Le réseau de travail bénévole des PL doit être constamment maintenu actif et motivé. Dans un pays comme Haïti, la question de la rémunération des services rendus est un facteur incontournable.

Même si le travail bénévole implique un manque de salaire, il est également vrai que compte tenu de la durée des projets et de la quantité de temps que les adultes leaders se consacrent pour réaliser les activités avec la communauté, il faudra toujours penser à des gratifications de manière périodique même sous formes de primes ou cadeau (par exemple à l'occasion de la fête des mères/pères, à l'ouverture des classe, pour la fête de fin d'année et au cours d'une cérémonie de reconnaissance de leur travail).

Des cadeaux simples qui leur donnent une plus grande visibilité ou autorité dans la communauté, tels que des maillots et des casquettes portant le logo et le nom du projet, des certificats pour chaque cycle de formation terminé, du matériel pour remplir leur fonction (boîte à image, classeur etc..), frais de déplacement ou recharges Phoneéphoniques pour atteindre les familles les plus éloignées, les kits d'hygiène ou les kits alimentaires peuvent faire la différence pour maintenir l'humeur et la motivation des PL au plus haut.

Il est donc raisonnable, en décidant de mener une activité avec ces réseaux d'acteurs communautaires, de penser à inclure dans le budget une ligne dédiée aux actions visant à les récompenser.

Puisqu'ils sont aussi souvent des personnes vulnérables, une autre solution pourrait être de les inclure dans les projets de protection sociale, en une approche multisectorielle (par exemple on peut les insérer dans les

listes de distribution de cash-voucher ou dans les listes des travaux HIMO).

D'autres idées de gratification pourraient concerner les AL qui ne savent pas lire ou qui n'ont pas de profession : on pourrait aussi créer un atelier artisanal selon le choix des AL et organiser une foire artisanale et avec cet argent il pourrait mettre en place une activité génératrice de revenus à l'occasion des fêtes patronales ou d'autres activités au niveau de la section ou de la commune.

Dans tous les cas, une rotation des adultes leaders sur une période pourrait se rendre nécessaire car garder les adultes leaders pour plus d'un an sur un projet n'est pas trop dynamique ; par exemple, on pourrait demander à chaque adultes leaders de créer un autre groupe d'AL et organiser une cérémonie de graduation à tous ceux qui ont pu suivre tout le curriculum de la boîte à image ANJE et qui ont su assurer la formation en cascade des ménages qu'ils étaient responsables.

Le nombre d'AL volontaires devrait être fixé en fonction du nombre de ménages à atteindre si on tient compte du nombre de ménages que chaque AL devrait avoir sous sa responsabilité et lui éviter une surcharge de travail.

Comme illustré dans un chapitre précédent, le ratio AL-Ménages ne devrait pas dépasser 10 à 12 ménages par AL.

Après une analyse de l'avancement du projet, il est apparu que le nombre d'adultes leaders est insuffisant par rapport à la population cible, tant en ce qui concerne la prise en charge que les activités de prévention.

Ce rapport pourrait permettre aux adultes leaders (AL) de connaître les personnes qui réussissent à travailler et d'établir une relation de confiance avec elles. Par conséquent, il serait préférable de limiter le nombre de ménages avec lesquels ils travaillent. Dans le cas du projet, le nombre limité d'AL attribués aux différentes municipalités n'a pas été restreint par un manque de participation communautaire, au contraire, la communauté était disposée à participer. Cependant, les contraintes budgétaires ont empêché leur participation, car le budget n'était pas suffisant pour les inclure.

Une évaluation préliminaire des changements de comportement tels que l'allaitement exclusif, le lavage des mains avec du savon et les bonnes pratiques nutritionnelles au sein des familles est essentielle. Cette évaluation fournira une version simplifiée de la recherche pédagogique, ce qui aidera également à analyser les obstacles pouvant entraver la mise en œuvre de ces bonnes pratiques. En se basant sur cette analyse, il sera possible d'orienter de manière plus efficace les méthodes de sensibilisation.

Les données issues de cette évaluation pourront être intégrées dans un système de suivi du projet, et par conséquent, incluses dans les fiches de rapport périodique des adultes leaders (AL). Cela leur permettra de s'appuyer sur des données concrètes pour évaluer les résultats de leur travail en termes de changement de comportement.

Ne pas sous-estimer le lien entre le travail des AL et l'impact sur le changement de comportement.

Dans le travail initial d'identification des indicateurs, il aurait pu être inclus plusieurs indicateurs qui auraient pu être mesurés avec le travail des AL comme les évolutions qui auraient changé grâce aux formations en cascade.

En effet, l'indicateur avec la notification du nombre d'adultes formés par les AL, utilisé dans ce projet, n'est pas suffisant pour apprécier le changement de comportement des ménages grâce au travail des AL.

Il est essentiel d'obtenir une reconnaissance formelle ou informelle de la part des Directions Sanitaires des départements concernés pour le travail accompli par les adultes leaders (AL) au sein des communautés.

D'une part, cette reconnaissance maintiendra la motivation des AL à un niveau élevé, car elle renforcera leur autorité au sein des communautés et, par conséquent, accroîtra l'efficacité de leurs actions de sensibilisation. Les institutions auront une meilleure compréhension de l'importance stratégique de ces acteurs dans la lutte contre la malnutrition.

Cette reconnaissance formelle ou informelle permettra de valoriser et de légitimer le rôle des AL, ce qui renforcera leur impact et leur influence auprès des communautés, ainsi que leur contribution à la lutte contre la malnutrition.

12.

FICHE 8. FONCTIONNALITÉ ET IMPACT CONCRETS DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR LA PROMOTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET L'AMÉLIORATION DE L'ÉTAT DE SANTÉ NUTRITIONNELLE DES ENFANTS MAM DE MOINS DE 5 ANS

CARITAS

Schweiz
Suisse
Svizzera
Svizra


GIRADEL HAITI


GADEL

12.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES

Le consortium Caritas Suisse, GIRADEL HAITI, GADEL met en œuvre depuis janvier 2019 le projet de : « Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des Populations Vulnérables du Bassin

Versant Port-de-Paix/Port-Margot, Communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis-du-Nord (RSAN) » ; financé par l'Union Européenne dans le cadre du 11ème Fonds Européen

de Développement (FED) (2017-2022). Ce projet est issu du Programme multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) visant les populations les plus vulnérables. Il tient à appuyer la mise en place d'activités visant à réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition dans les zones cibles, selon une approche basée sur la réduction de la vulnérabilité au niveau des bassins versants. L'action se propose aussi de développer des services de base à destination des plus vulnérables dans trois communes citées ci-dessus dans le haut Nord-Ouest.

Cette fiche de capitalisation fait état de la fonctionnalité et de l'impact concrets

du renforcement des institutions locales pour une meilleure gouvernance sur le terrain de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, au terme d'un long processus d'accompagnement des partenaires locaux dans la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, il est important de capitaliser sur les résultats obtenus sur le terrain et contribuer à améliorer les dispositifs de renforcement des partenaires locaux pour une prise en charge des services de base par les populations locales mêmes. Nous espérons que cette contribution trouvera un écho favorable chez d'autres personnes qui pourront ajouter leurs commentaires et expériences de terrain en vue d'enrichir l'approche.

12.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SAN

Résultat 1. La Gouvernance dans le domaine de la SAN est améliorée à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des AL, des BAC, des services déconcentrés du Ministère de l'Environnement, des Observatoires SAN, des Comités Locaux de Protection Civile (CLPC), des organisations de producteurs, de transformateurs, d'éleveurs et de femmes ;

Résultat 2. L'accessibilité, la disponibilité alimentaire, et la qualité nutritionnelle à travers la diversification, l'augmentation de la productivité et des productions agricoles (végétales et animales) sont est augmentées ;

12.1.3. HISTORIQUE DU RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SAN

Avant de débiter les activités, une ligne de base a été réalisée afin d'évaluer la situation initiale et d'établir des références pour les futurs résultats.

Par la suite, plusieurs étapes ont été suivies dans la réalisation des activités du projet. Tout d'abord, il y a eu un renforcement des institutions locales impliquées dans le projet. Cela visait à

assurer une coordination efficace et une meilleure gouvernance dans la mise en œuvre des actions.

Une autre étape importante a été la disponibilité des services de conseils et d'intrants agricoles. Il était essentiel de fournir aux agriculteurs les conseils et les ressources nécessaires pour

améliorer leurs pratiques agricoles et augmenter leur productivité.

l'alignement des actions et maximiser l'impact des interventions.

Dans le cadre du projet, des efforts ont également été déployés pour rendre accessibles des reproducteurs caprins et des pondeuses améliorées. Cela visait à améliorer la qualité du cheptel et à favoriser le développement de l'élevage dans les communautés ciblées.

Des rencontres de concertation ont également eu lieu avec les organisations locales. Il était essentiel d'impliquer les acteurs locaux dans la planification et la mise en œuvre des activités, afin de s'assurer de leur adhésion et de leur engagement.

Une autre initiative mise en place était la création d'emplois HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre). Cette approche consiste à promouvoir la création d'emplois locaux à travers des activités de travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre. Cela permet non seulement de générer des revenus pour les membres des communautés, mais aussi de développer des infrastructures utiles pour la communauté.

Enfin, des concertations ont été menées avec les autres parties prenantes du PMSAN. Il était nécessaire de travailler en collaboration avec d'autres acteurs engagés dans des initiatives similaires afin de maximiser les synergies et d'assurer une approche cohérente dans la lutte contre la malnutrition et l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Tout au long du projet, des concertations ont été menées avec les entités étatiques locales. Il était important d'assurer une coordination et une collaboration étroite avec les autorités pour garantir

Ces différentes étapes ont permis de mettre en place un projet solide et coordonné, impliquant divers acteurs et visant à améliorer durablement les conditions de vie des communautés bénéficiaires.

12.1.4. LES RÉSULTATS OBTENUS À LA SUITE DES EFFORTS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SAN

Le renforcement des institutions locales joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) en assurant une meilleure gouvernance des services de base. Grâce à des efforts concertés visant à renforcer ces institutions, des résultats significatifs ont été obtenus dans la promotion d'une sécurité alimentaire durable et la satisfaction des

besoins nutritionnels des communautés. Le texte suivant explore les résultats obtenus à la suite de ces initiatives du PMSAN dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord, mettant en évidence l'impact positif du renforcement des systèmes agricoles familiaux et des institutions locales dans la fourniture de services communautaires sécurisés en matière de SAN.

RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR MENER DES SERVICES COMMUNAUTAIRES EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

Le PMSAN a permis le renforcement des institutions étatiques locales ainsi que celles de la société civile afin d'être à même de mener des services communautaires en sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord. Ce processus a porté sur la formation, la dotation en matériels et équipements.

Une évaluation de la situation des services communautaires en sécurité alimentaire et nutritionnelle auprès des structures renforcées par le PMSAN dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord a permis de mesurer les résultats obtenus de ce renforcement institutionnel. Les responsables de ces institutions, étatiques et communautaires, ont témoigné que ce renforcement a effectivement permis de mieux organiser les réunions et mieux planifier les interventions communautaires et d'urgence. Toutefois, l'évaluation a montré que les résultats en termes de services délivrés à la communauté diffèrent selon qu'il s'agit d'institutions étatiques ou communautaires.

Les services délivrés par ces structures communautaires développés avec l'appui du PMSAN concernent la distribution de plantules (CGBV), la gestion de la station de monte Caprine ou Bovine ??? (GCBY, MUSO, GPAS), la production, le stockage et la distribution de semences de qualité (GCBY, MUSO, GPAS). Bien entendu, ces structures continuent aussi les services habituels à leurs membres prévus dans leur mission.

Les services de l'état (BAC, CASEC, CCPC, OSANO) de l'arrondissement de Saint

Louis du Nord, rencontrés en 2022 ont déclaré ne pas avoir délivré des services communautaires ou d'urgence en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les compétences et matériels fournis par le projet sont toujours disponibles aux seins de ces institutions. L'évaluation de 2022 a confirmé que 94 % du matériel et de l'équipement sont disponibles et en état de fonctionnement. Ces éléments d'information permettent de conjecturer que les institutions locales de l'État avec lesquelles travaillent le projet sont moins actives que celles de la société civile à caractère communautaire.

Ces institutions étatiques et communautaires renforcées par le projet ont accompagné les ménages bénéficiaires du PMSAN dans les domaines de l'accessibilité et disponibilité des denrées agricoles, de l'élevage de poules et de caprins, de la création d'emplois dans des activités communautaires.

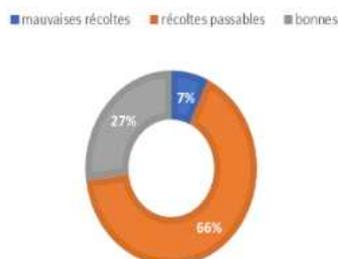
Renforcement des systèmes agricoles familiaux pour une meilleure sécurité alimentaire et nutritionnelle

Pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle durable des familles vulnérables, le programme visait le renforcement des systèmes agricoles familiaux dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord. A travers les institutions locales étatiques et les organisations communautaires, le programme a fourni des services de conseils agricoles, facilité l'accès à des reproducteurs caprins et poules améliorés, et a créé des emplois HIMO.

RENFORCEMENT DES SERVICES DE CONSEILS AGRICOLES ET DISTRIBUTION D'INTRANTS

L'évaluation réalisée en 2022 a adressé des questions qualitatives sur la récolte et les réponses des participants permettent de penser qu'il y a l'augmentation de la disponibilité de denrées agricoles au cours de la saison d'hiver à partir des terres exploitées lors de la dernière campagne agricole de 2022. A travers les institutions étatiques locales et les organisations communautaires, les ménages vulnérables de l'arrondissement de Saint Louis du Nord ont reçu un appui en semences (Lesquelles), accompagnement ? pour les saisons 2020 ? 2021 ? 2022. La figure ci-dessous montre que seulement 7% des ménages ont déclaré que la récolte était mauvaise, 66% l'estime passable et 27% déclare qu'elle était bonne.

SITUATION DES RÉCOLTES DES MÉNAGES EN 2022

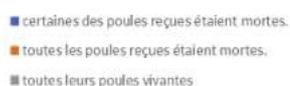


Car seulement 7% des ménages ont affirmé que les récoltes provenant des semences distribuées n'étaient pas bonnes. Pour le reste, il y a 66% d'entre eux qui ont estimé que les récoltes ont été passables et 27% ont estimé qu'elles ont été bonnes.

ACCESSIBILITÉ ET DISPONIBILITÉ DES PONDEUSES AMÉLIORÉES AU NIVEAU DES MÉNAGES CIBLES DU PROJET

Dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord, les résultats de L'évaluation sur la situation des pondeuses en 2022, montre que parmi les poules améliorées distribuées, 27% de ménages ont affirmé que certaines d'entre elles sont mortes et 71% ont déclaré qu'elles sont toutes mortes. En fait, seulement 2% des ménages ont toutes les poules vivantes en 2022. La figure ci-dessous montre la présence des pondeuses dans les ménages quelques mois après leur distribution.

SITUATION DES ÉLEVAGES DE POULES EN 2022

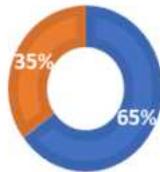


L'évaluation a montré que la majorité des pondeuses distribuées ne sont plus dans les ménages. Leur contribution à l'augmentation des revenus des ménages reste marginale. Cependant, seulement un certain nombre de ménages ont pu profiter de cette opportunité pour compléter l'alimentation de leurs enfants, 51% des ménages ont utilisé les œufs pondus pour la consommation. De plus, 16% des ménages ont pu bénéficier des volailles reçues en augmentant leurs revenus grâce à la vente des œufs et des poussins produits. La figure ci-dessous montre la proportion des ménages qui ont bénéficié des œufs ou de l'argent à partir des pondeuses distribuées par le projet.

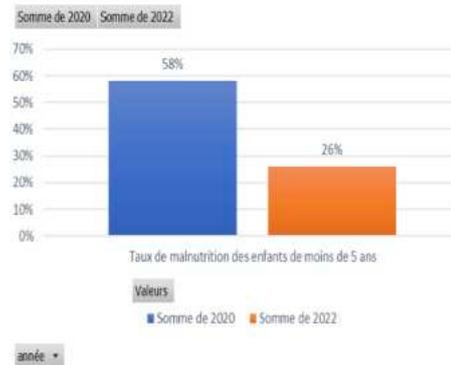
ACCESSIBILITÉ ET DISPONIBILITÉ DES CAPRINS AMÉLIORÉS AU NIVEAU DES MÉNAGES CIBLES DU PROJET

POURCENTAGE

- Ménages ayant perdu leurs chèvres
- Ménages ayant conservé leurs chèvres



Deux ans après l'activité d'amélioration de l'élevage caprin auprès des ménages vulnérables, 35% des personnes ciblées continuent à recevoir des bénéfiques de leur élevage. La répartition des zones avec plus d'élevage toujours en fonctionnement varie d'une commune à l'autre. Ainsi, la commune de Saint Louis du Nord a le plus fort taux d'élevage en fonctionnement (49%) comparativement à Anse à Foleur avec le taux le plus faible (19%).



Les bous améliorés introduits dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord continuent à performer dans les stations de monte établies par le projet. Bien que 49% soient déclarés morts, les saillies se poursuivent à partir de ces bous améliorés permettant l'objectif d'améliorer génétiquement le cheptel caprin de l'arrondissement. Une forte proportion des ménages (79%) participant à l'activité d'amélioration de l'élevage caprin par leur gardien, affirment que leur situation économique s'est améliorée avec les chèvres reçues.

CRÉATION D'EMPLOI (HIMO) HAUTE INTENSITÉ DE MAIN D'ŒUVRE EN FAVEUR DES MÉNAGES VULNÉRABLES

Les ménages vulnérables, ont trouvé un emploi rémunéré dans le cadre des opérations du projet, plus précisément dans la catégorie du travail à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Le pourcentage de ménages ayant bénéficiés de ces activités HIMO représentent 24% des bénéficiaires du programme dans l'arrondissement de Saint Louis du Nord. Tous ces ménages ont déclaré que ce travail a contribué à l'amélioration de leur situation familiale.

Ces résultats indiquent que le projet a eu un impact positif sur l'emploi et les conditions de vie des ménages concernés. L'opportunité de travail rémunéré dans le cadre du HIMO a permis aux familles de bénéficier d'une source de revenus supplémentaire, ce qui a eu des effets bénéfiques sur leur situation économique globale.

LES RÉSULTATS DE SEFFORTS DU PROJET SUR LA SITUATION DE SANTÉ NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS DANS L'ARRONDISSEMENT DE SAINT LOUIS DU NORD.

En 2022, les résultats de l'enquête ont révélé des progrès significatifs dans l'amélioration de l'état de santé nutritionnel des enfants par rapport aux données de 2020. Malgré les informations négatives sur la fréquence de l'alimentation des enfants mentionnées l'évaluation, les chiffres indiquent une amélioration notable du taux d'enfants MAM.

Par exemple, les témoignages des parents interviewés en décembre 2022 ont montré que seulement 26% des enfants issus de ces familles présentaient une malnutrition aiguë modérée (MAM). En comparaison, en 2020, le taux moyen de malnutrition chez les enfants de moins de 5 ans était de 58%. Ces chiffres démontrent une nette réduction de la prévalence de la

malnutrition chez les enfants. Les efforts déployés pour améliorer la situation nutritionnelle, tels que l'accès à une alimentation plus diversifiée et nutritive, semblent porter leurs fruits. Bien que des défis persistent en termes de fréquence de l'alimentation des enfants, il est encourageant de constater une diminution significative de la malnutrition aiguë modérée.

Ces résultats mettent en évidence l'importance des interventions visant à améliorer la nutrition des enfants, ainsi que la nécessité de continuer à investir dans des programmes de sensibilisation, de fourniture d'aliments nutritifs et d'éducation pour maintenir cette tendance positive et réduire davantage la prévalence de la malnutrition chez les enfants.

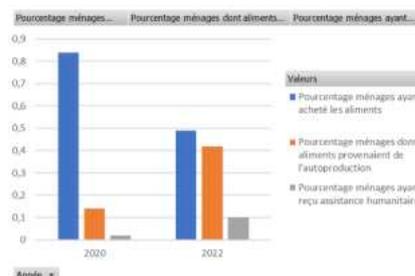
12.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SAN

Les efforts du programme en matière de renforcement des institutions étatiques et communautaires pour l'accessibilité des services en sécurité alimentaire et nutritionnelle ont contribué à améliorer la situation des ménages. Pour preuve, en 2020, la grande majorité des ménages (84 %) achetaient leurs aliments, tandis que 16 % des ménages ont déclaré que leurs aliments provenaient de l'autoproduction (14 %) ou de dons humanitaires (2 %).

En 2022, le pourcentage de ménages ayant acheté les aliments a diminué à 49 %, tandis que l'autoproduction agricole a augmenté à 42 % et les dons humanitaires ont augmenté à 10 %. Ces chiffres suggèrent une amélioration

de la situation alimentaire, avec une plus grande proportion de ménages produisant leurs propres aliments ou recevant une assistance humanitaire pour se nourrir.

Voici un tableau récapitulatif des informations fournies dans le texte précédent pour les années 2020 et 2022 : Ce tableau présente les pourcentages



de ménages pour chaque catégorie spécifiée.

Cette amélioration a probablement contribué à l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants en augmentant le nombre de repas qu'ils reçoivent chaque jour par rapport à 2020.

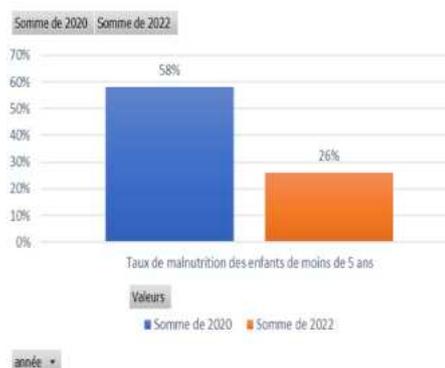
Cependant, malgré l'autoproduction et les dons humanitaires reçus par les ménages, tous ne parviennent pas à bien nourrir leurs enfants en 2022, comme le montre le faible pourcentage d'enfants prenant trois repas par jour (8 %) par rapport à ceux prenant au maximum deux repas par jour (82 %). Ces informations permettent de mieux comprendre les raisons de l'amélioration de la situation nutritionnelle chez les enfants de moins de 5 ans entre 2020 et 2022.

Il est évident que l'amélioration des revenus des ménages et l'accès à une meilleure nutrition ne sont pas les seuls facteurs contribuant à l'amélioration de leur santé nutritionnelle. Les centres de santé jouent également un rôle essentiel dans l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants, comme l'indique le pourcentage d'enfants traités (59 %) et le pourcentage de parents ayant visité un centre de santé avec leurs enfants (58 %), selon

les témoignages recueillis lors de l'évaluation.

Ces résultats soulignent l'importance des services de santé et mettent en évidence le rôle essentiel des centres de santé dans l'amélioration de la situation nutritionnelle des enfants. Les visites régulières aux centres de santé permettent un suivi médical approprié et la prise en charge des problèmes de santé, ce qui contribue à prévenir et à traiter la malnutrition chez les enfants.

Cependant, malgré les progrès réalisés, il est essentiel de continuer à travailler sur les défis restants pour assurer une sécurité alimentaire et une nutrition optimale pour tous les ménages. Cela inclut la promotion de pratiques agricoles durables et l'amélioration de l'accès aux ressources agricoles, ainsi que la sensibilisation à l'importance de la planification familiale pour la santé et la nutrition des familles.



12.1.6. LEÇONS APPRISSES DANS LE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SAN

GOUVERNANCE

- ▶ Lorsque les matériels et équipements donnés aux structures communautaires prennent en compte leurs besoins prioritaires, cela augmente la possibilité que ces derniers soient utilisés au service des communautés
- ▶ L'analyse des besoins en matière de matériels et équipements au niveau des institutions étatiques doivent séparer les besoins des mairies à ceux

des CASECS pour augmenter la possibilité que les bureaux CASEC soient plus fonctionnels.

- ▶ Les tensions politiques existant entre les leaders des comités et autorités locales impliquent de mauvaise communication entre les membres des comités ainsi que de favoritisme ou clientélisme dans le choix des bénéficiaires par le comité
- ▶ Sans une bonne planification stratégique et budgétaire, l'accompagnement pour la synergie entre les GPAS et les MUSO ne sera pas efficace.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- ▶ La stratégie de distribution des poules pondeuses sans un accompagnement des ménages en termes de soin et d'alimentation risque d'impliquer la mort prématurée de ces poules
- ▶ Les poules pondeuses ne sont pas adaptées aux habitudes d'élevage des ménages haïtiens en milieu rural considérant l'alimentation et le climat.
- ▶ Quand les bénéficiaires n'ont pas de connaissances sur l'élevage des caprins, cela risque d'impliquer la mort prématurée de ces derniers.

NUTRITION

- ▶ Quand les assistances des ménages sont régulières et complétées avec d'autres supports économiques, cela favorise un meilleur impact sur les enfants MAM
- ▶ Parmi les meilleures façons de cibler les ménages avec enfant MAM est d'avoir une bonne coordination avec les structures de santé et les opérateurs sur le terrain.
- ▶ Les centres de santé jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la santé nutritionnelle des enfants. Ils fournissent des services de santé de base, dispensent des conseils et des traitements appropriés, et contribuent à sensibiliser les familles aux bonnes pratiques en matière de nutrition.
- ▶ Une augmentation des revenus ne suffit pas à garantir une nutrition adéquate si la taille des ménages augmente rapidement sans une planification familiale appropriée.

12.1.7. LES RECOMMANDATIONS POUR LES ACTIONS DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES SERVICES DE BASE EN SAN

GOUVERNANCE

- ▶ Pour une gestion efficace des matériels et équipements donnés aux institutions locales

- ▶ Faire une enquête sur les besoins des institutions avant de décider des matériels et équipements à donner
- ▶ Signer un protocole d'accord sur la gestion de ces matériels et équipements.
- ▶ Faire de suivi sur l'utilisation des matériels
- ▶ Intégrer les autorités compétentes de contrôle pour incorporer les matériels donnés aux institutions dans les patrimoines institutionnels avant la donation de ces derniers aux institutions localisées
- ▶ Pour renforcer la gouvernance des comités : formation, statuts et éthique de responsabilité
 - ▶ Formation et sensibilisation sur la bonne gouvernance pour les comités
 - ▶ Sensibilisation des comités sur les statuts comme document de référence pour la prise de décision
 - ▶ Sensibilisation des comités sur l'éthique de responsabilité
- ▶ Pour un suivi et une planification efficace des GPAS par le SNS
 - ▶ Suivi de proximité entre des GPAS par le SNS
 - ▶ Meilleure planification stratégique et financière pour les accompagner

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- ▶ Promouvoir des pratiques agricoles durables et améliorer l'accès aux ressources agricoles :
 - ▶ Adapter la stratégie de distribution par la création des unités de production pour favoriser une meilleure gestion et de soin.
 - ▶ Opter pour la distribution de poules indigènes adaptées aux pratiques d'élevage des ménages
 - ▶ Former les bénéficiaires sur l'élevage des caprins avant les distributions
 - ▶ Doter les bénéficiaires des outils de gestion des animaux reçus

NUTRITION :

- ▶ pour renforcer la coordination entre les opérateurs et les Centres de santé et promouvoir la planification familiale
 - ▶ Formalisation des liens (protocole d'accord) entre les opérateurs et les Centres de santé pour favoriser les échanges sur les bénéficiaires cibles.
 - ▶ sensibiliser et de promouvoir la planification familiale pour prévenir la surcharge des ressources disponibles et préserver la santé et la nutrition des familles.

13.

FICHE 9. RENFORCER LES CAPACITÉS D'AGIR DES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE, NOTAMMENT LES OCB EN LIEN AVEC LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



13.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SANTÉ

Le projet FORSNUT (Renforcement du système de santé et des acteurs du Nord-Ouest face à la malnutrition), mis en œuvre de 2019 à 2022 vise le développement d'un panel d'acteurs contribuant toutes à réduire la prévalence de la malnutrition globale chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes en âge de procréer dans le département du Nord-Ouest.

L'activité d'appui aux OCB dans 2 communes du haut Nord-Ouest (HNO) et 2 communes du Bas Nord-Ouest (BNO) entre août 2020 et avril 2022 est celle concernée par cette capitalisation.

Les OCB ont été ciblées comme acteurs complémentaires de sensibilisation, et ce grâce à la légitimité et à la confiance que les communautés portent en ces organisations.

Cet appui s'est étendu à des actions mises en œuvre par les OCB aussi bien sur la thématique de la lutte contre la COVID-19 que contre la prévalence de la malnutrition chez les enfants de

moins de 5 ans, les femmes enceintes et allaitantes mais aussi, en lien avec la santé sexuelle et reproductive (SSR), les violences basées sur le genre (VBG) et la sécurité alimentaire.



13.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SANTÉ

Cette démarche d'appui aux OCB dans le domaine de la santé était novatrice pour ID et Mdm-Canada, elle s'est caractérisée par un financement en cascade du projet FORSNUT vers le projet de chaque OCB appuyée.

Elle avait pour objectifs de :

- ▶ Faire acquérir aux OCB des connaissances supplémentaires en matière de santé, de gestion de projet et de connaissances de leurs territoires ; et pouvoir les répliquer ;
- ▶ Renforcer leur capacité à identifier et à réaliser des projets structurants ;
- ▶ Faciliter les OCB à réaliser des actions dans leurs zones en vue d'améliorer les situations alimentaire, environnementale, éducationnelle tout en tenant compte de l'aspect genre ;
- ▶ Renforcer les liens entre les OCB et les autorités locales.

13.1.3. HISTORIQUE

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le but de financer la mise en œuvre de projets d'OCB, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) a été lancé afin que celles retenues suivent des séances d'orientations dispensées par ID et Mdm-Canada et répondent ensuite à une procédure d'appel à projet.

L'AMI a été diffusé dans les mairies, les bureaux des Conseils d'Administration des Sections Communales (CASEC) de la zone d'intervention et dans les locaux d'ID et Mdm-Canada pendant quinze jours ouvrés.

Les OCB intéressées ont dû soumettre une demande auxquelles devaient être jointes des pièces justificatives telles que : copie du procès-verbal de la dernière Assemblée Générale réalisée,

copie du certificat d'enregistrement à jour au Ministère des Affaires Sociales et du Travail (MAST), preuve d'expérience dans la mise en œuvre de projet, etc.

Après notation des dossiers (grille de 11 critères notés de 0 à 3) et construction d'un jury de sélection, 42 OCB ont été retenues.

Ce jury était constitué d'un représentant de la Direction Sanitaire du Nord-Ouest (DSNO), du point-focal du MAST des arrondissements concernés, de la directrice du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits des Femmes (MCFDF), des Autorités Locales des communes ciblées (CASEC, ASEC et Mairie) et d'ID et Mdm-Canada.

APPEL A PROJET

Après l'organisation de séances d'orientation (cf. point suivant), l'appel à projet fermé pour les 42 OCB a été lancé pour une durée de 17 jours ouvrés.

Dans le cas où la commune dispose d'un Plan Communal de Développement (PDL) ou document du même ordre, il est pertinent de retenir des projets dont les domaines sont considérés comme prioritaires par ce document de pilotage.

Les conditions d'appui d'un projet étaient d'avoir été présenté aux autorités locales ; d'avoir été débattu avec les populations concernées lors d'une réunion communautaire ; de favoriser l'intégration et la participation du plus grand nombre de bénéficiaires potentiels dont des femmes ; que le dossier de demande d'appui soit rempli de manière conforme et que l'OCB s'engage à respecter le délai d'exécution

du projet de 6 mois et à respecter le cadre logique et le budget présenté.

Le même jury qui avait assuré la sélection des OCB de l'AMI s'est réuni une seconde fois pour sélectionner les meilleurs projets en fonction d'une grille d'analyse (22 critères notés de 0 à 3).

Les résultats ont ensuite été partagés aux OCB.

La présentation des résultats de la grille de sélection a permis à chaque OCB de bien comprendre les décisions du jury.

A l'issue de cette étape, 15 OCB ont été retenues pour être partenaires d'ID et MdM-Canada dans l'appui à la mise en œuvre de leur projet.

Ces 15 OCB suivent ensuite deux modules de formations complémentaires (cf. point suivant)

ORIENTATIONS ET FORMATIONS DES OCB PAR FORSNUT

Entre la phase d'AMI et celle d'appel à projet, 3 membres choisis par l'OCB (en général membres du comité et un ou une membre animateur au sein de l'OCB) de chacune des 42 OCB présélectionnées suivent 6 modules d'orientations répartis sur 5 journées, sur les thèmes suivants : Nutrition et prévention de la malnutrition ; COVID-19, hygiène et assainissement ; Santé sexuelle et reproductive (SSR) ; Violences basées sur le genre (VBG) ; Connaissance du territoire ; et élaboration de projet.

Ces modules avaient pour objectif d'appuyer les 42 OCB dans le

renforcement de leurs compétences et notamment de leur permettre de mieux diffuser certains messages-clés au sein de leurs communautés.

Les messages-clés sont ceux diffusés par les différents ministères de tutelle (MSPP et MCFDF).

Dans un second temps, et en amont d'un premier versement du financement, des séances d'orientation de 2 jours portant sur la gestion de projet, la gestion comptable et les stratégies de communication et de plaidoyer ont été organisées.

Ces modules ont été dispensés auprès de 3 membres (chef de projet, comptable et un-e membre) de chacune des 15 OCB retenues pour leur projet, afin de renforcer

leurs capacités dans la mise en œuvre et la gestion comptable. Des outils de pilotage de projet et de gestion comptable ont été proposés aux OCB :

- ▶ Modèle et canevas de rapport intermédiaire et final ;
- ▶ Canevas de calendrier de et de grille de suivi des activités
- ▶ Canevas de journal comptable ;
- ▶ Canevas de tableau récapitulatif des dépenses, de réquisition des dépenses et de bordereau de réception de service
- ▶ Canevas d'analyse pro-forma.

Ces séances d'orientation ont été animées de manière participative par l'équipe FORSNUT et évaluées en fin de module par les participants.



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT DES OCB

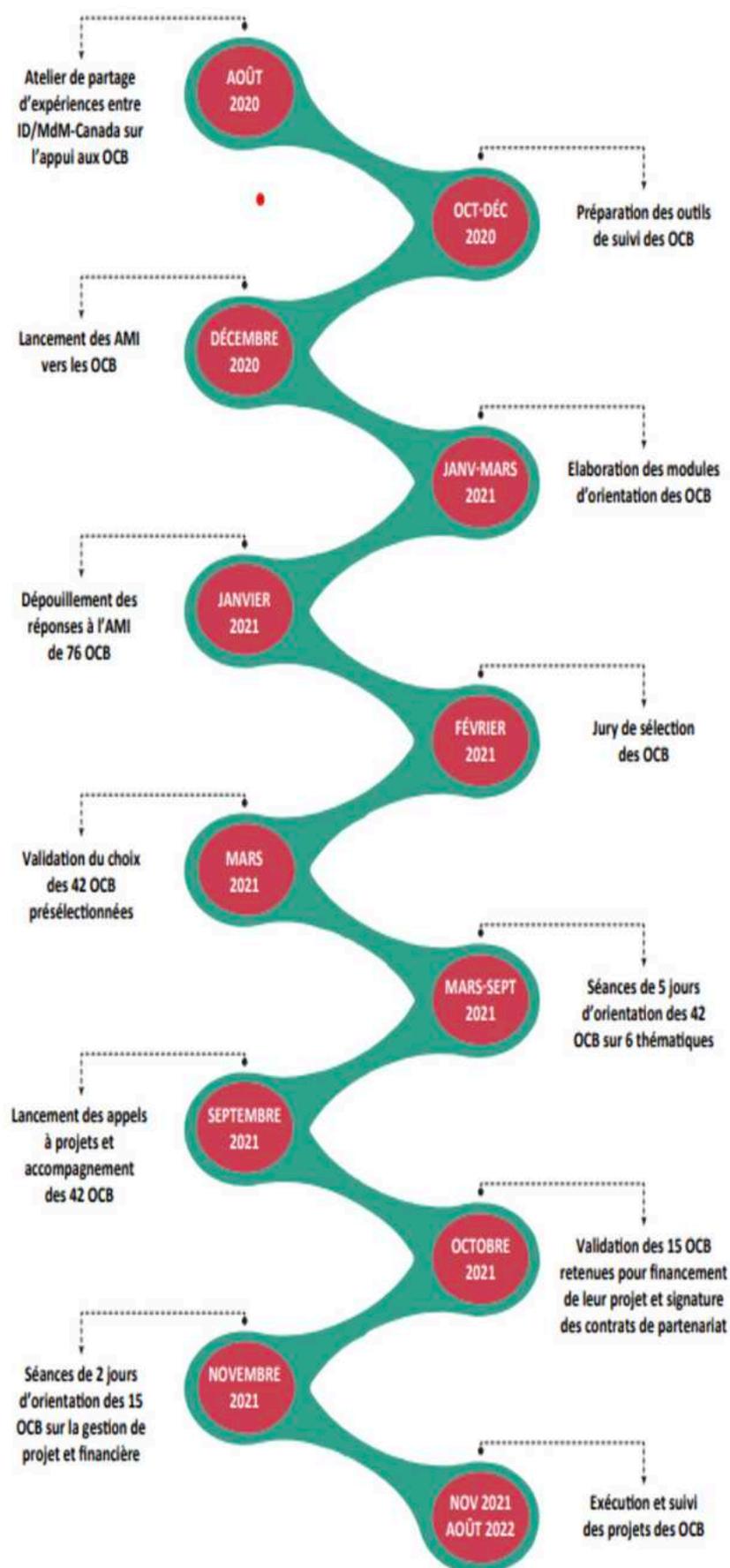
Durant les 6 à 9 mois de mise en œuvre de leur projet, les 15 OCB ont bénéficié d'un accompagnement par les équipes du consortium (visites régulières, réunions d'échange et de bilan, etc.)

Les équipes ID et MdM-Canada ont eu recours à des outils ad hoc pour le suivi des projets : fiches de suivi terrain avec fiches de visite de projet et fiches de validation des activités des projets ; Calendrier de supervision de projet ; Outil de suivi comptable ; Fiches d'évaluation

du projet ; Calendrier de suivi et tableau synoptique de l'avancement des 15 projets.

Cet accompagnement permet de valider le versement des différentes tranches de financements : première tranche de 70 % au démarrage du projet, seconde tranche de 25 % après justification de 80% des dépenses de la première tranche et validation du rapport intermédiaire et une dernière tranche de 5% après validation du rapport final.

ÉTAPES CHRONOLOGIQUES DE L'APPUI AUX OCB



13.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SANTÉ

Au total, ce sont 42 OCB qui ont bénéficié d'un appui à l'élaboration d'un document de projet puis 15 OCB dont le projet a été financé

MISE EN ŒUVRE DES PROJETS OCB

Cette capitalisation a porté sur l'analyse de 4 projets ayant bénéficiés du financement de FORSNUT

RENFORCEMENT DES INITIATIVES LOCALES EN VUE DE LA PRÉVENTION ET LA RÉDUCTION DE LA MALNUTRITION AIGÛE DANS LA COMMUNE DE BOMBARDOPOLIS - ASSODEB, COMMUNE DE BOMBARDOPOLIS

OBJECTIF SPÉCIFIQUE DU PROJET :

Réduire la prévalence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes et allaitantes à Bombardopolis à travers le renforcement des capacités locales et la promotion de la consommation du moringa.

EXEMPLES DE MESSAGES IMPORTANTS DIFFUSÉS :

- ▶ Rôle et importance du moringa notamment sa valeur nutritive dans l'alimentation : sa préparation, sa conservation et sa culture. « La poudre de Moringa est tellement efficace cela peut nous aider à réduire réellement le taux de prévalence de la malnutrition. »



- ▶ « Bien manger ce n'est pas dépenser beaucoup d'argent mais c'est bien équilibrer ce qu'on mange ».
- ▶ RESULTATS ATTENDUS
- ▶ Les capacités des leaders communautaires et des ménages sont renforcées pour la surveillance, la prévention, le dépistage continu et la prise en charge communautaire de la malnutrition.

- ▶ Une unité de transformation de farine de manioc et de cassave enrichies avec de la poudre de moringa est mise en place et fonctionnelle à Bombardopolis.
- ▶ La farine de manioc enrichie avec du moringa et la cassave enrichie sont utilisées dans la nutrition des enfants et des femmes enceintes et allaitantes et des élèves.
- ▶ La culture du moringa et la production du manioc sont renforcées à Bombardopolis.

SUPPORTS DE SENSIBILISATION UTILISÉS :

- ▶ Posters (fournies par DSNO).
- ▶ Flip charts (outil permettant d'ancrer les messages et les mots clés).
- ▶ Boîtes à images (fournies par DSNO).
- ▶ Fresques murales.
- ▶ Spots et messages préenregistrés pour diffusion sur les radios locales.
- ▶ Démonstration culinaire.
- ▶ Pièces de théâtre

PROJET DE SENSIBILISATION À L'ÉCOLOGIE ET À LA NUTRITION VIA DES PRATIQUES AGRICOLES ET DES HABITUDES ALIMENTAIRES SAINES ET DURABLES (CRÉATION DE JARDINS PÉDAGOGIQUES SCOLAIRES) – ATRB, COMMUNE DE JEAN RABEL

OBJECTIF SPÉCIFIQUE DU PROJET :

Améliorer les connaissances des enfants sur l'écologie, l'agriculture et la nutrition et réduire leur taux de malnutrition.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- ▶ Le rendement scolaire des élèves est amélioré sur le plan éducatif et nutritif.
- ▶ L'école bénéficiaire cultive ses propres aliments pour améliorer le régime alimentaire de leurs élèves.
- ▶ Améliorer la santé des populations par la qualité et la quantité des aliments produits, assurant un équilibre des rations alimentaires quotidiennes, et éduquer les mères sur l'importance des groupes alimentaires, de l'hygiène alimentaire, de l'eau et de l'environnement.

EXEMPLES DE MESSAGES IMPORTANTS DIFFUSÉS :

- ▶ « Les vitamines ne se trouvent pas que dans les viandes et le poulet mais qu'il y en a aussi dans les feuilles et fruits. »
- ▶ Connaissances sur les techniques de maraîchage et d'irrigation.
- ▶ Différenciation entre la nutrition et la sous-nutrition, entre l'alimentation et la sous-alimentation.
- ▶ Promotion des différents groupes d'aliments.
- ▶ Privilégier la consommation des produits agricoles locaux.
- ▶ L'importance de la nutrition comme thème d'instruction auprès des enfants

SUPPORTS DE SENSIBILISATION UTILISÉS :

- ▶ Parcelles de maraîchage proche de l'école.
- ▶ Posters (fournis par DSNO).
- ▶ Boîtes à images (fournies par DSNO). Fresques murales.
- ▶ Spots et messages préenregistrés pour diffusion sur les radios locales.

PROJET DE SENSIBILISATION DES FEMMES DE LA COMMUNAUTÉ DE BAUDIN SUR LA SANTÉ MATERNO-INFANTILE – CFANO (OCB FÉMININE), COMMUNE DE PORT-DE-PAIX

OBJECTIF SPÉCIFIQUE DU PROJET :

Améliorer la santé maternelle et infantile pour les femmes en milieu rural dans la communauté de Baudin.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- ▶ 36 femmes sont formées comme agents sensibilisateurs en technique de sensibilisation sur la santé materno-infantile.
- ▶ 200 femmes vulnérables de Baudin sont sensibilisées sur les mesures préventives de la santé materno-infantile.

EXEMPLES DE MESSAGES IMPORTANTS DIFFUSÉS :

- ▶ Importance d'une alimentation équilibrée, promotion des produits locaux, consommation de produits frais, notamment les fruits et les légumes, etc.
- ▶ Distinction des différentes formes de VBG.
- ▶ Messages sur le planning familial, les moyens de contraception, etc

SUPPORTS DE SENSIBILISATION UTILISÉS :

- ▶ Posters (fournis par DSNO).
- ▶ Boîtes à images (fournies par DSNO).



CONTRIBUTION À UNE MEILLEURE VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX DANS L'ALIMENTATION DES MÉNAGE – FAV (OCB FÉMININE), SECTION COMMUNALE DE BASSIN-BLEU

OBJECTIF SPÉCIFIQUE DU PROJET :

Renforcer les capacités de 200 femmes membres des organisations de base et des associations des dames de différentes églises sur la nutrition et l'alimentation par le biais de séances de formation et d'une campagne de sensibilisation.

RÉSULTATS ATTENDUS :

- ▶ 200 femmes ont une meilleure connaissance sur la nutrition.
- ▶ Les produits locaux, en particulier les fruits et les légumes sont mieux valorisés dans la zone.

EXEMPLES DE MESSAGES IMPORTANTS DIFFUSÉS :

- ▶ « Continuons à cultiver pour toujours avoir à manger et produire localement dans notre communauté. »
- ▶ « Savoir bien manger ce n'est pas que se soucier de la quantité de nourriture mais aussi de sa qualité. »
- ▶ Pratiques d'hygiène pour la prévention des maladies hydriques.
- ▶ Gestion des déchets domestiques

- ▶ SUPPORTS DE SENSIBILISATION UTILISÉS :
- ▶ Ateliers culinaires.
- ▶ Posters (fournis par DSNO).
- ▶ Feuille A4 utilisé comme support de formation (produit par un consultant engagé par l'OCB, cf. Photographie 4).
- ▶ Boîtes à images (fournies par DSNO).
- ▶ Fresques murales.
- ▶ Projections de vidéos de sensibilisation.



13.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SANTÉ

SUCCES

Témoignage d'un Membre du comité de l'OCB CFANO, Port-de-Paix :

« Même si le projet est terminé, les agents font partie de la zone et font partie d'organisations qui vont toujours continuer à se réunir pour partager les connaissances avec les communautés durant des rencontres. Pour moi, c'est une réussite, les formations des agents ont fait que ces agents constituent des ressources utiles et durables. Même si le projet prend fin, les agents sont toujours là. »

plus vulnérables et/ou enclavées, en s'appuyant sur la légitimité des OCB à relayer localement les messages de sensibilisation.

-  Démarche qui renforce les OCB dans leur motivation et leur confiance à mettre en œuvre leur propre projet et dans leur capacité à lever des fonds.

-  Démarche qui conduit également à un meilleur engagement des acteurs locaux et au renforcement des compétences locales et de la cohésion sociale par la création de dynamiques communautaires.

Aussi,

-  Nécessité d'une communication transparente sur la méthodologie d'action et de la constitution d'un jury regroupant les représentants des autorités locales (sans y intégrer celles membres d'OCB) et des ministères de tutelle.

-  Choix de projets dont les activités sont alignées avec le Plan de Développement Communal, permettant d'acquérir une légitimité aux yeux des autorités locales et une intégration territoriale des activités.

-  Supports de sensibilisation des séances d'orientation ayant pour source les modules de formation du MSPP, ceci afin de respecter les directives du ministère et de formaliser la transmission des messages de santé.

-  Mise à disposition de canevas d'outils de pilotage et de gestion de projet qui fournissent un appui conséquent aux OCB dans la mise en œuvre de leur projet.

DIFFICULTÉS

-  Pour la mise en œuvre de cette phase d'implémentation d'appui aux OCB, un défi a été les montants insuffisants pour le financement des projets. Cela a engendré des frustrations au sein des OCB dont les attentes dépassaient les moyens disponibles

-  Ayant passé l'AMI et suivi les 6 modules d'orientation, certaines OCB ont manifesté de la frustration lorsque leur projet n'a pas été retenu, considérant cet appui aux OCB comme un concours trop élitiste. Ce ressentiment a parfois freiné d'autres activités du programme FORSNUT et rend ainsi primordiale une communication transparente auprès des OCB.

-  Faute de compétences internes suffisantes, le recrutement par les OCB de ressources humaines externes pour la mise en œuvre du projet est

un risque que courent certaines OCB : intérêt moindre de ces personnes extérieures pour la transmission des connaissances issues des formations vers les membres de l'OCB, leur désengagement entre la période de formation et le démarrage du projet, etc.

 L'absence d'organisation de séances de réplication par les membres ayant participé aux séances d'orientation vers les autres membres de l'OCB est un autre risque. Le manque de temps, notamment pour respecter le calendrier de mise en œuvre du projet, est souvent évoqué comme une raison de ces reports.

 Principales difficultés rencontrées par les OCB et identifiées durant leur suivi :

- ▶ Difficultés dans le respect du délai de rendu des livrables ;
- ▶ Difficultés dans le dimensionnement des activités et du budget ;
- ▶ Difficultés dans le pilotage du projet ;
- ▶ Ressources humaines peu qualifiées au sein de certaines OCB

13.1.6. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS DANS LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN SANTÉ

Ajouter à la grille d'analyse de l'AMI un critère de proximité de la zone d'action de l'OCB avec les zones d'action des autres activités mises en œuvre par le programme encadrant les OCB ;

 Veiller à une bonne communication :

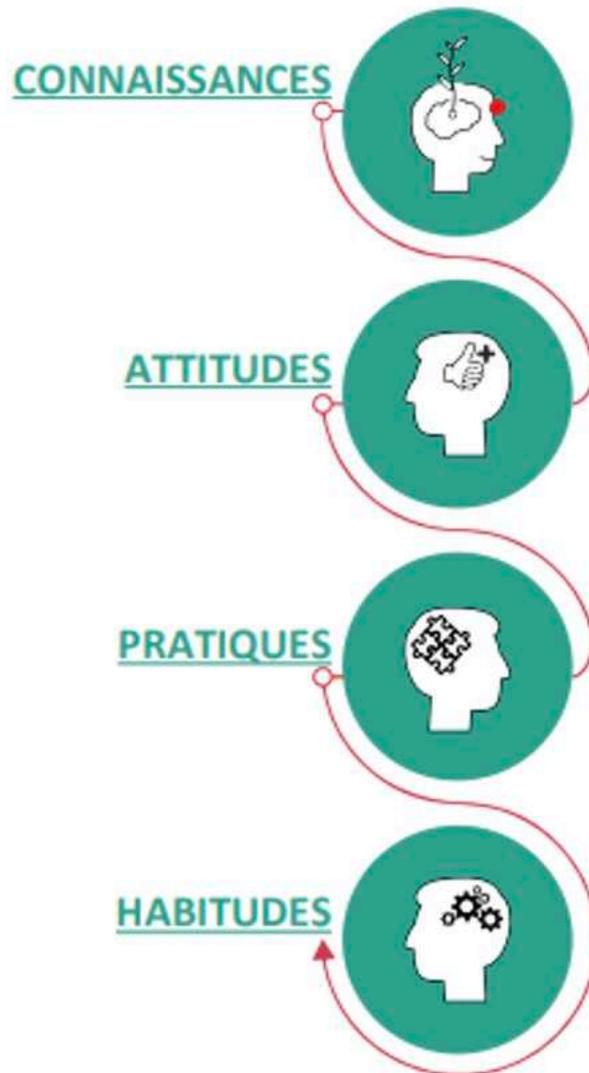
- ▶ Sur les différentes étapes de l'activité d'appui (AMI, Appel à projet, période de suivi, dates butoirs, etc.) ;
- ▶ Avec les OCB non retenues mais qui sont des acteurs potentiels du changement sur lesquels le projet peut s'appuyer dans la mise en œuvre d'autres activités.

 Sensibiliser les OCB sur l'importance :

- ▶ De dupliquer les séances d'orientation suivies par certains membres envers l'ensemble des membres de l'OCB ;
- ▶ D'archiver au sein même de l'OCB, ainsi que de tirer les leçons pour reproduire les bonnes pratiques.

«Après la formation, on fait choix d'un leader ayant une capacité de retransmission qui va faire la transmission de connaissances à d'autres individus dans son groupe.»

- ① Maintenir un accompagnement continu des OCB en priorité sur la gestion financière et l'acquisition d'un esprit de synthèse pour la rédaction des rapports ;



- ① Impliquer durant les périodes de sensibilisation des personnes ressources, responsables religieux et notables, afin d'accélérer la diffusion des messages de sensibilisation.

14.

FICHE 10. COMPAGNONNAGE : UNE APPROCHE INNOVANTE DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES PRESTATAIRES DE SOINS



14.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU COMPAGNONNAGE

La capitalisation permet de mettre en lumière les tenants et aboutissants, les stratégies et les aspects d'un projet qui ont bien fonctionné, tout en abordant les défis et les points d'améliorations dans une perspective d'amélioration dans la mise en œuvre des différents projets. Par définition, la capitalisation est « un processus au cours duquel un acquis de l'expérience est transformé en connaissance partageable avec d'autres. » (Pierre Zutter, 1995).

l'accompagnement est considéré comme l'appui global apporté à une institution ou à une communauté au niveau des ressources humaines et matérielles, au niveau du renforcement des capacités, des réhabilitations, du développement des systèmes de suivi et de référencement, au niveau de la mise à disposition d'intrants médicaux, d'équipement, etc.

Deson côté, lecompagnonnagefait partie de la stratégie d'accompagnement, tout en étant un aspect plus personnalisé et plus axé sur un renforcement spécifique

La définition des termes est importante pour distinguer « accompagnement » et « compagnonnage ». En effet,

des compétences des prestataires et des ASCP.

Cette technique vise à renforcer les compétences, le savoir-faire et le savoir-être des ressources humaines, via une présence de spécialiste et des autorités sanitaire directement avec le prestataire ou l'ASCP, dans son milieu de travail.

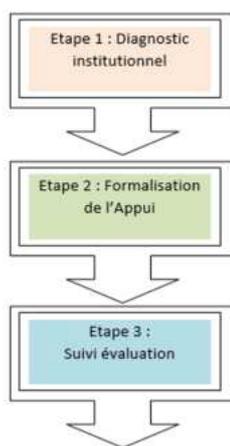
Le compagnonnage peut être personnalisé pour faciliter le renforcement des capacités du personnel selon leurs lacunes spécifiques ou en fonction des situations particulière dans laquelle les prestataires et ASCP évoluent. Au niveau pratique, le compagnonnage est effectué de manière continue, directement dans l'environnement de travail du personnel compagnonné.

Initiative Développement (ID) et Médecins du Monde Canada (Mdm-C), Organisations non-Gouvernementales à but non-lucratif, œuvrent en Haïti subséquentement depuis vingt-sept (27) et huit (08) ans.

Les secteurs d'intervention d'ID sont centrés sur « la santé, la nutrition, le développement local, l'eau et assainissement ».

Et ceux de Mdm-C prioritairement sur « l'accès aux soins de santé primaire, à la santé et aux droits sexuels et reproductifs (SDSR), aux soins aux mères et aux enfants, à la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) et aux soins en santé mentale ».

Cette façon de faire de l'équipe-projet est traduite par le schéma ci après :



Etape 1 Diagnostic



Etape 2 Atelier d'échange inter équipe



Etape 3 Une enfant prise en charge à l'HIC

14.1.2. HISTORIQUE DU COMPAGNONNAGE

Dans le cadre du 11^e Fonds Européen de Développement / 11^e FED, ces deux (02) Partenaires s'associent depuis l'année 2019 à mettre en œuvre un projet intitulé FORSNUT (Renforcement du système de santé et des acteurs du Nord-Ouest face à la malnutrition) dans les 10 communes du département du Nord-Ouest.

C'est en effet un projet qui a mis le « Système Compagnonnage » au cœur de ses interventions de terrain. Ce qui est donc déterminant pour un meilleur fonctionnement des établissements de santé et d'une parfaite interaction entre ceux-ci et leurs communautés de desserte. Ceci, pour l'amélioration de la qualité et de la continuité du service tant au niveau institutionnel que communautaire.

14.1.3. RÉSULTATS ATTENDUS DU COMPAGNONNAGE

Dans le cadre du FORSNUT, les activités de compagnonnage sont innovantes, les résultats attendus étaient les suivants :

- ▶ Meilleur accès des acteurs de la santé aux bonnes pratiques et expériences identifiées grâce à la capitalisation réalisée.
- ▶ Identification des besoins en renforcement de capacités des prestataires de soins par le biais d'un diagnostic institutionnel et de l'observation des pratiques de travail.
- ▶ Amélioration des pratiques de travail des prestataires de soins grâce aux leviers identifiés lors du diagnostic institutionnel et de l'observation des pratiques de travail.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FORSNUT, un accent particulier a été mis sur le compagnonnage des prestataires de soins au sein des structures de santé ciblées.

14.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DU COMPAGNONNAGE

L'outil de suivi (Monitool) mis en place a permis de déterminer que :

- ▶ 100% des structures de santé appuyées par l'intervention disposent maintenant d'un comité de gestion fonctionnel.



Compagnonnage au CDS de Citerne Remy

- ▶ 107 899 enfants de moins de 5 ans ont bénéficié du suivi de santé (Covid-19) et nutritionnel contre 135 000 prévus initialement).
- ▶ 90 130 femmes en âge de procréer sont atteintes.

- ▶ 5069 enfants de 0-5ans (2689 filles et 2380 garçons) ont reçu du Zinc et du SRO.
- ▶ 3359 enfants de 0-5ans (2164 filles et 1195 garçons) sont guéris au PNS sur 4760 admis (2895 filles et 1865 garçons).



Dépistage communautaire à Poste Métier

- ▶ 1655 enfants de 0-5ans (876 filles et 779 garçons) sont guéris en PTA sur 2485 admis (1380 filles et 1105 garçons)
- ▶ 227 enfants de 0-5ans (111 filles et 116 garçons) sont guéris sur 287 (150 filles et 137 garçons)

14.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS DU COMPAGNONNAGE

LES FACTEURS-CLÉS DE SUCCÈS

- ▶ Compréhension des prestataires du système compagnonnage.
- ▶ Dynamisme et motivation des prestataires dans le cadre de la PEC.
- ▶ Augmentation du taux de fréquentation des structures de santé grâce au travail de renforcement de capacités des prestataires et de l'amélioration des services.
- ▶ Les prestataires compagnonnés.es partagent avec leurs pairs.es les bonnes pratiques de travail acquises.
- ▶ Les rapports d'activités sont préparés maintenant avec beaucoup plus de faciliter.
- ▶ Disponibilité des intrants et des matériels pour un meilleure offre de service et prise en charge.

- ▶ Meilleure utilisation / gestion des médicaments et des intrants nutritionnels reçus.
- ▶ Autonomie et efficacité des prestataires dans leur travail. Car, i) les registres et les fiches sont mieux remplis ii) les rapports sont complets et bien remplis iii) les objectifs sont mesurés via le tableau de bord iv) les vaccins sont mieux conservés et v) le stock est mieux géré.

FACTEURS DE DURABILITÉ DE L'ACTION

La durabilité de l'action dépend de plusieurs facteurs dépendants du contexte et des appuis apportés parmi lesquels, on note :

- ▶ Formation des prestataires de telle sorte qu'ils soient capable de dupliquer les connaissances acquises.
- ▶ L'engagement des responsables des structures de santé et des prestataires de soins.
- ▶ Renforcement des pratiques techniques et de l'approche face aux bénéficiaires qui permettent une nouvelle vision des soins pour les prestataires.
- ▶ Développement d'un système plus axé sur l'approche humaine et inclusive en vue d'assurer une relation confiance entre les bénéficiaires et les prestataires de soins.
- ▶ Création d'un « Pont » entre la communauté et les structures sanitaires grâce à un travail renforcé des prestataires lequel facilite un rapprochement envers les besoins réels des bénéficiaires.

14.1.6. LEÇONS ET RECOMMANDATIONS POUR LA DURABILITÉ DU COMPAGNONNAGE

- ▶ La continuité des activités de compagnonnage est un facteur déterminant pour sauvegarder les bonnes habitudes adoptées par les prestataires compagnonnés.
- ▶ L'établissement d'une relation transparente entre les prestataires, l'organisation en charge du compagnonnage et les bénéficiaires, facilite mieux la compréhension de la réalité et les besoins de chaque acteur.
- ▶ Un système compagnonnage développé avec l'implication et le renforcement du leadership des autorités sanitaires, est fondamental pour implanter de façon plus directe la stratégie du MSPP de telle sorte à assurer la pérennité au-delà des termes du projet.
- ▶ Si on veut avoir un bon système de compagnonnage, il est essentiel de demander aux responsables de santé un aperçu de la recette mensuelle de leur structure.

- ▶ Le système compagnonnage est à encourager à l'échelle institutionnelle et communautaire, car, il peut créer une très bonne adéquation entre le comportement des ménages et les bonnes pratiques visées par les prestataires.
- ▶ Une structure de santé qui dispose de plusieurs prestataires de soins a la possibilité de continuer à fonctionner même en cas d'absence, d'abandon de personnel...

QUELQUES CONSEILS :

- ▶ Assurer la mise en œuvre des activités de compagnonnage dès le début des projets afin de s'assurer d'avoir le temps nécessaire pour changer réellement les comportements et les pratiques des prestataires envers les bénéficiaires.
- ▶ Déterminer des cas clés de succès permettant de promouvoir auprès des prestataires et des structures sanitaires, des modèles en termes de compagnonnage. Ce, pour pouvoir faciliter possiblement le développement de plaidoyer en faveur de ces activités de compagnonnage à l'endroit des autorités sanitaires notamment.
- ▶ Continuer à assurer le transfert de compétences des prestataires sur cette approche compagnonnage.
- ▶ Renforcer les intrants nutritionnels au sein des structures de santé partenaires (lait, protéine).
- ▶ S'assurer de l'intérêt et de l'implication continue des responsables et des prestataires des structures santé aux activités compagnonnées.

15. FICHE 11. APPROCHE “GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU” (GIRE) DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES.



15.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet Gestion Intégrée des Ressources en Eaux pour la Sécurité Alimentaire et la Protection Sociale dans la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques a été mis en œuvre au cours des quatre dernières années par le Consortium JFW/Protos, ODRINO, HEIFER et ACF, grâce au Programme Multisectoriel Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN) avec un financement du 11ème FED.

Ce projet a couvert les bassins-versants de Catinette et Denize dans la commune de Jean Rabel, ainsi que le bassin-versant

de Moustiques dans les communes de Port-de-Paix et Bassin-Bleu.

Cette région se caractérise par la dégradation des ressources naturelles, des conditions climatiques extrêmes avec une pluviométrie moyenne de 700 mm/an, un manque d'infrastructures hydro-agricoles et une faible productivité agricole sur des sols détériorés, contribuant ainsi à l'insécurité alimentaire croissante dans cette partie du département du Nord-Ouest.



Les partenaires JFW/Protos, ODRINO, HEIFER ont acquis une expertise et une expérience significatives au cours des 20 dernières années dans le département du Nord-Ouest, en particulier dans le Bas-Nord-Ouest.

JFW/Protos se spécialise dans la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) et la gestion sociale de l'eau, ODRINO se concentre sur l'établissement d'infrastructures hydro-agricoles et d'eau potable ainsi que l'aménagement des bassins-versants, tandis que HEIFER se focalise sur la mise en valeur des terres par l'agriculture, l'élevage et l'aquaculture.

De son côté, ACF a développé une expertise dans la mise en place de dispositifs de protection sociale à travers son programme Kore lavi.



Grâce à leurs expertises diversifiées et à leurs expériences significatives dans le domaine de l'eau, de l'aménagement des bassins-versants et de la mise en valeur des terres, ainsi que dans la protection sociale pour les ménages vulnérables, JFW, ODRINO, HEIFER et ACF ont collaboré pendant plus de quatre ans pour mettre en œuvre les interventions du projet GIRESECALM.

15.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA GIRE DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES

Les résultats attendus du projet GIRESECALM dans la gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), est d'améliorer durablement et de manière intégrée la gestion de l'eau dans les communes de Jean-Rabel, Bassin Bleu et Port-de-Paix, en ciblant les défis réels auxquels ces communes sont confrontées.

Le projet vise spécifiquement à renforcer l'aménagement hydro-agricole et la gestion des bassins-versants, avec pour

objectif de contribuer à l'augmentation de la production agricole et alimentaire dans ces régions.

En mettant en place des mesures adaptées et en favorisant la participation active des acteurs locaux, le projet vise à créer des solutions durables pour surmonter les défis liés à la gestion de l'eau et à promouvoir la sécurité alimentaire et le développement socio-économique des communautés ciblées.

15.1.3. HISTORIQUE DE LA GIRE DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES

En 2019, la zone hydrographique Mole St Nicolas-Moustiques a été sélectionnée comme zone d'intervention du projet GIRE-Sécurité Alimentaire dans le cadre de l'appel à proposition de l'Union Européenne du Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN), qui vise à soutenir les populations les plus vulnérables.

De 2020 à 2022, le consortium GIRESECALM, composé de Join For Water/ Protos, ACF, Heifer et ODRINO, a travaillé en collaboration avec l'Òganizayon Aktè pou Devlopman Basen Vèsan Ravin Djab (OADBVRD) et l'Asosyasyon Aktè Kap Jere Resous Bassin Vèsan Diniz (AAJBVRD) pour élaborer leurs plans d'actions respectifs visant à améliorer la coordination et la planification de la gestion des ressources en eau dans leur bassin-versant afin de renforcer la sécurité alimentaire.

Ces plans d'actions, appelés PAGIRE-SAN, sont alignés sur la vision du ministère de l'Environnement d'Haïti en matière de gestion des bassins-versants, qui recommande l'élaboration de plans d'actions.

Les interventions du projet GIRESECALM ont été axées sur trois principaux domaines : la gouvernance alimentaire et nutritionnelle, l'amélioration des filières agricoles et d'élevage selon l'approche GIRE, la chaîne de valeur, ainsi que la réduction de la vulnérabilité alimentaire des ménages vulnérables grâce à un dispositif de protection sociale efficace et durable.

La présente fiche concerne le processus de capitalisation des interventions liées à la fourniture et à la gestion de l'eau agricole, dans le cadre du projet GIRESECALM.

15.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DE LA GIRE DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE ET MAINTIEN D'UN FORT ENTHOUSIASME AUTOUR DE L'EAU

Les actions entreprises par JFW/ODRINO dans la région en matière d'eau ont suscité un fort enthousiasme au sein de la population, qui est confrontée à des problèmes cruciaux liés à la rareté de l'eau.

Ces initiatives ont engendré une forte implication communautaire, avec la population s'investissant activement dans la lutte contre ces problèmes environnementaux.



CHOIX DE TRAVAILLER EN AMONT ET EN AVAL DES BASSINS-VERSANTS

La stratégie consistant à travailler à la fois en amont et en aval des bassins-versants a été adoptée.

En amont, des actions ont été entreprises pour l'aménagement des bassins-versants, notamment la construction de structures de conservation des sols, la correction des ravines et le reboisement des versants.

En aval, des ouvrages hydro-agricoles tels que des micro-barrages, des forages de puits, la construction de canaux en maçonnerie et des interventions sur les drains ont été aménagés.

Cette approche globale permet de prendre en compte l'ensemble du système hydrologique et de maximiser les bénéfices pour les communautés vivant dans la zone des bassins-versants.

CHOIX DES INTERVENTIONS CONDUITES AUTOUR DES LACS COLLINAIRES

Les interventions menées et prévues autour des lacs collinaires, notamment en termes d'amélioration des infrastructures, de valorisation et de gestion, sont hautement appréciées par la population.

Ces interventions sont perçues comme bénéfiques car les lacs collinaires ont une fonction multi-usage qui peut aider la population de différentes manières.

Cependant, les usagers attendent encore une amélioration de la productivité, notamment en ce qui concerne la production de légumes et l'élevage piscicole.

Ils espèrent que ces améliorations permettront d'accroître leurs rendements et leur production dans ces domaines spécifiques.

CHOIX DE RENFORCER LA PRATIQUE D'IRRIGATION PAR ÉPANDAGE

La décision de renforcer la pratique de l'irrigation par épandage s'est avérée judicieuse dans la région, où les débits des rivières diminuent considérablement pendant les périodes de pluie et les cours d'eau s'assèchent complètement en période de basses eaux.

Cette pratique d'irrigation par épandage est adaptée aux conditions de la région,

où les précipitations deviennent imprévisibles et parfois d'intensité élevée.

Le renforcement de cette pratique à travers la construction d'ouvrages dans le cadre du projet a permis de tirer parti des précipitations rares pour l'irrigation des terres, ce qui s'est avéré bénéfique.

EXPLORATION DES POSSIBILITÉS D'EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES

L'initiative d'explorer les possibilités d'exploitation des eaux souterraines par le forage de puits à des fins domestiques et agricoles est d'une grande importance stratégique pour la région, ainsi que pour l'aire d'intervention spécifique du projet.

Cependant, selon les acteurs locaux, il est nécessaire d'obtenir davantage d'informations sur la localisation et l'ampleur des nappes souterraines afin de mieux exploiter ces ressources.



MISE EN PLACE ET ACCOMPAGNEMENT STRUCTURES GESTION DE L'EAU ET DES BASSINS-VERSANTS

La mise en place des structures de gestion de l'eau (eau potable et eau agricole) et des bassins-versants est un élément clé de pérennisation des actions et de prise en charge par la population des actions réalisées.

D'un autre côté, il y a lieu de souligner qu'il y a très peu de pratique de gestion de bassins-versants avec l'approche GIRE ; il n'y a pas de cadre de référence pratique pour que la DDANO et la DDENO jouissent leur rôle.

Mais, il reste à harmoniser les méthodes choisies avec la vision des autorités des ministères de l'Agriculture et de l'Environnement.

Non plus, il n'y a pas d'espace de concertation GIRE à l'échelle départementale.

CONTRIBUTION À LA MISE EN VALEUR DES ESPACES IRRIGUÉS ET CEUX AMÉNAGÉS

La contribution à la mise en valeur des espaces irrigués en aval et des espaces aménagés en amont est essentielle pour valoriser les investissements réalisés.

L'élevage de caprins offre une alternative aux agriculteurs pour faire face aux risques de sécheresse et de

Il est nécessaire de mettre en place des stratégies plus systématiques pour sélectionner les semences des cultures en fonction de la fertilité des zones (amont, aval), des maladies, du déficit hydrique croissant dans la région et des impacts du changement climatique.

Le choix de cultures résilientes est une première étape à encourager et à généraliser.



pertes de récoltes fréquents et répétés dans la région. Il permet également de

INGÉNIERIE SOCIALE

L'ingénierie sociale joue un rôle crucial dans la mobilisation, la participation, la consultation et les négociations avec les acteurs locaux pour choisir les interventions et les stratégies appropriées, ainsi que pour rendre compte des actions entreprises.

L'équipe d'ingénierie sociale agit comme un lien entre les acteurs locaux et les techniciens avant, pendant et après les interventions.



INTÉGRATION DES FEMMES DANS LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REBOISEMENT

Des efforts ont été déployés pour favoriser l'intégration des femmes dans les travaux d'aménagement (HIMO) et la production de plantules pour les opérations de reboisement.

Une attention particulière a été portée à l'inclusion des femmes, qui représentent plus de 80% des membres des groupes de pépiniéristes chargés de la production de plantules.

Cette initiative est un aspect positif de l'intégration de genre, car la production de plantules est généralement considérée comme un travail principalement réservé aux hommes.

Il s'agit également d'un exemple d'utilisation de l'approche des fournisseurs locaux pour offrir des biens et des services.

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

L'implication communautaire et la contribution locale des communautés dans les actions de développement sont souvent négligées par les Opérateurs.

Cependant, l'effort réalisé par JFW et ODRINO pour demander aux membres de la communauté de consacrer une journée de travail bénévole (Konbit), aux travaux d'aménagement des versants est à saluer.

Les membres des communautés ont adhéré à cette idée sans problème.

Cette approche permet d'impliquer les communautés dans les activités de correction des ravines grâce à l'approche HIMO, tandis que les travaux sur les versants appartenant à des riverains sont financés par les Konbit, qui ne contribuent qu'au coût de la nourriture.

Cette méthode a permis au projet d'aménager plus de 100 hectares de terres et de protéger plus de 240 hectares, alors qu'il n'aurait pas disposé des ressources financières nécessaires sans cette contribution communautaire.

15.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DE LA GIRE DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES

PERTINENCE DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE

Les actions mises en œuvre par le projet GIRESECALM dans le domaine de l'eau ont suscité un fort enthousiasme au sein de la population confrontée aux problèmes cruciaux liés à la rareté de cette ressource.

Les interventions réalisées autour des lacs ont été particulièrement appréciées car elles ont permis d'améliorer l'accès à l'eau pour des activités telles que le lavage, l'abreuvement des animaux et la production de légumes.



Les femmes vivant autour des lacs sont fortement impliquées dans la production maraîchère.

Cependant, il est important de noter que malgré cet engouement, la pisciculture et la production de légumes n'ont pas atteint les niveaux escomptés fixés par le projet.

Parallèlement, les travaux de forage de puits à des fins productives ont également suscité un grand intérêt.

En effet, l'eau, en plus de la disponibilité des fourrages, est un élément crucial pour le développement de l'élevage caprin, qui constitue une alternative adaptée pour la région.

L'élevage caprin permet aux agriculteurs/trices de faire face aux risques de sécheresse et de pertes de récoltes qui se produisent fréquemment dans la région. Ainsi, l'approvisionnement en eau pour l'abreuvement des animaux et la production de fourrage est essentiel.

Des zones telles que Beauchamp, Tiyayo, Passe-Catabois et Mare-Grand-Bois, où les éleveurs devaient autrefois parcourir plus de 3 heures pour atteindre les Trois-Rivières afin d'abreuver leurs animaux, bénéficient désormais du lac Digoterie, ce qui leur évite cette corvée.

LÉGITIMITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ DES PARTENAIRES

Les partenaires du projet ont établi leur légitimité en établissant des liens étroits avec les acteurs locaux et en développant des relations avec les autorités départementales et communales, qui sont les décideurs et les orienteurs des actions dans la région.

Malgré les tensions et les erreurs occasionnelles, le Consortium

entretient de bonnes relations avec la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) et les BACs (Bureaux d'Aménagement des Bassins Versants).

Malgré les difficultés, les gestionnaires du projet parviennent à maintenir un niveau de transparence et de franchise dans leurs interactions avec les communautés locales.

Cependant, les attentes des communautés peuvent parfois dépasser les ressources disponibles, ce qui crée des tensions.

Les comités de bassins-versants et de lacs jouent un rôle clé dans la pérennité des acquis du projet. Leur légitimité et leur représentativité sont essentielles.

Il est important que les acteurs communautaires soient bien représentés au sein de ces comités et que leur légitimité soit reconnue par les ministères concernés.

Il est également crucial que les comités renforcent leur structure et évitent de se retrouver en concurrence avec d'autres entités auxquelles leurs membres appartiennent.

Il est nécessaire d'établir rapidement une communication et un échange avec l'institution étatique responsable de la régulation des bassins-versants et de la coordination des interventions.

Il est également important de maintenir des contacts avec le ministère de l'Agriculture, qui est l'organisme technique responsable des interventions sur le terrain.

DIVERSITÉ ET COMPLÉMENTARITÉ DE COMPÉTENCES DANS LE CONSORTIUM

Le Consortium bénéficie d'une diversité et d'une complémentarité de compétences. JFW et ODRINO apportent une expertise complémentaire dans le domaine de l'eau.

JFW se concentre sur la mise en place d'infrastructures hydro-agricoles et l'aménagement des bassins-versants, tandis qu'ODRINO se spécialise dans la gestion de l'eau.

Malgré le retard dans l'implication de l'ingénierie sociale dès le début du projet, le leadership et l'engagement

de JFW ont permis de compenser ce manquement et ont réussi à mobiliser l'équipe du projet autour des actions programmées.

La sensibilité au genre, qui est intégrée dans certaines activités du projet, est encouragée par JFW et mise en œuvre par ODRINO dans ses propres activités.

De plus, la mise en valeur des espaces irrigués et aménagés est confiée à HEIFER, qui possède une solide expérience dans le domaine de l'élevage.

MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL DE JFW

La méthodologie de travail de JFW/ Protos dans le projet GIRESECALM est essentielle pour obtenir des résultats.

Elle repose sur plusieurs approches et stratégies, notamment le développement de partenariats, l'ancrage communautaire, la collaboration avec les autorités sectorielles, l'utilisation de l'ingénierie sociale, une planification participative,

l'intégration de la dimension de genre et une approche recherche/action.

Cette combinaison d'approches permet d'impliquer les communautés, de coordonner les efforts avec les autorités et d'améliorer constamment les interventions.

NIVEAU D'IMPLICATION DES ACTEURS

Dans le projet GIRESECALM, différents acteurs ont contribué aux résultats obtenus. Les agriculteurs et les agricultrices ont joué un rôle déterminant dans la mise en place des structures hydro-agricoles et les activités de reboisement.

Les éleveurs ont également été essentiels pour la survie des animaux pendant les périodes de sécheresse et de pénurie de fourrage.

Les comités de bassin-versant, les associations d'irrigants et les comités de gestion des lacs et des puits sont des acteurs clés dans la gestion des bassins-versants, bien que leur implication ait été perfectible dans le cadre du projet.

Le Consortium JFW/ODRINO/HEIFER a apporté une expertise et un engagement importants, tout en maintenant une présence continue dans la région.

Les autorités du ministère de l'Agriculture ont été plus actives, mais leur implication doit être améliorée.

Les autorités territoriales ont été partiellement impliquées, mais leur rôle devient crucial dans la gestion des points d'eau. En résumé, la diversité des acteurs et leur collaboration sont essentielles pour la réussite du projet GIRESECALM, et il est important de renforcer leur participation et leur coordination pour des interventions durables et efficaces.

LIMITATION DES RESSOURCES PHYSIQUES ET FINANCIÈRES

Les contraintes liées aux ressources physiques et financières peuvent représenter des obstacles significatifs pour les opérations du projet.

Les caractéristiques des écosystèmes de la région peuvent présenter des défis importants, tels que la rareté de l'eau, les sols dégradés et les conditions climatiques extrêmes.

Ces contraintes rendent les interventions plus complexes et exigent des ressources supplémentaires pour les surmonter.

De plus, les ressources financières disponibles peuvent être limitées par rapport à l'ampleur des problèmes à résoudre.

Les attentes élevées des bénéficiaires et les multiples domaines d'intervention

du projet peuvent dépasser les capacités financières disponibles, ce qui peut entraîner des difficultés à répondre à toutes les demandes et à satisfaire pleinement les besoins de la population.

Il est donc essentiel d'adopter une approche stratégique dans la planification des interventions.

Au lieu de se disperser sur l'ensemble des sous-bassins-versants identifiés, il peut être plus efficace de sélectionner des points névralgiques dans les bassins-versants, en accord avec les comités locaux. Par exemple, en ciblant les zones en amont des sources qui alimentent les rivières et les ravines, on peut concentrer les efforts là où ils auront le plus d'impact pour la gestion de l'eau.

DIVERGENCE SUR DES STRATÉGIES AVEC LES AUTORITÉS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE (DDA-NO)

Il semble y avoir une divergence entre les Opérateurs et les autorités locales du ministère de l'Agriculture (DDA-NO) concernant certaines stratégies de mise en œuvre.

Bien que les relations entre les deux parties soient bonnes, les Opérateurs, par le biais du Chef de file, n'ont pas accordé suffisamment de temps pour construire un consensus avec les autorités locales sur les actions à entreprendre.

La mise en place des Comités de Gestion des Bassins Versants, qui est un élément clé de la stratégie de la GIRE, aurait dû faire l'objet d'un large débat avec les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Environnement.

La DDA-NO n'est pas convaincue de la pertinence du Comité du BV des Moustiques, arguant que les Associations d'irrigants ont déjà du mal à fonctionner, et se demande pourquoi ajouter une autre structure avec la mise en place de ce comité. Il est important de souligner que les deux structures ont des rôles et des mandats différents mais complémentaires.

UN ACTEUR IMPORTANT NON-IMPLIQUÉ

Il est regrettable de constater l'absence du Ministère de l'Environnement (MDE) dans l'expérience de mise en œuvre des actions sur l'eau du projet GIRESECALM, ainsi que dans l'historique de collaboration entre JFW et ODRINO.

Il aurait été judicieux de chercher à impliquer activement le MDE dans toutes les initiatives de mise en place des structures de gestion des bassins-versants dans la région concernée.

Un autre élément pertinent concerne la raréfaction de l'eau dans la région, notamment la rivière des Moustiques qui voit considérablement son débit diminuer.

Selon les agriculteurs, le nom «Rivière Moustiques» devrait être remis en question au profit de «Ravine Moustiques».

Les canaux des prises en aval du périmètre ne sont plus alimentés en eau pendant les périodes d'étiage et de sécheresse, ce qui limite pratiquement l'irrigation des terres dans cette partie du périmètre.

Ainsi, la pertinence de la fonction de l'Association d'irrigants des Moustiques semble moins évidente à première vue.

Cela confère donc une plus grande importance à une structure telle que le Comité de BV, qui a une vision plus globale des problématiques liées à l'eau et aux interventions à réaliser dans le bassin-versant.

Il est important de souligner que la faible capacité de la Direction départementale du MDE à s'impliquer dans les initiatives au sein du département est souvent due à un manque de moyens, tels que les ressources financières pour les déplacements et le personnel.

Cependant, il est essentiel de rechercher des solutions pour surmonter ces contraintes et d'encourager une collaboration plus étroite entre les Opérateurs et le MDE.

L'implication du MDE dans toutes les étapes du processus, dès le montage des actions sur l'eau, permettrait une

meilleure coordination et une approche plus complète de la gestion des bassins-versants.

15.1.6. LEÇONS APPRISSES DE LA GIRE DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES

LA COHÉSION AU SEIN DE GROUPE D'OPÉRATEURS DÉTIENT LES CHANCES DE SUCCÈS

La cohésion au sein d'un groupe d'Opérateurs est en effet essentielle pour le succès de toute action de développement.

Malgré la diversité et la complémentarité des compétences au sein d'un Consortium, il est crucial d'établir une harmonie et une cohésion entre les membres.

Cela ne peut en aucun cas être négligé ou remplacé, tant dans la vision des actions de développement que dans l'approche de leur mise en œuvre.

Lors des entretiens réalisés lors de l'évaluation du projet et de la mission de capitalisation, il est apparu que la cohésion au sein du Consortium était faible, ce qui a eu de fortes répercussions sur l'organisation et la gestion de l'exécution du projet.

Il semble que les différents membres du Consortium aient initié le projet GIRESECALM en pensant qu'ils n'avaient rien à apprendre des autres et en faisant preuve de peu de disponibilité

ou de volonté d'écouter les autres pour construire une stratégie commune.

Il est important de souligner que la cohésion et l'harmonie au sein du Consortium sont essentielles pour maximiser les synergies et les complémentarités des compétences.

Il est nécessaire d'établir une communication ouverte, de favoriser l'échange d'idées, de respecter les points de vue de chacun et de construire une vision et une approche communes pour la mise en œuvre du projet.

Il est recommandé que les membres du Consortium reconnaissent la valeur de l'écoute et de la collaboration entre eux, afin de renforcer la cohésion et de garantir une mise en œuvre harmonieuse et efficace des actions de développement.

La cohésion permettra de capitaliser sur les forces et les expertises de chaque membre, et d'atteindre les objectifs communs de manière plus efficace.

LÉGITIMITÉ DES STRUCTURES DE GESTION ET REPRÉSENTATIVITÉ DES PARTENAIRES

Effectivement, la légitimité des structures de gestion des ouvrages et des bassins-versants est essentielle pour assurer la pérennisation des actions et des acquis dans le domaine du GIRE.

Lorsque ces structures sont légitimes, elles sont reconnues et acceptées par les acteurs locaux, les autorités départementales et communales, ce qui renforce leur autorité et leur capacité à prendre en charge les ouvrages construits.

La légitimité des structures de gestion repose sur plusieurs facteurs, notamment la représentativité des partenaires impliqués.

Il est important que ces structures intègrent les différents acteurs locaux concernés par la gestion de l'eau, tels que les usagers, les autorités locales, les organisations communautaires, les associations d'irrigants, etc.

La représentativité permet de garantir que les intérêts et les besoins de tous les acteurs sont pris en compte dans les décisions prises et les actions entreprises.

Il est également crucial d'établir et de maintenir des relations de confiance mutuelle entre les structures de gestion, les acteurs locaux et les autorités.

Cela se fait par le biais d'une communication ouverte, d'une

consultation régulière et d'une collaboration étroite.

La participation des acteurs locaux dans la prise de décision et la mise en œuvre des actions contribue à renforcer leur engagement et leur appropriation des ouvrages et des stratégies mises en place.

Les structures de gestion doivent également être en mesure de rendre compte de leurs actions et de leurs résultats.

Cela implique la transparence dans la gestion des ressources et des fonds alloués, ainsi que la reddition de comptes vis-à-vis des partenaires et des bénéficiaires.

La confiance dans la gestion et l'utilisation des ressources renforce la légitimité des structures de gestion et facilite leur prise en main par les acteurs locaux.

INGÉNIERIE SOCIALE UN ÉLÉMENT CLÉ DEVANT PRÉCÉDER LES INTERVENTIONS

L'ingénierie sociale est un élément clé dans la mise en œuvre des actions de développement, notamment dans le domaine de la gestion de l'eau.

Elle ne doit pas être perçue uniquement comme un outil réactif en cas de conflit, mais plutôt comme une approche intégrée qui vise à impliquer les acteurs locaux dès le démarrage du projet et à responsabiliser la population dans son ensemble.

L'ingénierie sociale permet de créer un espace de dialogue et de concertation entre les différentes parties prenantes, en favorisant la participation active des communautés et des acteurs locaux.

sur leur propre milieu, afin de prendre des décisions éclairées et adaptées aux réalités locales.

En intégrant l'ingénierie sociale dès la conception du projet et tout au long de sa mise en œuvre, on favorise l'appropriation des actions et des ouvrages par les communautés.

Les acteurs locaux se sentent responsables des projets et sont davantage engagés dans leur succès à long terme.

Cela renforce la durabilité des actions entreprises, car elles sont ancrées dans les besoins et les aspirations des communautés elles-mêmes.

CIBLAGE DES BÉNÉFICIAIRES UN ÉLÉMENT CLÉ DU SUCCÈS DES INTERVENTIONS

Le choix des bénéficiaires doit être basé sur des critères pertinents qui prennent en compte les capacités et les conditions propices à la réussite des interventions.

La vulnérabilité peut être un critère important, mais il ne doit pas être le seul déterminant.

Il est essentiel d'évaluer les capacités des bénéficiaires à bénéficier et à gérer les interventions de manière durable.

Par exemple, dans le cas de l'élevage de caprins, il est important de considérer non seulement la vulnérabilité économique des familles, mais aussi leur accès à des terres et à une main-d'œuvre familiale et juvénile suffisante.

Sans ces conditions, il peut être difficile pour les familles de garantir la survie

et le bien-être des animaux dans des conditions difficiles telles que la sécheresse et les intempéries.

Les problèmes de ciblage inadéquat peuvent entraîner des détournements des ressources et des risques d'échec des interventions.

Il est donc crucial de mettre en place des mécanismes de sélection appropriés qui prennent en compte les capacités, les conditions et les besoins réels des bénéficiaires.

Cela peut impliquer la réalisation d'évaluations socio-économiques, l'identification des acteurs clés dans les communautés, la consultation des parties prenantes et l'établissement de critères de sélection transparents et équitables.

15.1.7. RECOMMANDATIONS POUR LA GIRE DANS LA ZONE HYDROGRAPHIQUE MOLE ST NICOLAS-MOUSTIQUES

HARMONISATION DES RELATIONS DE TRAVAIL AVEC LES STRUCTURES ÉTATIQUES DE RÉGULATION

Dans le domaine du développement et de la gestion de l'eau, il est essentiel de travailler en étroite collaboration avec les autorités compétentes qui ont la responsabilité de réguler et de superviser les activités liées à l'eau.

Dans le cas spécifique du projet GIRESECALM, cela implique de rationaliser les relations avec les Directions Départementales de l'Agriculture et de l'Environnement (DDA-

NO et DDE-NO) afin de s'assurer que les actions entreprises sont en conformité avec les orientations et les directives de ces ministères.

Une bonne coordination et une communication régulière avec les autorités compétentes permettront de mieux aligner les interventions sur les politiques et les stratégies nationales en matière d'eau et d'agriculture.

PRIORISATION DÈS LE DÉMARRAGE DU PROJET DU VOLET INGÉNIERIE SOCIALE

L'ingénierie sociale joue un rôle crucial dans l'engagement des acteurs locaux, la gestion des conflits, la participation communautaire et la durabilité des interventions.

En lui accordant une attention et une priorité dès le début, les opérateurs du consortium peuvent renforcer la pertinence et l'efficacité de leurs actions.

L'ingénierie sociale permet d'établir une connexion solide avec les communautés locales et de prendre en compte leurs besoins, leurs perspectives et leurs aspirations.

En impliquant les organisations locales et les communautés dès le départ, les

opérateurs peuvent bénéficier de leur expertise, de leur connaissance du terrain et de leur engagement, ce qui favorise une meilleure appropriation des actions entreprises.

De plus, en intégrant les acteurs locaux dans le processus de prise de décision, notamment en ce qui concerne le choix des sites d'intervention, les opérateurs peuvent garantir une meilleure acceptation et une plus grande efficacité des projets.

Les relations avec les élus locaux peuvent également être mieux gérées grâce à une communication transparente et une collaboration étroite.

SÉCURISATION DES INVESTISSEMENTS EN INFRASTRUCTURES

Les missions d'évaluation et de capitalisation du projet GIRESECALM ont permis de mettre en évidence les faiblesses qui ont entraîné l'interruption de certains travaux considérés comme essentiels, tels que la mise en valeur des lacs et le forage des puits.

Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour rectifier ces erreurs afin de garantir la sécurité des investissements réalisés.

AMÉLIORATION DE LA PLANIFICATION DES ACTIONS

L'amélioration de la planification des actions est essentielle pour garantir le succès des interventions.

La pertinence des actions seules n'est pas suffisante, il faut également une planification adéquate et un ciblage précis des acteurs locaux.

Des échanges avec la DDA, les BAC et les organisations locales ont révélé que certains échecs des interventions du projet GIRESECALM étaient dus à un manque ou à une mauvaise planification des actions dès le début du projet.

Les travaux de protection des bassins versants de Catinette ont rencontré d'importantes difficultés initiales en raison d'une compréhension insuffisante du problème (étendue du bassin versant et acteurs concernés) et, par conséquent, d'une définition d'action inadéquate.

Si la planification de l'action a été identifiée comme la principale contrainte dans les interventions sur le SBV de Catinette, ce n'est pas le cas pour les interventions liées au volet élevage, qui semblent avoir été bien préparées et coordonnées avec les différents acteurs.

Cependant, les zones d'approvisionnement sélectionnées ont conduit à l'acquisition de cabris peu adaptés aux zones de montagnes semi-humides et aux zones irriguées.

CRÉATION ET DYNAMISATION DES ESPACES DE CONCERTATION ENTRE ACTEURS

La création et la dynamisation des espaces de concertation entre les acteurs de développement dans la région sont essentielles pour favoriser une collaboration efficace.

L'expérience d'intervention sur le sous-bassin-versant de Catinette dans le cadre du projet GIRESECALM illustre l'importance de cette concertation.

En effet, le GIRESECALM et la WeltHungerHilfe intervenaient tous deux dans la même zone, avec les mêmes acteurs locaux.

Cela a parfois créé de la confusion quant aux approches de travail. Les meilleurs résultats ont été obtenus lorsque les deux projets ont coordonné leurs actions, réuni les acteurs et réalisé conjointement un diagnostic du bassin-versant.

À l'avenir, les opérateurs devraient s'efforcer de créer, maintenir et dynamiser ces espaces de concertation afin de permettre aux acteurs de partager leur vision et leur approche sur les problématiques communes.

Ces espaces de concertation devraient être nourris par les documents et les réflexions produits par les différents opérateurs dans la zone.

Il est fréquent que plusieurs opérateurs réalisent des études ou des réflexions sur des problématiques d'intérêt commun sans que les autres acteurs en soient informés.

Le partage des résultats serait bénéfique aux autres opérateurs de la zone, leur permettant ainsi d'éviter de perdre du temps et des ressources à reproduire les mêmes études.

16.

FICHER 12. CAPITALISATION DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ELEVAGE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES

PROJET D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET D'ACCÈS À LA PROTECTION SOCIALE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES



16.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ELEVAGE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES

Le Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN), financé par le 11e Fonds Européen de Développement, s'engage à améliorer les conditions de vie des ménages du bassin versant des Trois Rivières, en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans le cadre de cette initiative, le PMSAN met en place diverses actions visant à renforcer la gouvernance de la sécurité alimentaire, à promouvoir la production locale et à établir un filet de protection et de promotion sociale.

Au sein de ce filet de protection et de promotion sociale, le programme de crédit d'élevage joue un rôle essentiel.

Il vise spécifiquement à soutenir les éleveurs de la région en favorisant l'élevage pastoral et, en renforçant les services vétérinaires locaux.

Grâce à ce programme, les éleveurs bénéficient d'un soutien financier leur permettant d'accéder à des ressources nécessaires, telles que l'achat de bétail de qualité et l'accès à des soins vétérinaires de base.

Le Projet d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et d'Accès à la Protection Sociale (PASAN APROS) dans le bassin versant de Trois Rivières est financé par l'Union Européenne, en partenariat avec l'Association des Originaires de Grand Plaine (AOG), Action Contre la Faim (ACF), Protos et l'Organisation pour le Développement Intégré du Nord-Ouest (ODRINO), sous la coordination du GRET.

Le projet couvre les communes de Gros Morne, Bassin Bleu, Chansolme et une partie de la 6e section Paulin Lacorne de la commune de Port de Paix.

Il vise à améliorer la résilience des ménages, en particulier des plus vulnérables, face aux changements climatiques.

Cela se fait en renforçant la gouvernance de la sécurité alimentaire, en promouvant le développement durable des secteurs agricoles, en sécurisant les ressources naturelles et en favorisant l'accès à un dispositif de protection sociale durable qui valorise la production locale.

Le dispositif crédit bétail de l'AOG est l'un des axes spécifiques du projet,

visant à renforcer les mécanismes de crédit pour l'élevage dans la région.



Cette initiative vise à offrir aux éleveurs une assistance durable, tout en contribuant à la promotion de l'économie locale et à la sécurité alimentaire des ménages.

Grâce à cette approche intégrée, le PMSAN et ses partenaires s'efforcent d'améliorer la vie des communautés locales en renforçant les secteurs agricoles, en valorisant les pratiques d'élevage et en garantissant un accès équitable aux ressources nécessaires.

Le dispositif de Crédit Elevage joue un rôle clé dans cet objectif, permettant aux éleveurs de prospérer et de contribuer au développement durable de la région.

16.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ELEVAGE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES

Le dispositif crédit élevage vise la recapitalisation de deux cents (200) ménages en l'octroi de prêts de bovins et caprins de race reproductive locale.

Par cet acte, l'équipe de projet entend accompagner ces bénéficiaires à sortir de leur vulnérabilité. Car le bétail alloué est considéré une activité génératrice de revenus pour les bénéficiaires.

Ainsi, ces bénéficiaires seraient prêts à graduer en partant d'un niveau de vulnérabilité bas à un niveau beaucoup plus satisfaisant.

16.1.3. HISTORIQUE DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ELEVAGE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES

La réussite du Programme de Crédit d'Élevage repose sur plusieurs étapes essentielles qui ont été soigneusement planifiées et mises en œuvre. Voici un aperçu de ces étapes :

RÉUNIONS DE PLANIFICATION ENTRE AOG ET LA DDAA

Des rencontres de cadrage ont été organisées entre l'organisation AOG et la Direction Départementale Agricole de l'Artibonite (DDAA).

L'objectif de ces réunions était de définir les mécanismes nécessaires à la réussite du programme.

Au cours de ces échanges constructifs, plusieurs points ont été abordés et

convenus, tels que la stratégie de mise en œuvre de l'activité, le mécanisme de prêt, la zone d'implémentation du crédit, le mécanisme de remboursement basé sur le principe de solidarité «Pass on the gift» (Pase Kado), la responsabilité du comité de suivi dans le processus, les critères de sélection des bénéficiaires et le processus de redistribution par le comité de suivi.

ENQUÊTE DE CIBLAGE DES OCB DE LA ZONE D'INTERVENTION

Une enquête minutieuse a été réalisée afin de sélectionner les Organisations Coopératives de Base (OCB) de la zone d'intervention.

Trois OCB ayant démontré de bonnes capacités de gestion et de mobilisation ont été identifiées pour compléter la liste des bénéficiaires du programme, sous la supervision d'AOG.

Le processus de mise en place a inclus des formations au sein de chaque OCB sur l'élevage des caprins, l'identification des bénéficiaires au sein des OCB, la création d'un comité de suivi comprenant une représentation d'au moins 30% de femmes, ainsi que, l'intégration des ménages vulnérables en dehors des OCB, faisant partie du Filet de Protection Sociale et des mutuelles communautaires d'épargne et de crédit agricoles formés par GRET.

RENCONTRE AVEC LES BÉNÉFICIAIRES



Des rencontres spécifiques ont été organisées pour présenter le programme et ses objectifs aux bénéficiaires.

L'équipe du projet a expliqué les différentes activités prévues et les résultats attendus, tout en établissant clairement les règles du jeu et les responsabilités de chaque partie.

Ces réunions ont permis de sensibiliser les bénéficiaires à l'importance de leur participation et de leur collaboration pour la réussite du projet.

MÉCANISMES D'OCTROI DE PRÊT DU BÉTAIL

Le programme prévoit l'octroi d'un crédit de deux caprins ou d'un bovin à chaque bénéficiaire.

Lors de la remise du bétail, en présence du responsable de l'OCB et d'un témoin, le bénéficiaire signe un contrat de «crédit bétail» attestant la réception des animaux et son engagement à suivre les recommandations données.

Ce contrat est établi en deux exemplaires, signés par le bénéficiaire, le témoin et le responsable de l'OCB.

L'un des exemplaires est remis au bénéficiaire, tandis que l'autre est conservé dans les archives du projet.

MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT DU BÉTAIL

Le remboursement du crédit s'effectue généralement autour de 6 à 8 mois après la mise-bas pour les chèvres, et entre 18 à 20 mois pour les vaches.

Bien que des dates précises ne soient pas fixées, cette période est préconisée.

En cas de perte ou de vol, le bénéficiaire en informe immédiatement le comité de suivi, qui mène une enquête approfondie.

À la suite de cette investigation, le comité établit un rapport détaillé transmis aux responsables du projet. Si nécessaire, des mesures de remplacement sont prises pour assurer la continuité de l'élevage.

Grâce à ces étapes clés, le Programme de Crédit d'Élevage permet d'apporter un soutien concret aux éleveurs de la région, tout en renforçant leur capacité et en favorisant une dynamique de solidarité au sein des communautés.

16.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ÉLEVAGE DANS LE BASSIN VERSANT DE TROIS RIVIÈRES

RÉSULTAT EN NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RÉPARTIS PAR SEXE

Selon les données de suivi, le dispositif de crédit élevage a bénéficié à un total de 180 personnes.

Ces bénéficiaires sont répartis dans trois sections communales de Gros Morne.

En termes de résultats attendus, le projet a atteint un taux de réussite de 90%, étant donné que le nombre cible était de 200 bénéficiaires.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires par sexe, ainsi que le pourcentage de femmes dans les trois sections communales de Gros Mornes concernées.

Tableau 1. Désagrégation des bénéficiaires par sexe

| Section communale | homme | femme | % femmes |
|----------------------------|-------|-------|----------|
| 3e section Rivière blanche | 15 | 29 | 66% |
| 4e section l'Acul | 10 | 18 | 64% |
| 6e section Savane carrée | 42 | 66 | 61% |

RÉSULTAT EN NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES RÉPARTIS PAR TYPE DE BÉTAIL ALLOUÉ

Dans le cadre de l'initiative, il a été convenu de fournir aux bénéficiaires des caprins (chèvres) et des bovins (génisses).

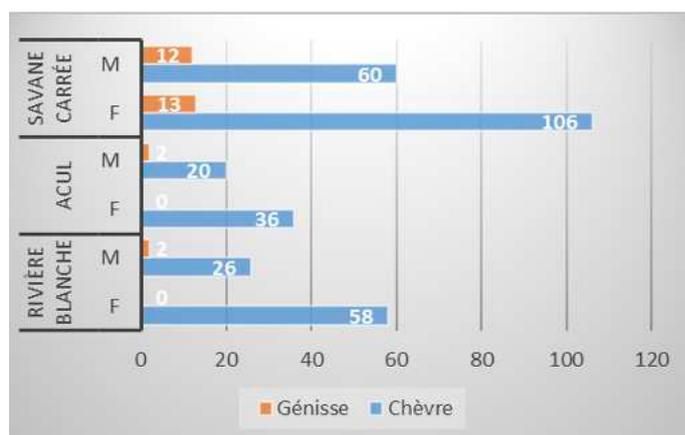


Dans les trois sous-bassins versants couverts par le dispositif, un total de 335 animaux ont été distribués.

Parmi ces 335 animaux, 306 sont des chèvres et 29 sont des génisses.

Le graphique ci-dessous illustre la répartition du bétail attribué aux bénéficiaires en fonction du sexe du chef de ménage, dans les trois sous-bassins versants concernés.

Figure 9. Désagrégation du nombre de bétail alloué aux ménages par sexe et Sous Bassins Versants (SBV)



RÉSULTAT POSITIF DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ÉLEVAGE SUR LA PERCEPTION DU GENRE

Dans la mise en œuvre du dispositif de crédit élevage, une attention particulière a été portée à la dimension de genre.

En effet, le projet a bénéficié à 62% de femmes, comme le démontre le tableau 1.

De plus, la participation des femmes a été encouragée au sein des comités de suivi.

Ces comités sont composés de trois membres, dont au moins une femme.

Par ailleurs, des séances de formation sur la question du genre ont été organisées afin de sensibiliser les bénéficiaires à l'importance du rôle des femmes dans la société et de leur participation active dans la construction d'une nouvelle Haïti.

Par le biais de mécanismes de retour d'information, les femmes ont également la possibilité de signaler tout abus dont elles pourraient être victimes en raison de leur genre.

Enfin, bien que l'élevage de bovins soit traditionnellement une pratique exercée majoritairement par les hommes dans la région, des bovins ont été spécifiquement attribués aux femmes.

Cette initiative vise à leur faire comprendre qu'elles ont aussi leur place dans cette activité lucrative génératrice de revenus.

Ces actions, bien qu'encore limitées, témoignent de la volonté de l'équipe projet de lutter contre les inégalités de genre présentes dans la société et de promouvoir l'autonomisation des femmes.

En valorisant la participation des femmes, en leur offrant des opportunités et en renforçant leur rôle au sein de la communauté, le dispositif de crédit élevage contribue à transformer les perceptions traditionnelles du genre et à favoriser une société plus égalitaire et inclusive.

RÉSULTAT DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ÉLEVAGE SUR LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET L'ENVIRONNEMENT

Le dispositif de crédit élevage a généré des résultats significatifs en termes d'impact sur l'économie rurale et l'environnement.

Voici un aperçu des retombées observées :

CONTRIBUTION À L'ÉCONOMIE RURALE

Le dispositif de crédit élevage s'est avéré être une véritable source d'économie et d'emploi pour les bénéficiaires du projet.

En recapitalisant les ménages vulnérables, la possession de deux caprins ou d'un bovin a permis d'accroître leur économie.

L'élevage du bétail est devenu une activité génératrice d'emploi, particulièrement dans les milieux ruraux haïtiens.

En plus de se multiplier et de générer d'autres sources de revenus grâce à la vente de lait, de viande et de produits dérivés, le dispositif a également stimulé la circulation monétaire sur le marché local grâce à l'achat de bétail aux éleveurs pour la distribution.

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Le dispositif de crédit élevage a également eu des répercussions positives sur l'environnement.

Tout d'abord, il a favorisé la culture de l'herbe destinée à l'alimentation des animaux. La couverture herbeuse dans

certaines zones a contribué à prévenir l'érosion et à protéger les sols.

De plus, il a contribué à la préservation de la biodiversité grâce aux haies vives qui entourent généralement les prairies, offrant ainsi un habitat propice à la faune et à la flore locales.

IMPACT SOCIAL

Sur le plan social, le dispositif de crédit élevage a eu un impact significatif sur les bénéficiaires.

Il a permis à de nombreuses personnes de sortir de la vulnérabilité et de devenir plus résilientes face aux chocs naturels et économiques.

De plus, il a contribué à assurer la sécurité alimentaire des bénéficiaires en leur offrant des aliments en quantité et en qualité suffisantes pour nourrir leur famille.

En diversifiant leur alimentation, les bénéficiaires ont pu améliorer leur état nutritionnel.

Grâce au dispositif de crédit élevage, l'économie rurale a été stimulée, l'environnement a bénéficié de pratiques favorables et les bénéficiaires ont amélioré leur situation socio-économique.

Ces résultats démontrent l'importance d'initiatives intégrées qui prennent en compte les aspects économiques, environnementaux et sociaux pour promouvoir un développement durable dans les communautés rurales.

16.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ÉLEVAGE

La mise en œuvre du dispositif de crédit élevage a été couronnée de succès grâce à plusieurs facteurs clés.

Voici les éléments qui ont contribué à la réussite de cette initiative :

ACHAT DE BÉTAIL SUR LE MARCHÉ LOCAL

L'achat de bétail sur le marché local a été un élément essentiel du dispositif, favorisant ainsi la circulation de fonds dans l'économie locale.

Cette approche a permis de recapitaliser les éleveurs de la région, contournant

ainsi les contraintes liées aux blocages routiers, aux vols lors du transport et aux frais de transport.

De plus, cela a renforcé l'économie locale en soutenant les acteurs de l'élevage.

BÉTAIL DE RACE PRODUCTIVE

La distribution de bétail de race productive a été un autre facteur de succès majeur.

Les chèvres distribuées se sont révélées très prolifiques, avec une capacité de mise bas de deux à trois fois en deux ans.

Cette caractéristique a permis un remboursement plus rapide du crédit et a facilité la redistribution du bétail à d'autres bénéficiaires, augmentant ainsi l'impact du dispositif.

ÉTABLISSEMENT D'UNE BASE DE DONNÉES ÉLECTRONIQUE

En collaborant avec l'équipe MEAL, le projet a mis en place une base de données électronique pour suivre efficacement l'évolution de l'activité et garantir la transparence des actions.

Cette base de données comprend les coordonnées des bénéficiaires ainsi que

les détails des transactions effectuées par chacun d'entre eux.

Cette base de données joue un rôle crucial dans la mise en œuvre du projet et sera également utile à l'avenir pour la gestion du dispositif de crédit par les autorités.

INTÉGRATION DES AUTORITÉS LOCALES

L'intégration des autorités locales a été bénéfique pour le projet, permettant d'identifier les ménages vulnérables de manière précise.

Cette collaboration a créé un sentiment d'appropriation du projet au sein de la communauté, renforçant ainsi son acceptation et son soutien.

CRÉATION DES COMITÉS DE SUIVI

La création des comités de suivi a été une pratique exemplaire dans le cadre du projet.

Ces comités assurent un suivi régulier des activités et facilitent les échanges entre les bénéficiaires et les responsables du projet.

Ils garantissent également la transparence des actions et contribueront à la pérennisation de l'activité même après la fin du projet, notamment pour assurer le remboursement et la redistribution du bétail.

RECYCLAGE DES AGENTS VÉTÉRINAIRES

Des séances de formation de recyclage ont été organisées pour les agents vétérinaires du ministère.

Ces formations ont permis d'enrichir leurs connaissances pour le soin des animaux malades dans le cadre du

projet, ainsi que pour leurs activités professionnelles et personnelles.

Cela a renforcé les capacités des agents vétérinaires et a contribué à la réussite de l'activité.

SÉANCES DE VACCINATION

En réponse aux demandes des bénéficiaires, des séances de vaccination ont été organisées pour protéger la santé des animaux distribués.

Ces séances se sont déroulées dans différentes régions, permettant ainsi de vacciner environ 6004 animaux. Ces mesures de vaccination ont été essentielles pour préserver la santé du bétail distribué.

ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES

Après la distribution du bétail, l'équipe projet a continué à accompagner les bénéficiaires à travers des séances de formation sur la gestion des animaux.

Les bénéficiaires ont appris les meilleures pratiques d'alimentation, de soins et de gestion. De plus, la distribution de semences d'herbe éléphant a été réalisée pour assurer une alimentation adéquate des animaux, en particulier pendant les périodes de sécheresse. Des séances de distribution de médicaments ont également été organisées pour garantir la santé du bétail.

Ces différents facteurs de succès ont contribué à l'efficacité du dispositif de crédit élevage.

Malgré les obstacles rencontrés, l'équipe de projet est restée motivée par l'objectif d'aider les ménages vulnérables à sortir

de leur situation précaire et à favoriser le développement de l'économie rurale.

Le dispositif de crédit élevage a ainsi démontré son potentiel pour améliorer les conditions de vie des bénéficiaires et encourager la résilience des communautés rurales.



L'implémentation du dispositif de crédit a été confrontée à plusieurs difficultés qui ont eu un impact significatif sur le projet.

Parmi les principaux points de difficulté, nous pouvons citer :

PÉNURIE DE CARBURANT

La pénurie de carburant a eu un effet néfaste sur le bon déroulement du projet. En raison de la diminution de la disponibilité du carburant, les activités sur le terrain ont été réduites et le personnel a dû maximiser ses efforts pour effectuer un plus grand nombre d'activités en moins de temps.

INSÉCURITÉ

L'insécurité a été un problème majeur, tant pour le personnel du projet que pour les bénéficiaires.

Les zones d'intervention étant souvent contrôlées par des bandits, il a fallu exercer une vigilance accrue sur le terrain.

De plus, huit cas de vol de bétail ont été recensés jusqu'en septembre 2022.

ACCÈS DIFFICILE AUX ZONES D'INTERVENTION

Les routes impraticables pendant la saison des pluies ont rendu difficile la réalisation des suivis nécessaires auprès des bénéficiaires.

Les contraintes d'accès ont donc limité la mise en œuvre des activités prévues.

CONTRAINTE ÉCONOMIQUE

En raison du taux d'inflation, le budget alloué au dispositif s'est avéré insuffisant à certains moments du projet.

Cela a entraîné une différence entre les résultats attendus et les résultats obtenus, et certaines activités n'ont pas pu être réalisées comme prévu.

INDISPONIBILITÉ DES MÉNAGES À CERTAINS MOMENTS

La disponibilité limitée des ménages à certains moments, tels que les jours de marché ou les périodes de plantation, a modifié le calendrier des activités.

Cela a nécessité des efforts supplémentaires pour mobiliser les bénéficiaires pour les activités qui ne pouvaient pas être reportées à une date ultérieure.

CONTRAİNTE LIÉE À L'EAU

Certains bénéficiaires ont rencontré des difficultés à trouver de l'eau pour abreuver leur bétail, en particulier dans des zones telles que la section communale de l'Acul. Cela a obligé les bénéficiaires à parcourir de longues distances pour obtenir de l'eau dans des zones avoisinantes.

MANQUE D'AGENTS VÉTÉRINAIRES

Le projet a rencontré un manque d'agents vétérinaires dans certaines zones d'intervention.

Bien que des séances de formation aient été organisées pour recycler les vétérinaires existants, leur nombre était insuffisant pour répondre aux besoins des bénéficiaires.

Cela a entravé la santé des animaux, car certains problèmes nécessitaient des soins vétérinaires qui n'étaient pas disponibles localement.

DISPONIBILITÉ RÉDUITE DU BÉTAIL AUPRÈS DES FOURNISSEURS LOCAUX

Les fournisseurs locaux n'ont pas toujours été en mesure de répondre à la demande en termes de nombre de bétail requis dans les délais impartis.

Cela a entraîné des retards dans les distributions et a constitué un point faible du projet.

Ces contraintes et difficultés ont posé des défis importants dans la mise en œuvre du dispositif de crédit élevage.

Cependant, malgré ces problèmes, l'équipe de projet a fait de son mieux pour surmonter ces obstacles et poursuivre l'objectif d'autonomisation des bénéficiaires et de développement de l'élevage dans les communautés rurales.

16.1.6. LEÇONS APPRISES DE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF DE CRÉDIT ÉLEVAGE

Les enseignements clés tirés de cette expérience sont les suivants :

ADAPTATION DU BÉTAIL

Il est crucial de prendre en compte l'adaptation du bétail lors de la mise en œuvre d'un tel dispositif. être adaptés à l'élevage pastoral, en évitant ceux qui sont habitués à être attachés à une corde.

Pour les caprins, il est important de préciser aux fournisseurs qu'ils doivent De même, pour les bovins, il est préférable de choisir des animaux qui ne

sont pas habitués à manger à la corde, ce qui peut entraîner des dépenses inutiles et des problèmes pour les bénéficiaires.

Les vaches qui mangent à la corde sont également connues pour leur faible prolificité, et il n'y a pas de solution pour remédier à cette situation.

ALIMENTATION DU BÉTAIL

L'alimentation du bétail est tout aussi importante que l'adaptation.

Les caprins sont souvent élevés par les ménages pauvres et vulnérables car leur alimentation ne nécessite pas de technologies complexes.

Les animaux se nourrissent principalement d'herbes, de résidus de collecte et de déchets de cuisine. Étant donné le type d'élevage pratiqué, il est difficile pour les bénéficiaires de calculer la quantité d'aliments et d'eau nécessaire pour les animaux. Dans ce cas, il est recommandé d'utiliser la méthode ad libitum, qui permet aux animaux de se nourrir à volonté.

DISPONIBILITÉ DES COMITÉS DE SUIVI POUR LE REMBOURSEMENT

Il est essentiel que les comités de suivi soient disponibles dès que les bénéficiaires sont prêts à rembourser leur prêt.

Tant que l'animal n'est pas remboursé, il représente une charge pour le bénéficiaire en termes de nourriture et de sécurité.

Cela permet d'éviter que les animaux entrent en période de gestation ou qu'ils soient volés.

Ces leçons sont précieuses pour améliorer la mise en œuvre du dispositif de crédit élevage et garantir la réussite et la durabilité de l'activité.

16.1.7. RECOMMANDATIONS POUR UNE STRATÉGIE DE SORTIE DU DISPOSITIF DU CRÉDIT ÉLEVAGE

Étant donné la durée limitée du dispositif, il est important d'anticiper une stratégie de sortie pour assurer une transition en douceur et une continuité des activités.

Voici quelques recommandations pour une stratégie de sortie efficace :

PREMIÈRE ÉTAPE DE LA STRATÉGIE DE SORTIE

Au cours des trois derniers mois du projet, un comité sera formé au sein des trois OCB impliquées dans l'implémentation du crédit élevage.

Ce comité recevra des séances de formation sur des thématiques variées liées au leadership et à la gouvernance pour se préparer à assumer la gestion du dispositif à la fin du projet.

DISCUSSION SUR LES POINTS FAIBLES ET AMÉLIORATION

Pendant cette période, le comité, en collaboration avec les bénéficiaires, discutera des points faibles identifiés pendant le projet et établira des principes pour améliorer les cycles futurs.

Le staff projet mettra à disposition du comité la base de données électronique du crédit élevage pour faciliter cette démarche.

DEUXIÈME CYCLE DE LA STRATÉGIE DE SORTIE

À la fin du projet, le comité élu prendra en charge la gouvernance totale du dispositif.

Ce comité aura la responsabilité non seulement de poursuivre les activités du dispositif, mais également de rechercher de nouvelles opportunités pour étendre l'activité à un plus grand nombre de bénéficiaires.

RÉVISION DU MÉCANISME DE REMBOURSEMENT

Il est recommandé d'établir une date de remboursement fixe en fonction du type de bétail alloué, en tenant compte de la période de gestation de l'animal.

Cette mesure facilitera la méthodologie de remboursement et permettra une meilleure planification du calendrier des activités.

SANCTIONS EN CAS DE REFUS DE REMBOURSEMENT

Il est essentiel de définir des termes et conditions en collaboration avec les OCB, les comités de suivi et les autorités locales, et de les partager avec les bénéficiaires avant chaque distribution.

Il est également recommandé de signer un accord avec les bénéficiaires, précisant les mesures à prendre en cas de refus de remboursement du prêt.

RÉVISION DE LA POLITIQUE DE GESTION EN CAS DE PERTE

La politique actuelle de remplacement du bétail volé ou perdu doit être révisée pour prendre en compte les cas de négligence des bénéficiaires.

Il est également important de prévoir une solution à long terme, notamment si l'instance locale chargée de la continuité du projet n'est pas en mesure de remplacer les bétails perdus ou morts.

SUIVI SANITAIRE DU DISPOSITIF :

Il est essentiel d'assurer un suivi sanitaire régulier des animaux.

Cela peut être réalisé en recyclant les agents vétérinaires existants et en formant de nouveaux agents dans les zones d'intervention.

Il est également recommandé d'avoir des médicaments disponibles dans les zones d'intervention et d'organiser des séances de vaccination régulières.

ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER DE TRAVAIL EXCLUANT LES JOURS DE MARCHÉ :

Il est crucial d'exclure les jours de marché du calendrier des activités du projet, car ces jours sont non négociables pour les ménages ruraux et peuvent entraver la participation des bénéficiaires.

OUVERTURE DU MARCHÉ À D'AUTRES FOURNISSEURS

En raison des contraintes rencontrées avec les fournisseurs locaux, il est recommandé d'ouvrir le marché à d'autres fournisseurs, en respectant les protocoles établis.

Cette ouverture peut s'étendre à l'échelle départementale pour garantir un approvisionnement adéquat en bétail.

ÉTABLISSEMENT DE PRINCIPES EN CAS D'ABANDON INVOLONTAIRE DES MEMBRES :

Il est judicieux d'établir des principes clairs pour faire face aux cas d'abandon involontaire, tels que le décès des bénéficiaires ou leur absence prolongée pour des raisons de sécurité ou de voyage. Ces principes permettront de gérer efficacement les situations inattendues tout en préservant les intérêts du projet.

En mettant en œuvre ces recommandations, le dispositif du crédit élevage pourra assurer une sortie réussie en laissant un héritage durable et en maximisant les bénéfices pour les bénéficiaires et les communautés rurales concernées.

17.

FICHE 13. LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS

PROGRAMME DE VALORISATION DES PRODUCTIONS LOCALES, DE PROTECTION DES BASSINS VERSANTS ET DE RENFORCEMENT DE FILETS DE SÉCURITÉ SOCIALE POUR L'AMÉLIORATION DES CAPACITÉS DE RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS ET DES POPULATIONS VULNÉRABLES D'ANSE ROUGE ET TERRE NEUVE (HAUT ARTIBONITE).

TAGK



17.1.1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PMSAN), financé par le 11e Fonds Européen de Développement, s'engage à améliorer les conditions de vie des ménages du Nord-Ouest et du Haut-Artibonite en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Ce programme s'appuie sur deux volets :

(1) Renforcement de la gouvernance intersectorielle de la SAN au niveau national et départemental, à travers une assistance technique et d'un devis-programme;

(2) Développement des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest (NO) et le Haut-Artibonite (HA) à travers des actions d'ONG sur le terrain dont le Consortium Progettomondo/AMURT/GVC/CRESFED avec l'ONG italienne Progettomondo (PMM) comme chef de file et WeWorld GVC comme partenaire dans la mise en œuvre du Projet Tèt Ansanm pou Grangou Kaba (TAGK).

Le projet TAGK a introduit différentes interventions novatrices, telles que la gestion des bassins versants, l'épargne collective des femmes, le développement

des chaînes de valeur, les réseaux de protection sociale, la réhabilitation du bétail et des projets communautaires.

Une attention particulière a été accordée à l'utilisation des énergies renouvelables, notamment de l'énergie solaire, pour améliorer les infrastructures agricoles et renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire et au changement climatique.

Le présent texte porte spécifiquement sur la capitalisation du projet TAGK dans la promotion des innovations dans les PPI (Petit Périmètre Irrigué), et il est tiré d'une étude détaillée réalisée par le projet TAGK sur ce sujet.

Cette étude vise à analyser les expériences et les connaissances acquises dans le cadre du projet afin d'orienter les futures initiatives de développement dans le secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

17.1.2. RÉSULTATS ATTENDUS DE LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS (PPI).

Les résultats attendus de la promotion des innovations dans les Petits Périmètres Irrigués (PPI) sont nombreux, notamment :

(i) Une gestion durable des ressources grâce à l'utilisation de nouvelles technologies/techniques d'irrigation, de production et des groupes de gestion des ressources.

(ii) Une augmentation de la production et de la productivité grâce aux nouveaux aménagements et techniques.

(iii) L'extension des superficies protégées et valorisées, avec l'adoption de pratiques durables par les agriculteurs et les éleveurs.

(iv) Une réduction des coûts de production grâce à une utilisation plus rationnelle des équipements.

(v) Une amélioration de l'accès aux marchés et aux intrants.

(vi) Une diminution des coûts de transaction grâce à la réhabilitation des canaux d'irrigation.

(vii) Des activités liées à la nutrition et à la protection sociale, telles que l'amélioration de la valeur nutritionnelle des produits, la distribution de denrées et l'éducation nutritionnelle.

(viii) Le renforcement des filières productives locales, diversifiant les sources de revenus des ménages vulnérables et améliorant leur accès aux denrées alimentaires sur les marchés locaux.

(ix) La création de nouvelles opportunités d'emploi, notamment des emplois saisonniers agricoles et des emplois à travers les travaux HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre).

(x) La validation et la mise en œuvre de documents de planification de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tels que les schémas d'aménagement des sous-bassins versants, les plans de gestion des PPI et des ouvrages HIMO et GIRE.

(xi) L'opérationnalisation des Comités Communaux de Planification et de Coordination dans les deux communes ciblées par le projet.

17.1.3. HISTORIQUE DE LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS (PPI).

LES ÉTAPES DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET TAGK

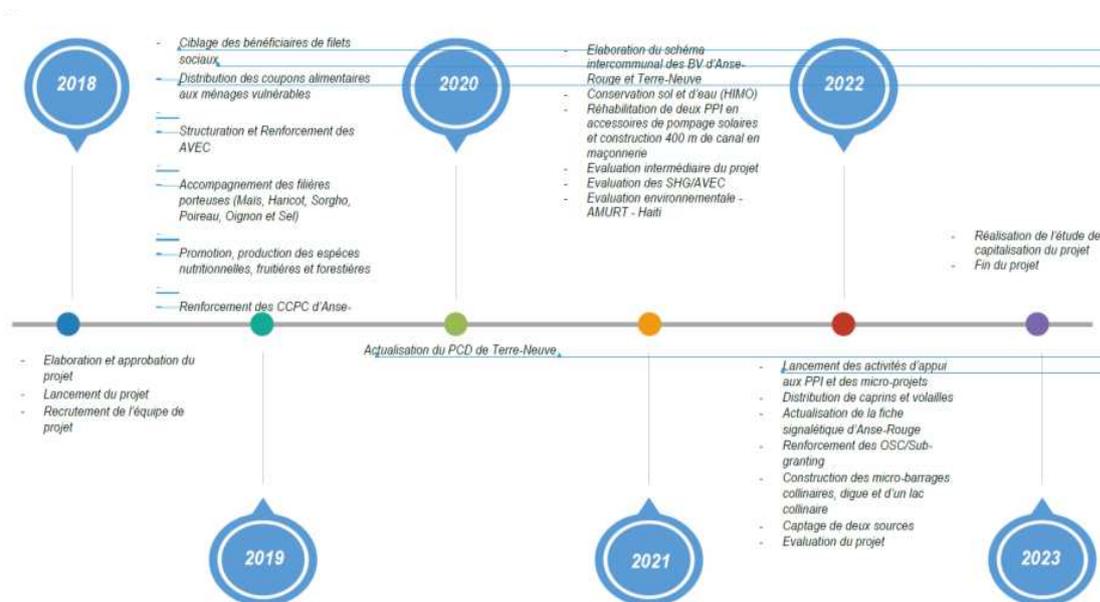
Le processus de mise en œuvre du projet TAGK a suivi différentes étapes. Il a commencé par le ciblage des bénéficiaires et la distribution de coupons alimentaires aux ménages vulnérables. En parallèle, des actions ont été entreprises pour structurer et renforcer les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) et accompagner les filières agricoles porteuses. La promotion et la production d'espèces nutritionnelles, fruitières et forestières ont été encouragées, tandis que les Comités Communaux de Protection Civile (CCPC) ont été renforcés.

D'autres activités ont été réalisées, telles que l'élaboration du schéma de conservation des sols et de l'eau, la

réhabilitation de systèmes d'irrigation avec des pompes solaires et la construction de canaux en maçonnerie. Des évaluations intermédiaires du projet et des groupes d'épargne et de crédit ont été effectuées, ainsi qu'une évaluation environnementale par AMURT Haiti.

Une étude de capitalisation du projet a également été réalisée. Le projet se termine en 2023, avec des activités telles que l'actualisation du Plan de Conservation et de Développement (PCD) de Terre-Neuve, le renforcement des OSC / sub-granting, la construction de micro-barrages et la réalisation d'évaluations finales.

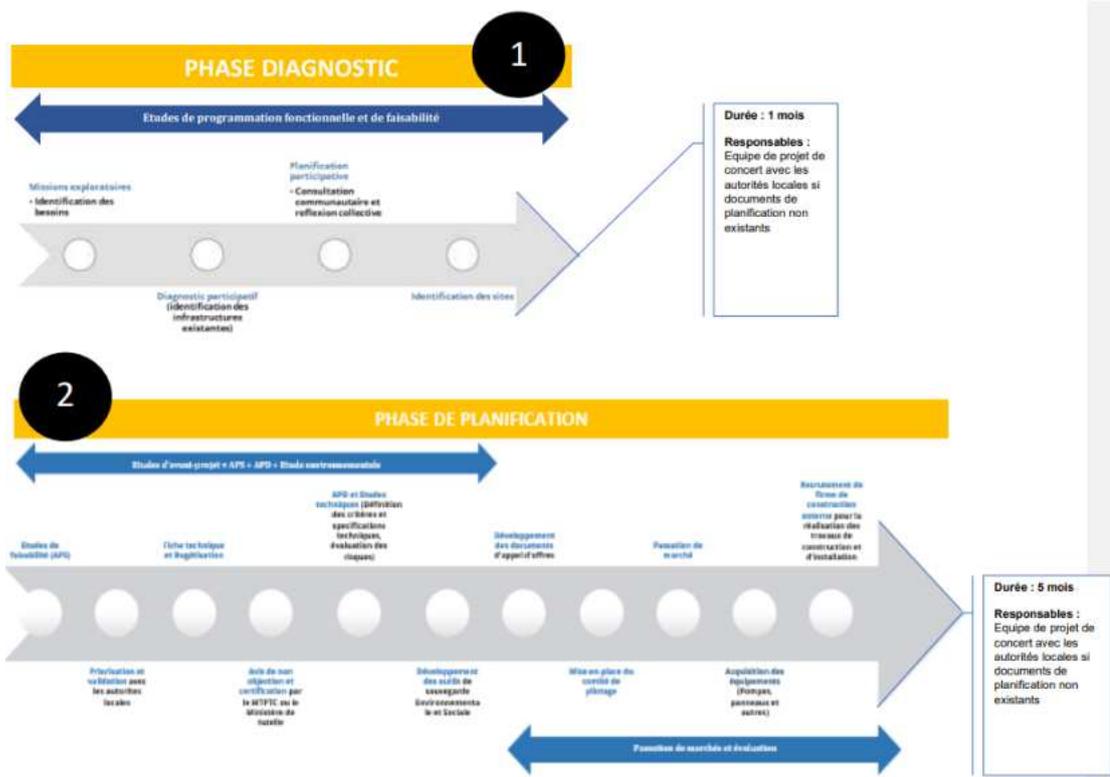
Figure 10. Schéma du processus de mise en œuvre du TAGK



SYSTÉMATISATION DU MODÈLE ADOPTÉE DANS LE CADRE DU PROJET TAGK

La phase de diagnostic du projet comprend différentes études de programmation fonctionnelle et de faisabilité. Elle débute par des missions exploratoires pour identifier les besoins, suivies d'un diagnostic participatif pour recenser les infrastructures existantes. Une planification participative est ensuite réalisée en consultant la

communauté et en favorisant la réflexion collective. Enfin, des sites appropriés sont identifiés pour la mise en œuvre du projet. Cette phase a une durée d'un mois et est supervisée par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales si les documents de planification nécessaires ne sont pas déjà disponibles.



La phase de planification du projet comprend plusieurs étapes. Tout d'abord, des études d'avant-projet sont réalisées, notamment une étude de faisabilité pour évaluer la faisabilité du projet. Ensuite, la priorisation et la vérification sont effectuées en collaboration avec les autorités locales. Des fiches techniques et une budgétisation sont élaborées, suivies d'une phase d'APD (Avant-Projet Détaillé) et d'études techniques pour définir les critères, les spécifications techniques et évaluer les risques. Des outils de sauvegarde environnementale et sociale sont également développés.

La passation de marchés et l'évaluation font partie de la phase de planification. Les documents d'appel d'offres sont élaborés, les comités de pilotage sont mis en place, et la passation de marché est réalisée. Les équipements tels que les pompes,

les panneaux solaires et les accessoires sont acquis. De plus, une firme externe est recrutée pour la réalisation des travaux de construction et d'installation.

Cette phase de planification a une durée estimée de 5 mois et est supervisée par l'équipe de projet, en collaboration avec les autorités locales si les documents de planification ne sont pas déjà disponibles.



La phase de mise en œuvre, de suivi, d'évaluation et de capitalisation du projet comprend différentes activités de supervision et de suivi.

Cela implique la mise en œuvre des actions planifiées, le suivi des activités de communication, la remise des sites aux communautés et aux autorités locales, la mise en place des comités de gestion et d'entretien, ainsi que la formation des techniciens.

Des mesures sont également prises pour assurer la sécurité des infrastructures.

Enfin, des évaluations et des activités de capitalisation sont réalisées pour recueillir les enseignements et les bonnes pratiques du projet.

Cette phase a une durée de 12 mois et est supervisée par l'équipe technique du projet en collaboration avec les autorités locales.

17.1.4. RÉSULTATS OBTENUS DE LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS (PPI)..

L'intervention dans l'écosystème a permis la réhabilitation de systèmes d'irrigation, permettant d'irriguer 400 hectares de terres agricoles. De plus, 2 847 hectares de bassins versants ont été protégés, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement. L'intervention a également favorisé la production et la transplantation de 378 916 plantules d'arbres fruitiers et

forestiers. Dans le domaine agricole, l'intervention a apporté un soutien à 8 filières agricoles, stimulant ainsi le développement économique local.

Sur le plan de la construction, l'intervention a été marquée par la construction de 8 retenues collinaires à Terre Neuve et Anse Rouge, permettant le stockage d'eau pour les besoins agricoles.

De plus, 400 mètres linéaires de canaux d'irrigation ont été construits au niveau du PPI de Bonal (localité d'Anse Rouge), facilitant ainsi la distribution de l'eau aux parcelles agricoles. L'intervention a également inclus la réalisation de captages de sources, avec un captage à Anse Rouge et un autre à Terre Neuve. De plus, deux systèmes d'irrigation ont été réhabilités, avec la mise en place de deux systèmes de pompage solaire à Bonal et L'étang (Anse Rouge).

En ce qui concerne le développement local, l'intervention a accompagné les

agriculteurs lors de trois campagnes agricoles, leur apportant un appui technique et financier. Au total, 1 842 planteurs ont bénéficié de cet appui.

Par ailleurs, une formation spécialisée a été dispensée à 200 ouvriers dans le domaine de la construction des structures de conservation des sols, avec une participation de 169 personnes, dont 31 femmes leaders, favorisant ainsi l'autonomisation et le renforcement des compétences au niveau local.

| ECOSYSTEME | CONSTRUCTION | DÉVELOPPEMENT LOCAL |
|---|---|--|
| <p>400 hectares irrigués par les systèmes d'irrigation réhabilités avec l'appui de l'Intervention</p> <p>2,847 hectares de bassins versants protégés avec l'appui de l'Intervention</p> <p>378,916 plantules d'arbres fruitières et forestières produites et transplantées</p> <p>8 filières agricoles appuyées</p> | <p>Erection de 8 retenues collinaires à Terre Neuve et Anse Rouge</p> <p>Construction de 400 ml de canaux d'irrigation au niveau du PPI de Bonal (localité de Anse Rouge)</p> <p>Captage de 2 sources (une à Anse - Rouge et une à Terre -Neuve)</p> <p>Réhabilitation de deux systèmes d'irrigation de 2 PPI avec la mise en place de 2 systèmes de pompage solaire à Bonal et L'étang (Anse Rouge).</p> | <p>Accompagnement des agriculteurs/agricultrices à travers 3 campagnes agricoles pendant la durée du projet</p> <p>1,842 planteurs appuyés</p> <p>Formation de spécialisation de 200 ouvriers dans la construction des structures de conservation des sols (169 personnes : 31 femmes leaders)</p> |

17.1.5. SUCCÈS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DE LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS (PPI).

Le projet TAGK a été mis en œuvre grâce à une équipe de coordination composée d'ONG expérimentées et d'autres acteurs tels que les leaders communautaires, les organisations agricoles, les services techniques décentralisés, l'Assistance technique du PMSAN, d'autres projets financés par le PMSAN, des ONG spécialisées et des prestataires de services.

Une approche participative et communautaire a été adoptée, avec des formations, des démonstrations et le renforcement des capacités des parties prenantes. Des liens et des partenariats ont été établis avec d'autres projets financés par le PMSAN et d'autres partenaires techniques et financiers.

Des mesures d'atténuation des risques ont été prises, notamment une planification rigoureuse, des rencontres régulières avec les parties prenantes et des mécanismes de partage d'informations.

Le projet a également contribué à renforcer le capital social des communautés et à promouvoir la gestion durable des ressources naturelles.

Une stratégie de gestion des connaissances a été mise en place, favorisant les échanges entre pairs, la capitalisation des connaissances et la participation aux groupes de concertation.

L'innovation a également joué un rôle central dans le projet, notamment en ce qui concerne les techniques de production et les approches participatives.

Le projet a fait face à plusieurs défis et contraintes lors de sa mise en œuvre.

Sur le plan économique, les solutions de pompage solaire ont rencontré une faible compétitivité par rapport aux méthodes conventionnelles, en plus d'un coût d'investissement élevé qui dépassait la capacité des petits agriculteurs.

Le financement de ce type d'investissement s'est avéré difficile, et des contraintes budgétaires ont limité les ressources disponibles.

Du point de vue technique, le marché local manquait de produits adaptés, et le comité de gestion ainsi que les techniciens spécialisés dans le pompage solaire étaient insuffisamment formés.

De plus, l'absence de contrôle qualité et de certification des équipements a posé des problèmes.

La disponibilité limitée d'une offre nationale structurée a également été un défi, tout comme la pénurie de techniciens qualifiés capables de développer un marché de masse.

Les solutions personnalisées pour les agriculteurs étaient rares, et la production nationale d'équipements et de composants liés aux systèmes de pompage solaire était limitée.

En ce qui concerne l'information, la technologie de pompage solaire restait largement méconnue des agriculteurs, en particulier en l'absence de campagnes de sensibilisation ciblées.

Des efforts importants étaient nécessaires pour informer et sensibiliser les agriculteurs à cette technologie.

Enfin, sur le plan programmatique, des retards dans la mise en œuvre des activités ont entraîné des pertes de campagnes agricoles pendant la durée du projet.

Malgré ces défis et contraintes, des mesures ont été prises pour les surmonter et garantir la réussite du projet.

17.1.6. LEÇONS APPRISSES DE LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PETITS PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS (PPI).

Les leçons apprises permettent d'identifier les actions prioritaires, de proposer des ajustements aux approches existantes et de recommander des mesures spécifiques pour améliorer les résultats et maximiser l'impact des interventions dans la promotion des innovations.

UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC LES POPULATIONS LOCALES CONTRIBUE À COMBLER LES LACUNES EN MATIÈRE DE CONNAISSANCES

Pour combler les lacunes de connaissances liées à l'introduction de nouvelles technologies et de nouvelles pratiques, il est essentiel d'adopter une

approche innovante et de collaborer de manière efficace avec les populations locales.

L'équipe doit être ouverte à l'idée de travailler en étroite collaboration avec les communautés dans leur propre langue et dans leur environnement local, où les options et la technologie sont limitées.

Dans cette optique, l'équipe du projet TAGK a ciblé des lieux fréquentés tels que les rassemblements et les marchés pour promouvoir le projet.

UN ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTÉ ET DES AUTORITÉS LOCALES DANS LA GESTION DES INFRASTRUCTURES LOCALES

L'engagement de la communauté et des autorités locales dans la gestion des infrastructures locales, telles que les systèmes de pompage solaire, joue un rôle essentiel dans la bonne gouvernance communale.

Les acteurs municipaux sont responsables de la satisfaction des besoins de la communauté en assurant la prestation des services publics et en contribuant au développement économique, social, culturel et environnemental de leur territoire.

La gestion et l'entretien des infrastructures et équipements deviennent de plus en plus intégrés à la politique de bonne gouvernance, car ils sont essentiels pour atteindre les objectifs de développement local.

L'APPUI COMMUNAUTAIRE EST UNE PRATIQUE ESSENTIELLE POUR GARANTIR UNE UTILISATION DURABLE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Il est crucial de mettre en place des services de soutien pour entretenir, soutenir et promouvoir la diffusion continue des nouvelles technologies, ainsi que pour assurer le bon fonctionnement de l'infrastructure.

Lorsque les bénéficiaires disposent d'un point focal communautaire résidant et travaillant au sein de la communauté,

Elle a utilisé ces opportunités pour présenter les avantages et la viabilité de la technologie d'irrigation par pompage solaire et permettre aux bénéficiaires potentiels de visualiser le matériel d'irrigation, de poser des questions et d'en faire l'expérience de manière concrète et conviviale.

La gestion participative des équipements et infrastructures communautaires doit être une option privilégiée pour les collectivités territoriales.

En encourageant l'engagement citoyen et en favorisant la gestion participative des infrastructures communautaires, notamment des systèmes de pompage solaire, les autorités locales peuvent renforcer la responsabilité collective, améliorer l'efficacité de la gestion des ressources et promouvoir le développement durable au sein de la communauté.

C'est un élément clé pour garantir une gouvernance communale efficace et répondre aux besoins des citoyens de manière transparente et inclusive.

et qui est disponible pour fournir une assistance, une maintenance et des conseils au quotidien, cela favorise un apprentissage plus efficace et rapide.

Il est important de ne pas se limiter à renforcer les capacités techniques lors des initiatives de «formation des formateurs».

Il est tout aussi essentiel de mettre l'accent sur les aspects relationnels et émotionnels, en établissant des liens solides avec la communauté.

Cela favorise une adoption réussie des technologies et contribue à leur pérennité et à leur impact positif au sein de la communauté.

L'IMPORTANCE D'UNE COLLABORATION CONTINUE AVEC LE GOUVERNEMENT ET LES AUTRES PARTENAIRES TECHNIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

La collaboration continue avec le gouvernement et les autres partenaires techniques est essentielle pour assurer un développement durable dans le domaine de l'agriculture rurale. Cela permet d'obtenir une adhésion et une coordination optimales, d'aligner le projet sur les politiques nationales, d'obtenir le soutien institutionnel

nécessaire et de bénéficier d'une expertise diversifiée. Cette collaboration permet d'optimiser les efforts de développement et de maximiser les avantages pour la population locale, tout en anticipant et en surmontant les éventuels obstacles tout au long du processus.

UNE COORDINATION FLUIDE AMÉLIORE LA COMMUNICATION, LES CONNAISSANCES ET LA PRISE DE DÉCISION.

Une leçon clé à retenir des projets tels que le TAGK, qui ont impliqué une coordination avec divers acteurs publics et privés, est la présence d'un personnel sur le terrain tout au long du cycle du projet, en particulier pendant sa mise en œuvre.

L'embauche de membres de la communauté a renforcé la coordination et la synergie avec les équipes du projet et d'autres organismes de développement, ce qui a permis une prise de décision efficace et opportune.

UNE IMPLICATION DE TOUS LES ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE PLANIFICATION ET D'EXÉCUTION DU PROJET

L'implication de tous les acteurs, en particulier dans la mise en œuvre des PPI, est essentielle pour la réussite du projet.

Cela implique de définir le niveau de participation des parties prenantes et de répondre à leurs besoins grâce à des actions telles que la sensibilisation, la formation et le renforcement des capacités.

L'approche adoptée dans le projet TAGK a permis le transfert des connaissances et l'adaptation aux réalités locales, grâce à des échanges avec les acteurs locaux et en leur fournissant les ressources nécessaires pour participer activement aux discussions et aux prises de décision. Cette implication a permis une appropriation du projet et son ancrage institutionnel pour assurer sa réussite.

UN COMITÉ DE PILOTAGE CONSTITUÉ DES AUTORITÉS LOCALES ET ADMINISTRATIVES, OSC, COMITÉ DE GESTION DES BV, LA COMMUNAUTÉ CONTRIBUE AU BON FONCTIONNEMENT DU PROJET

La mise en place d'un comité de pilotage composé d'autorités locales et administratives telles que l'ASEC, la CASEC, les mairies, les OSC (Organisations de la Société Civile) et le comité de gestion des bassins versants, ainsi que la participation active de la communauté, contribuent au bon fonctionnement du projet.

Dans un projet complexe comme le TAGK, qui implique de nombreux interlocuteurs et des composantes interdépendantes, ainsi qu'un ensemble d'exigences importantes, la mise en

place d'un comité de pilotage est une pratique recommandée et bénéfique.

Cette approche permet de favoriser une collaboration efficace, de prendre en compte les différentes perspectives et de veiller à ce que les décisions prises soient alignées avec les besoins et les priorités des parties prenantes. Le comité de pilotage facilite également la communication et la coordination entre les différents acteurs, ce qui contribue au bon fonctionnement du projet dans son ensemble.

UN PROCESSUS DE PASSATION DE MARCHÉ TRANSPARENT ET INCLUSIF

Un processus de passation de marché transparent et inclusif permet une gestion efficace des fonds du projet en favorisant l'économie, l'efficacité, l'efficacité et l'équité.

L'utilisation de procédures concurrentielles, équitables et transparentes contribue à garantir la crédibilité du système de passation

de marchés et à assurer des résultats prévisibles.

L'approche consistant à impliquer les autorités locales et à former des panels d'évaluation mixtes (composés à la fois d'équipes de projet et d'autorités locales) est une bonne pratique qui doit être maintenue pour optimiser les ressources et assurer une gestion transparente et équitable.

LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSTRUCTION EXTERNE

Le recrutement d'une entreprise de construction externe pour les travaux de construction et d'installation des systèmes de pompage solaire permet de transférer les risques et garantit la réalisation des travaux de qualité, dans les délais et le budget prévus.

Cependant, il est essentiel que le projet dispose d'une ressource interne ou d'un soutien technique pour superviser les

travaux, assurer le contrôle qualité et évaluer les travaux avant de les remettre à la communauté.

De plus, les documents d'appels d'offres doivent inclure une période de notification des défauts pour permettre au projet ou aux bénéficiaires de signaler les problèmes à l'entrepreneur dans un délai spécifié à partir de la date de finalisation des travaux.

17.1.7. RECOMMANDATIONS POUR LA PROMOTION DES INNOVATIONS DANS LES PPI

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES NÉCESSAIRES À LA BONNE GESTION DU PROJET

Il est essentiel d'améliorer les capacités institutionnelles pour assurer la gestion du projet, ainsi que celle des autres parties prenantes impliquées dans le développement, la mise en œuvre et la gestion des systèmes de pompage solaire et d'irrigation.

Ces capacités renforcées pourraient ensuite permettre une expansion de ces équipements vers les exploitations

de taille moyenne et grande, ainsi que la promotion d'autres activités liées aux énergies renouvelables et/ou à l'efficacité énergétique dans le secteur agricole.

Toutefois, cela nécessite des mécanismes de soutien innovants pour pouvoir être mis en œuvre à grande échelle.

LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES À LA COMMUNAUTÉ PAR LE RECRUTEMENT ET LA FORMATION DE LA MAIN D'ŒUVRE LOCALE

Le recrutement et la formation de la main d'œuvre locale jouent un rôle crucial dans le transfert de connaissances à la communauté cible. En impliquant des travailleurs locaux, qu'ils soient qualifiés, semi-qualifiés ou non qualifiés, le projet permet de partager les connaissances acquises avec la population locale.

Cette approche garantit que l'expérience, les connaissances et les compétences techniques développées dans le cadre du projet restent dans les zones ciblées.

Ces acquis pourront ensuite être utilisés pour poursuivre les activités mises en œuvre ou lors de futurs programmes similaires.

En favorisant le développement des compétences au sein de la communauté, le projet contribue à renforcer les capacités locales et à créer un héritage durable des connaissances et des pratiques acquises.

MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME D'INNOVATION EN PPI

Afin de favoriser l'innovation et l'adoption d'innovations dans les PPI, la mise en place d'une plateforme d'innovation serait une démarche pertinente.

Cette plateforme servirait de forum de dialogue et d'échange entre les différents acteurs du système, leur permettant d'identifier collectivement les défis et les opportunités pour améliorer les systèmes de production

agricole ou les chaînes de valeur des filières agricoles grâce à l'innovation.

La plateforme d'innovation rassemblerait divers acteurs sociaux, économiques et institutionnels, tous travaillant vers un objectif commun.

Avant sa mise en place, il serait nécessaire de réaliser un diagnostic rapide des systèmes d'innovation et des acteurs impliqués.

Ce diagnostic permettrait d'identifier les principales contraintes et opportunités de manière transversale et concertée avec tous les acteurs intervenant dans les PPI des régions concernées par le projet.

En réunissant les parties prenantes autour d'une plateforme d'innovation, on favorise la collaboration, la co-création et le partage de connaissances.

Cela permet d'optimiser les ressources, d'encourager l'innovation participative et de trouver des solutions adaptées aux besoins spécifiques des PPI.

L'objectif est de mobiliser l'intelligence collective pour promouvoir des pratiques agricoles durables, améliorer les rendements, renforcer la résilience et promouvoir le développement économique local.

PLAN DE FORMATION CONTINUE DES TECHNICIENS ET PLAN DE GESTION DES SYSTÈMES DE POMPAGES SOLAIRES

La gestion d'un système solaire demande, en cas de panne de disposer d'un technicien compétent à proximité.

Pour assurer une gestion efficace des systèmes de pompage solaire, il est essentiel de mettre en place un plan de formation continue des techniciens et un plan de gestion des PPI.

En combinant un plan de formation continue des techniciens et un plan

de gestion des systèmes de pompage solaire, on favorise une utilisation adéquate et durable de ces équipements.

Cela permet également de renforcer les compétences techniques au sein de la communauté, de créer des opportunités d'emploi local et de garantir la disponibilité de techniciens compétents en cas de panne ou de problème technique.

UNE ANALYSE TECHNICO-ÉCONOMIQUE À RÉALISER AVANT LA BUDGÉTISATION DES ACTIVITÉS

Avant de budgétiser les activités liées à l'utilisation de l'énergie solaire pour le pompage d'eau, il est important de réaliser une analyse technico-économique.

Cette étape préliminaire permet d'évaluer la viabilité et la rationalité économique d'une telle activité, de définir la cible visée de manière plus précise et de prendre en compte divers aspects.

Il est important de noter que la mise en place des systèmes de pompage solaire peut être coûteuse et nécessite des activités et des travaux préalables.

Par conséquent, une budgétisation prudente avec différents scénarios et des plans de contingence est nécessaire.

Une étude de faisabilité ou technico-économique réalisée en amont facilitera cette étape et permettra de prendre des décisions éclairées pour le succès du projet.

DES DOCUMENTS D'APPELS D'OFFRES ET DES CRITÈRES DE SÉLECTION TRÈS SPÉCIFIQUES

Dans le choix des compagnies de construction pour le projet d'installation des systèmes de captage solaire, il est essentiel de prendre en compte des critères spécifiques et de veiller à ce que les entreprises sélectionnées possèdent une connaissance approfondie du milieu et de l'expérience de travail dans la zone d'intervention et une grande capacité d'adaptation au contexte local.

Lors de la préparation des documents d'appels d'offres, il est recommandé d'inclure ces critères spécifiques et de les évaluer de manière rigoureuse lors de la sélection des compagnies de construction. Cela garantira que les entreprises retenues possèdent l'expertise et l'expérience nécessaires pour mener à bien les activités dans la zone d'intervention, favorisant ainsi la réussite du projet.

LE CHOIX D'UN SYSTÈME ET D'UNE TECHNIQUE PLUS ADAPTÉS

Lors du choix d'un système de pompage solaire, il est important de prendre en compte les contraintes spécifiques liées à cette technologie et d'adopter des techniques adaptées pour optimiser la rentabilité.

Il est recommandé de concevoir une station de pompage solaire capable d'alimenter plusieurs réservoirs, chacun desservant des lignes d'irrigation au goutte-à-goutte.

Une approche pertinente consiste à encourager les agriculteurs à s'adapter aux exigences du pompage solaire, notamment en investissant dans des systèmes de distribution efficaces tels que l'irrigation au goutte-à-goutte.

Cela permet une distribution précise et économe en eau, en fournissant uniquement la quantité d'eau nécessaire pour chaque plante.

Cela permet d'irriguer une superficie optimale avec une quantité d'eau quotidienne limitée.

En incitant les agriculteurs à adopter cette technique d'irrigation plus efficace, il est possible de maximiser l'efficacité du système de pompage solaire et de rendre l'investissement plus rentable à long terme.

L'ASPECT SÉCURITAIRE DES ÉQUIPEMENTS

Lorsqu'il s'agit d'équipements solaires, il est important de prendre en compte l'aspect sécuritaire pour prévenir le vol des panneaux solaires.

Même si des mesures de sécurité physiques ont déjà été prises par le projet, telles que l'installation de clôtures avec barbelés, un système d'éclairage et la présence d'un gardien sur le site, il est nécessaire de renforcer ces mesures en raison des risques.

En se basant sur des expériences similaires dans d'autres parties du pays où des structures similaires ont été régulièrement vandalisées, ainsi que le contexte actuel d'insécurité généralisée, il est essentiel de prendre des mesures supplémentaires pour assurer la sécurité des équipements solaires.

Une approche efficace consiste à sensibiliser la communauté et à renforcer son niveau d'appropriation vis-à-vis de ces infrastructures ainsi qu'une collaboration étroite avec les autorités locales et les forces de l'ordre.

18. PLAN DE DIFFUSION DES THÉMATIQUES DE LA CAPITALISATION DU PMSAN

Les secteurs, tant au niveau national que local, sont en première ligne dans la gestion, la coordination, et le suivi du programme mais aussi dans la diffusion des leçons apprises. .

Les points focaux des secteurs ainsi que les Directions Départementales devront utiliser ces leçons pour orienter leurs

décisions lors de la mise en œuvre du PMSAN2.

Le BON et à la DUE sont aussi intéressés à ces résultats de capitalisation de manière à anticiper les risques et/ou à prendre des mesures de mitigation face à la complexité posée par le mode de gestion indirecte par les secteurs d'un programme SAN aussi vaste.

Nous proposons que le mode de diffusion des fiches de capitalisation, se fasse sous la forme :

- ▶ de partage en format PDF distribué par e-mail et,
- ▶ d'une brochure imprimée et distribuée en grand nombre après validation du contenu par le CST.

Une présentation dans les ateliers de clôture du programme sera aussi une occasion de faire connaître les produits de la capitalisation au plus grand nombre d'acteurs de la SAN. Ce sera aussi un moment de faire connaître les outils et méthodes utilisés dans le cadre du PMSAN qui pourront être transmis au PMSAN 2.

Cette réutilisation des modèles existants permettra d'obtenir un gain en efficacité et efficacité pour le PMSAN 2.

Les consortiums seront aussi invités à partager leur exercice de capitalisation auprès des secteurs au niveau local.

Les contenus de leurs fiches seront harmonisés de manière à pouvoir les

intégrer dans la brochure des leçons apprises globalement du PMSAN.

Les résultats de ces expériences sont très importants pour les secteurs et principalement pour les agents communaux du MAST, MSPP et MARNDR.

Les autorités locales devraient être invitées aux séances de présentation de ces expériences.

Elles seront mieux outillées pour appuyer les interventions du PMSAN 2 et d'autres projets/programmes SAN, en participant à des discussions sur les résultats obtenus sur le terrain par rapport aux efforts déployés.

Nous donnons ci-après une proposition de plan de diffusion des livrables de l'exercice de capitalisation.

Afin de faciliter la diffusion des connaissances et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, nous recommandons les mesures suivantes :

Après la diffusion des fiches de capitalisation, il est souhaitable que les points focaux des différents secteurs encouragent leur équipe respective à s'approprier les leçons apprises du PMSAN et à chercher à les appliquer, lorsque cela est possible, dans les programmes en cours pour améliorer leur performance.

Nous proposons d'inclure les fiches de capitalisation en annexe des appels à propositions destinés aux opérateurs, pour les guider dans la mise en œuvre de projets plus efficaces et cohérents avec les pratiques exemplaires.

De plus, nous suggérons de diffuser les fiches de capitalisation dans les Directions Départementales et les Unités d'Etude et de programmation, pour faciliter l'accès à ces informations pour les parties prenantes concernées.

Enfin, nous recommandons de mettre ces fiches de capitalisation à disposition dans une Bibliothèque Virtuelle dédiée à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accessible à tous les acteurs du domaine.

Tableau 7. Plan de diffusion des thématiques de la capitalisation du PMSAN

| THÈMES | PUBLIC CIBLE | FORMAT DE DIFFUSION | COMMENTAIRES |
|--|--|---|---|
| <i>Fiche 1 : La procédure de préparation et de lancement de l'appel à proposition,</i> | <i>DUE, BON, Secteurs, Directions départementales</i> | <i>Brochure imprimée & électronique</i> | <i>Diffusion par e-mail et whatsapp</i> |
| <i>Fiche 2 : La méthodologie de ciblage des bénéficiaires,</i> | <i>Secteurs, Directions départementales</i> | <i>Dépliant</i> | <i>Diffusion par e-mail et whatsapp</i> |
| <i>Fiche 3 : La gestion du programme, sa coordination et son suivi intersectoriel,</i> | <i>DUE, BON, Secteurs, Directions départementales, autorités locales</i> | <i>Dépliant</i> | <i>Diffusion par e-mail et whatsapp</i> |

| THÈMES | PUBLIC CIBLE | FORMAT DE DIFFUSION | COMMENTAIRES |
|--|--|--|---|
| <i>Fiche 4 : Le fonctionnement de la procédure de référencement et contre référencement entre les différents volets « santé/nutrition, agriculture, protection et promotion sociale »,</i> | <i>Secteurs, Directions départementales, Consortiums, Mairies, CASEC, agents MAST, BAC, ASCP</i> | <i>Dépliants imprimés et électroniques</i> | <i>Diffusion par e-mail et whatsapp Distribution copies imprimées</i> |
| <i>Fiche 5 : La mise en pratique de l'approche intersectorielle au niveau local</i> | <i>Directions départementales, Consortiums, Mairies, CASEC, agents MAST, BAC, ASCP</i> | <i>Dépliants imprimés et électroniques</i> | <i>Diffusion par e-mail et whatsapp Distribution copies imprimées</i> |
| <i>Fiche 6 : La coordination des interventions multi bailleurs sur le terrain</i> | <i>DUE, BON, Secteurs, Directions départementales, Mairies, CASEC, agents MAST, BAC, ASCP</i> | <i>Dépliants imprimés et électroniques</i> | <i>Diffusion par e-mail et whatsapp Distribution copies imprimées</i> |
| <i>Fiche 7 à 13</i> | <i>Secteurs Partenaires techniques et financiers Grand public</i> | <i>Bibliothèque virtuelle SAN</i> | <i>http://san-haiti.gouv.ht/</i> |

Source : Adaptation de l'outil élaboré par M. Johnny Cécicourt, Expert technique communication PMSAN

19. PROBLÈMES ET CONTRAINTES RENCONTRÉS LORS DU DÉROULEMENT DE LA MISSION

Le contexte sécuritaire a pesé lourd sur la réalisation des activités de terrain pas seulement pour la mission, mais aussi pour les bénéficiaires et les acteurs de la mise en œuvre.

Le déplacement à Port de Paix pour démarrer les activités d'identification et ou de validation a été perturbé par la situation sécuritaire sur les routes nationales.

Le premier contact avec les Directions Départementales du Nord-Ouest a eu lieu en ligne. A Gonaïves, la rencontre s'est tenue en présentielle après le report de la première date retenue.

Durant la période de la réalisation de la mission, le réseau Phoneéphonique fonctionnait de manière irrégulière.

Cela rendait difficiles les coordinations pour les différentes activités et aussi pour faire parvenir les invitations aux réunions.

Malgré les capacités installées en communications des opérateurs, ils ne pouvaient pas participer à certaines des rencontres en ligne.

Dans certaines sections communales de Gros-Morne et de Bassin Bleu la situation sécuritaire était volatile à l'époque et les autorités locales ont proposé des locaux plus sûrs pour la tenue des rencontres.

De ce fait, contrairement à l'habitude de la mission de se rendre sur les sites de l'intervention, ce sont les participants qui ont dû se déplacer pour rejoindre la mission dans les lieux indiqués par les maires et les CASEC.

La mobilisation pour la réalisation des focus group de manière concertée par les agents des secteurs, les autorités locales et les opérateurs a certainement permis la réussite de l'organisation de toutes les rencontres.



20. BIBLIOGRAPHIE

A

(MPCE), L. M. (Juin 2012). GUIDE METHODOLOGIQUE PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT. Financé par L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI).

AGRER – ACF - AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (s.d.). Rapport de mission de formation sur le genre. Financé par L'Union Européenne.

AGRER ACF AEDES. (2021). Rapport d'activités du semestre 6 - 15 AOÛT – 14 FEVRIER 2021.

AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (2020). Le PMSAN : Matérialisation de l'approche intersectorielle et multisectorielle pour aborder la problématique de la SAN . Financé par L'Union Européenne.

AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (2020). STRATEGIES DE GRADUATION EN PROTECTION ET PROMOTION SOCIALES. Financé par L'Union Européenne.

AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (s.d.). Intersectorialité et multisectorialité de la SAN . Financé par l'Union Européenne.

AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (s.d.). Rapport d'activités du semestre 3 15 février 2019- 14 aout 2019. Financé par L'Union Européenne.

AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (s.d.). Rapport d'activités du semestre 6 15 AOÛT – 14 FEVRIER 2021. Financé par L'Union Européenne.

AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (s.d.). Rapport d'activités du semestre 7 15 FEVRIER 2021 au 14 AOUT 2021. Financé par L'Union Européenne.

AGRER-ACF-AEDES. (s.d.). PERFORMANCE DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT ET LES MODALITÉS D'INCLUSION FINANCIÈRE. Financé par L'Union Européenne: AGRER-ACF-AEDES.

(2020). ANALYSE BUDGÉTAIRE POUR LA NUTRITION: Note d'orientation pour les pays. ScalingUp Nutrition.

Anne-Françoise, T. (2020). ROM Report: Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle des populations vulnérables du bassin versant Port-de-Paix/Port-Margot, communes de Port-de-Paix, Anse-à-Fôleur, Saint-Louis du-Nord.

Anne-Françoise, T. (2020). ROM Report: Tèt ansanm pou grangou kaba : Programme de valorisation des productions locales, de protection des bassins versants et de renforcement de filets de sécurité sociale pour l'amélioration des capacités de résilience des communautés .

B

Bah, Yves. (2021). Etude d'inventaire et analyse comparée des différentes bases de données statistiques institutionnelles existantes autour de la thématique SAN. Financé par L'Union Européenne: AGRER-ACF-AEDES; Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables.

Lecomte, Beatrice. (2021). ROM Report: Projet d'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et d'accès à la protection sociale dans le bassin versant de Trois Rivières (Pasan-Apros).

Lecomte, Beatrice (2021). ROM Report: GIRE-SECALM Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la Protection Sociale dans trois bassins versants de la zone hydrographique de Môle St Nicolas/Moustiques.

CNSA. ((2021)). Rapport d'analyse de la Sécurité Alimentaire et de Nutrition : Zones affectées et zones non affectées par les derniers chocs. (EFSA/ENSSAN).

C

Consortium AGRER – ACF - AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables. (s.d.). Matérialisation de l'approche intersectorielle et multisectorielle pour aborder la problématique de la SAN .

Consortium AGRER – ACF - AEDES. (2022). Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables ; EUROPEAID/138766/DH/SER/HT ; Rapport semestriel de l'Assistance Technique au PMSAN du 14 février 2022 au 14 août 2022.

Consulting, A. (2022). Rapport Final: Ligne de base du volet «Offre de services aux populations vulnérables». AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables.

D

Distilo, S (2021). Réalisation de la ligne de base du volet 2 : «Renforcement de l'accès aux services de base au niveau national et départemental». Financé par L'Union Européenne: AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables.

Dumazert, P. (2021). Réalisation de la ligne de base du volet 1 : «Renforcement de la gouvernance interinstitutionnelle de la SAN au niveau national et départemental». Financé par L'Union Européenne: AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables.

(2012). GUIDE DE L'ANIMATEUR des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). International Rescue Committee.

J

JOSEPH, H. (2022). Établissement du cahier des charges pour la mise en œuvre par l'État de l'approche intersectorielle de la SAN. AGRER - ACF - AEDES Assistance Technique PMSAN 11e FED.

M

Massimo, C. (2020). ROM Report: Approche Intégrée à la Sécurité Nutritionnelle.

Massimo, C. (2020). ROM Report: Renforcement du système de santé et des acteurs du Nord-Ouest face à la malnutrition.

MAST. (Janvier 2020). Guide opérationnel du filet de promotion et la protection sociale. MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DU TRAVAIL.

MINISTERE DE L'INTERIEUR DIRECTION DE LA PROTECTION CIVILE . (2020). PLAN DE CONTINGENCE HYDROMETEOROLOGIQUE SECTORIEL. SYSTÈME NATIONAL DE GESTION DES RISQUES ET DES DÉASTRES.

N

Nastasia Crétois, S. P., Sandrine Fréguin-Gresh, C. U., Muriel Bonin, C. U., Michel Chancy, U. d., & Gaël Pressoir, U. d. (2018). Jeux d'acteurs et blocages institutionnels dans l'élaboration de la Stratégie Nationale de Souveraineté et de Sécurité Alimentaire en Haïti. CIRAD; INRA.

P

POLITIQUE ET STRATÉGIE NATIONALES DE SOUVERAINETÉ ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRES ET DE NUTRITION EN HAÏTI (PSNSSANH).

S

SARMENTO, E. (2021). Rapport succinct sur la mission de l'experte court terme de l'étude sur l'inventaire et analyse des bases de données en lien avec la Thématiques SAN. AGRER ACF AEDES PMSAN 11e FED.

Sebastien, C. (2020). Revue ROM. AGRER-ACF-AEDES : Programme multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle visant les populations les plus vulnérables.

POLITIQUE NATIONALE DE PROTECTION ET DE PROMOTION SOCIALES (REPUBLIQUE D'HAÏTI).

V

VAL, L. A. (2021). Etat des lieux de l'UAS de Gros Morne et du CDAI des Gonaïves. AGRER-ACF-AEDES.

Saint Vil, Luc. S. (2022). Diagnostic fonctionnel des cadres de performance des ministères impliqués dans la SAN. (Planification, Programmation, Budgétisation, Mise en œuvre, Suivi). AGRER ACF AEDES PMSAN 11e FED.

